



Annuaire Réseau des réserves 2009



Rouedad ar mirvaoù
2009



Kerharo - Kerboulén
photo Philippe Scordia

Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02.98.49.07.18
reserves@bretagne-vivante.org

www.bretagne-vivante.org



ANNUAIRE DES RÉSERVES 2009

Un réseau d'espèces et d'espaces protégés
Ur rouedad a spesadoù ha tachennoù gwarezet



ISSN 1963-2916

juillet 2010

Coordination de rédaction : Maïwenn Magnier

Rédacteurs principaux : tous les conservateurs, gardes-animateurs, permanents des réserves et du réseau

REMERCIEMENTS

Bretagne Vivante tient à remercier ses partenaires

Administrations départementales (préfectures, DDEA, DRAC...)
Conseil de l'Union Européenne- DG XI - programmes LIFE
Conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire
Conseils Généraux des Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire Atlantique et Morbihan
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
Communes et communautés de communes sur lesquelles se situent les réserves
Directions Régionales de l'Environnement de Bretagne et des Pays de la Loire (DIREN)
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable
Ministère de la Jeunesse et des Sports
Ministère de la Culture
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Conservatoire National Botanique de Brest
INRA Rennes
Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris
Université de Bretagne Sud
Université de Bretagne Occidentale
Université de Cadix
Université de Rennes 1

Groupe Mammalogique breton
Groupe Onithologique breton Ar Vran
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
Maison des Caps Erquy-Fréhel
Royal Society for the Protection of Birds
Viv'Armor nature

Aérowatt
Fondation EDF
Fondation Nature et Découvertes
World Wildlife Fund

Propriétaires privés des sites confiés à Bretagne Vivante - SEPNE
Conservateurs bénévoles, animateurs saisonniers et adhérents
Public sympathisant, respectueux, participatif

et les réseaux auxquels Bretagne Vivante - SEPNE participe activement aux niveaux national et international

Fédération des Conservatoires d'Espaces naturels de France
France Nature Environnement (FNE)
Groupe européen de travail sur la sterne de Dougall
Groupe européen de conservation du phragmite aquatique
Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins (GISOM)
Réseau ESPACE
Réserves Naturelles de France (RNF)
Seabird Group

Afin d'alléger ce document,
certaines illustrations et annexes
sont manquantes.

Pour les versions complètes :
reserves@bretagne-vivante.org

INDEX

Cliquer sur le nom de site,
de rapport
ou directement
sur la carte pour accéder
à la fiche correspondante

Réserves naturelles nationales ou régionale



Espaces protégés ¹



Nouvelle acquisition 2009



Nouvelle réserve 2009

Nouveau statut 2009

Nom réserve	Code	Dépt.
Aber, îlots	ABE	29
Bacchus, îlot	BAC	56
Baguer-Pican, église	BPI	35
Baie de Morlaix, île aux Dames	MOX	29
Baie de Morlaix, hors île aux Dames	MOX	29
Baie de Sarzeau, îlots, bail	BZI	56
Balusais, drosera	BAL	35
Béganne, église	BEG	56
Belair, îlot	BEL	56
Belans, lande	BLN	56
Belle Ile-en-mer, îlots/bail	BII	56
Bilais, lande	BIL	44
Bois Joubert	BOJ	44
Brillac, église	BRI	56
Cap Fréhel, Blockhaus	CFB	22
Cap Fréhel, Ilots du	CFI	22
Cap Sizun	CPS	29
Charrais, carrières	CHR	44
Chevret, île	CHV	35
Colinerie, prairie Chéméré	CON	44
Colombière, île	COL	22
Corbinières-Boeuvres, Pont 2008	COB	35
Corbinières-Boeuvres, Pont 2009	COB	35
Crac'h, église	CRC	56
Cragou/Vergam, landes, RNC ☺	RNC	29
Creizic, île	CRZ	56
Cros, île	EZC	29
Dinard aéroport	DIP	35
Dingé, église	DGE	35
École Notre Dame	END	56
Élliant, église	ELL	29
Er Lannic, île	ERL	56
Ercé en Lamée, église 2008	EEL	35
Ercé en Lamée, église 2009	EEL	35
Escoublac, bois orchidées	ESC	44
Étang de la Chaussée	CHA	29
Étel, îlots Logoden/Iniz er Mour	ETE	56
François Le Bail, RNN	RNB	56
Gabion Rade Brest	BRE	29
Garde Guérin, blockhaus	GAG	35
Glénac, mine	GLC	56

¹ par nom de lieu, sans article ni qualificatif (ex : « Elliant » pour Église d'Elliant) : ce nom apparaît en haut à droite de chaque fiche

Nom réserve	Code	Dépt.	
Glénan, archipel	GLE	29	<i>pas de RA</i>
Grand Chevreuil, île	GDC	35	<i>pas de RA</i>
Grand Quifistre, saline	GDQ	44	
Grand Rocher	GDR	22	
Grande Drouine, saline	GDD	44	
Grandes Landes	TRB	22	
Gueltas	GLT	56	<i>pas de RA spécifique</i>
Guenroc, église	GNR	22	
Guichen, église 2008	GUI	35	
Guichen, église 2009	GUI	35	
Haut Villeneuve, heronnière bois	HAV	44	
Higourdais, moulin	HGD	35	
Houat, archipel	HOU	56	
Iok, île	IOK	29	
Iroise, RNN	RNI	29	
Kerboulen, sablière	KBL	29	
Kercadoret, landes	KEC	56	
Kerfontaine, tourbière	KEF	56	
Kerharo, sablière	KHA	29	
Kerleguer	KER	29	
Kernascleden, église	KCD	56	<i>pas de RA spécifique</i>
Kerohou, bois	KHU	22	
Kerpotence, cavité	KPT	56	
Kersalo, cavité	KES	56	<i>pas de RA spécifique</i>
Koh Kastell	KKL	56	
La Motte, prairie	LMT	44	
Landes, île	LAN	35	
Léniviquel, saline	LEN	44	
Logné, tourbière	LOG	44	
Marais de Séné, RNN	RNS	56	
Marzan, cavité	MAR	56	<i>pas de RA spécifique</i>
Méaban, île	MEA	56	
Mirebelle, saline	MIR	44	
Molène, archipel	MOL	29	
Moutons, île	MOU	29	
Notre Dame, île (Moines Rance)	NDA	35	
Ouessant, îlots	QUE	29	
Park Motenneux	PKM	56	
Paule Lapicque	PLP	22	
Pavillon des forges	FOR	35	
Pen en Toul, marais	PET	56	<i>pas de RA</i>
Pen Mané, marais ☺	PNM	56	
Perrières, prairie	PER	44	
Petit Veizit, île	PTV	56	
Petits près	PEP	35	
Pierre percée, îlot	PIP	44	
Pléchatel, église 2008	PLE	35	
Pléchatel, église 2009	PLE	35	
Pomphily, domaine ☺	PMP	35	
Pont Scorff, cavité	PSC	56	
Quatre chemins	QUC	56	
Quimperlé, église	QPL	29	
Renac, église 2008	REN	35	
Renac, église 2009	REN	35	
Reun Du, moulin	RDU	29	<i>pas de RA</i>
Rion, îlot	RIO	56	<i>pas de RA</i>
Roche Bernard, église	RBE	56	<i>pas de RA spécifique</i>
Roches de Camaret	CAR	29	
Rohellan	ROH	56	
Rosconnec, marais ☺	ROS	29	
Runello, prairie	RUN	56	

Nom réserve	Code	Dépt.
Saint Modé, mine	STM	56
Saint Nicodème, chapelle	STI	56
Saint Nicolas des Glénan, RNN	RNG	29
Saint Nolff, église	STN	56
Saint Renan, église	STR	29
Saint Thurial, église	STH	35
Tremblais, mare	TRE	35
Tremblay, église	TBY	35
Trevorc'h, île	TRV	29
Trunvel, étang	TRU	29
Venaudière, cavité	VND	56
Venec, RNN ☺	RNV	29

Rapports spécifiques

Bilan annuel condensé 2009 des réserves : <http://www.bretagne-vivante.org/content/category/33/83/128/>

Chiroptères de Bretagne : bilan colonies de mises bas 2009 et d'hibernation 2008/2009 (O. Farcy)

Faucon pèlerin, bilan de la nidification en Bretagne (E. Cozic)

Life nature - "sterne de Dougall" et "phragmite aquatique" : <http://www.bretagne-vivante.org/content/section/19/66/>

Oiseaux marins nicheurs, observatoire : <http://www.bretagne-vivante.org/content/view/92/111/>

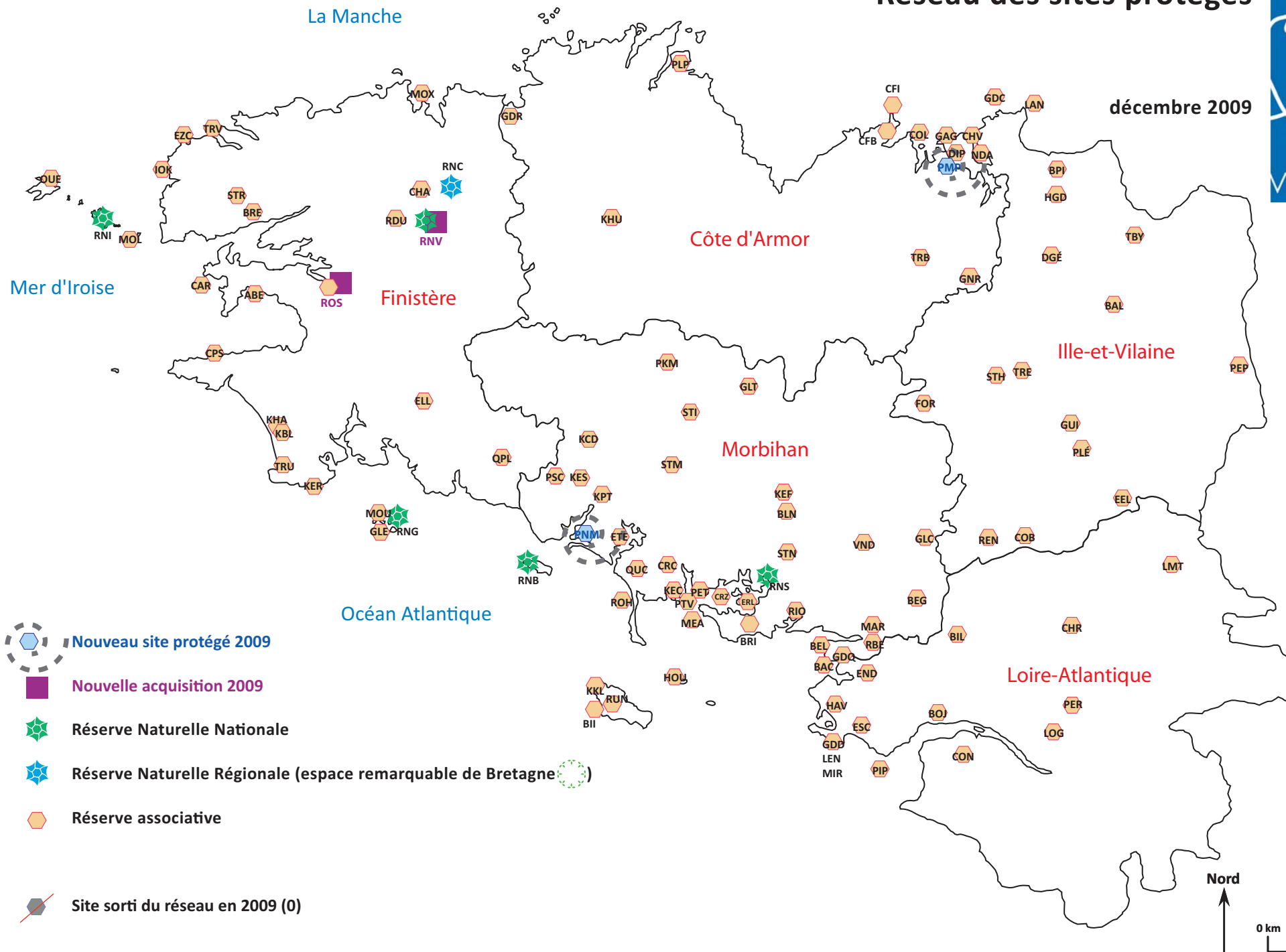
Réunion annuelle des réserves (Journées d'automne) 2009

Station de baguage de Trunvel : <http://www.bretagne-vivante.org/content/view/89/111/>

Sternes, observatoire : <http://www.bretagne-vivante.org/content/view/101/111/>

Réseau des sites protégés

décembre 2009



ÎLOT DE L'ABER ET AR VERC'HEZ

Protections et inventaires : aucun

Commune : Crozon

Propriété : État (DPM)

Convention : Autorisation d'occupation temporaire expiré fin 2006, en cours de cession au Conservatoire du littoral

Plan de gestion : mini plan de gestion 1995

Description : îlots rocheux

Intérêt patrimonial : présence d'oiseaux marins nicheurs

Faune : goélands argentés et marins, cormorans huppés

Conservateur : Claude Humeau

Recensement effectué par : Didier Cadiou (gestionnaire des espaces naturels – mairie de Crozon)

SUIVI NATURALISTE

Recensement ornithologique du 26 mai 2009 de l'îlot de l'Aber

Une visite du site faite à partir d'un kayak.

	nids	oeufs	poussins
Goélands argentés	32	38	13
Goélands marins	16	21	10
Cormorans huppés	20	3	37

Didier Cadiou et Louis Dutouquet (Conservatoire du littoral) ont également fait une visite du site (Aber) qui comporte également un vestige préhistorique, mais nous n'avons pas de retour d'info précises à ce sujet.

Autres observations

Présence de nombreuses galeries de rats

Ar Verc'hez

Aucune visite n'a pu être effectuée sur cet îlot.

GESTION

Aucune gestion n'est entreprise sur ces îlots, depuis des années.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Claude Humeau	2h		0 h 30	
Didier Cadiou	2 h			

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »... ² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...) ³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus... ⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc. ⁵ – tout autre activité...

ÎLOT DE BACCHUS

Protection et inventaires : ZSC (Directive Habitat) (n° 5300034 Estuaire de la Vilaine), ZNIEFF 1et 2

Commune : Pénestin

Propriété : privée (indivision)

Convention : 4 février 1976 renouvelée le 25 décembre 2008

Plan de gestion : aucun

Description : Ile basse (moins de 12 m), reliée au continent par un cordon sableux à basse mer

Intérêt patrimonial :

Faune : oiseaux marins (Goéland argenté, Goéland brun, Goéland marin, Tadorne de Belon, Grand Cormoran, Ibis sacré, Canard colvert ; anciennement Eider à duvet)

Conservateur : René Le Goff

Aidé de : la section Bretagne Vivante Estuaire Loire Océan et les gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

SUIVI NATURALISTE

Visites à marée basse les 27 mars, 27 avril, 25 mai 2009

Tableau. Nombre de couples d'oiseaux nicheurs - îlot de Bacchus - 2007-2009

	2007	2008	2009	remarques
Goéland argenté	193	100	149	
Goéland brun	2	0	0	
Goéland marin	1 à 3	3	0	
Tadorne de Belon	au moins 3	au moins 3	au moins 2	
Cormoran huppé	0	0	0	
Grand Cormoran	32	5	0	
Ibis sacré	741	de 450 à 691	0	Intervention des gardes pour réduire la population d'Ibis
Canard colvert	au moins 1	au moins 2	au moins 2	

Remarque

Le Préfet du Morbihan a donné l'autorisation à l'ONCFS de tirer les Ibis. Les gardes sont intervenus le 3 avril, ils ont abattu 358 oiseaux, il y avait déjà 374 nids.

Observations :

Les Ibis rescapés ont déserté l'îlot.

Les Grands Cormorans n'ont pas niché cette année

Présence de nombreux surmulots.

Flore

Toujours une végétation luxuriante.

Beaucoup de *Peucedanum officinale* (espèce protégée en 56)

INFORMATION - COMMUNICATION

Communication des observations au Maire de la commune et aux propriétaires.

PROJETS 2010

- Maintenir le contact avec les propriétaires
- Mettre un nouveau panneau sur l'île
- Réfléchir à l'intégration de l'îlot au projet de réserve naturelle régionale en partenariat avec les propriétaires.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Le Goff, conservateur	9h		3h	
Section ELO	15h			

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion (fauche, pose de panneau, taille...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

BAIE DE MORLAIX - ÎLE AUX DAMES

Protections et inventaires : arrêté ministériel du 23 janvier 1991 ; arrêté préfectoral de protection de biotope n°91.1957 du 23 octobre 1991 ; réserve d'association créée le 1er juin 1962 ; réserve de chasse de la baie de Morlaix : arrêté interministériel du 25 juillet 1973 – J.O. Du 29/07/73 ; ZPS n°73 : arrêté du ministre de l'écologie et du développement durable du 26 octobre 2004 – J.O. Du 10/11/04.

Commune : Carantec

Propriété : État, transfert au CEL en cours

Convention : autorisation d'occupation temporaire du 22 janvier 1993 expiré en 2006 ; lettre de mission du CEL

Plan de gestion : 2009-2013

Description : îlot rocheux végétalisé

Intérêt patrimonial : zone de nidification de sternes

Habitats/flore : végétation de pelouse aérohaline en régression, remplacée par des zones à bette maritime et lavatère.

Faune : colonie plurispécifique de sternes : sterne Caugek, sterne de Dougall (l'unique colonie française, inscrite à l'annexe I de la Directive européenne "oiseaux"), sterne Pierregarin ; colonie importante de grand cormoran et cormoran huppé et d'aigrette garzette ; quelques macareux ; hivernage de faucon pèlerin et de bruant des neiges ; présence intermittente auprès de la réserve de phoques gris et cétacés (grand dauphin, dauphin de Risso, dauphin commun, globicéphale).

Conservateur: Marc Girard

Aidé de : Jean-Yves Provost

Personnel permanent : Yann Jacob (garde-animateur), Gaëlle Quemmerai-Amice (coordination du programme LIFE « conservation de la sterne de Dougall en Bretagne), Bernard Cadiou (baguage des sternes de Dougall), Pierre Le Floc'h (travaux techniques).

Le bilan complet pour l'île aux dames effectué dans le cadre du programme Life « sternes de Dougall » est disponible auprès de la coordination des réserves :

maiwenn.magnier@bretagne-vivante.org

Sommaire

A. Actions préparatoires	p. 2
A.2. Suivi de la végétation	p. 2
A.3. Plan de gestion	p. 2
B. Maîtrise foncière et d'usage	p. 2
B.1. Renforcement des statuts réglementaires de protection de la nature	p. 2
B.2. Conventions de gestion	p. 3
C. Travaux uniques de gestion	p. 3
C4. Contrôler la présence du ragondin	p. 3
C.5. Signalétique maritime et terrestre	p. 4
C.7. Vidéo surveillance de la colonie de sternes de Dougall de l'île aux Dames	p. 5
D. Travaux de gestion périodiques	p. 6
D.1. Gardiennage	p. 6
D.2. Piégeage préventif du vison d'Amérique	p. 8
D.3. Piégeage préventif des rats	p. 10
D.4. Contrôle des populations de goélands argentés	p. 11
D.5. Gestion de la végétation	p. 12
D.6. Installation et entretien de la colonie artificielle	p. 12
D.7. Pose et entretien de niohirs en pierre et en bois	p. 12
E. Sensibilisation du public et diffusion des résultats	p. 13
E.1. Un film sur la sterne de Dougall et son cycle de conférences itinérantes	p. 13
E.2. Sensibilisation et information des différents acteurs	p. 13
E.3. Création d'un site web	p. 15
E.4. Organisation du 11 ^{ème} séminaire international sur la sterne de Dougall	p. 15
E.5. Edition des actes du séminaire	p. 15
F. Fonctionnement du projet	p. 16
F.1. Baguage et suivi des individus marqués	p. 16
F.2. Suivi des sites et des colonies plurispécifiques de sternes	p. 18
Table des Annexes	p. 25

Résumé

Avec 1160-1164 couples de sternes (1025 couples de caugek, 85 couples de pierregarin et 50-54 couples de Dougall) la saison 2009 restera une des meilleures années de reproduction des sternes à l'île aux Dames des années 2000. Ce bilan réjouissant l'est d'autant plus que la colonie avait connue une saison 2008 particulièrement perturbée par la prédation exercée par le faucon pèlerin, mais surtout par le vison d'Amérique, notamment sur les sternes de Dougall. Cette espèce retrouve cette année un effectif d'une cinquantaine de couples nicheurs. C'est plus que le nombre de couples ayant survécu aux deux épisodes de prédation par le vison d'Amérique en 2008 ce qui permet de constater que la colonie a conservé ses nicheurs expérimentés et est attractive pour des oiseaux accédant à la reproduction. Bien que nous ne sachions pas le mesurer, les ressources alimentaires ont semblé abondantes et disponibles pour les sternes cette année. Le volume moyen des pontes est de 1,4 œufs/couple pour les caugek, 1,7 œufs/couple pour les Dougall et 2,5 œufs/couple pour les pierregarin. Le nombre de jeunes à l'envol atteint 500-550 poussins pour les caugek soit une production moyenne de 0,49-0,54 jeune par couple, 32 à 38 jeunes à l'envol pour les Dougall soit une production moyenne de 0,59-0,76 jeune par couple et 40 à 55 poussins de pierregarin soit une production moyenne de 0,47 à 0,64 jeune par couple.

Ce bilan ne reflète pas l'instabilité de la colonie tout au long de la saison. Après une installation relativement calme à partir du 12 mai pour les caugek et du 14 mai pour les pierregarin et les Dougall, dès le 16 mai et jusqu'au 22 mai, la colonie est très nerveuse et de nombreux envols dont certains de plusieurs dizaines de minutes sont observés laissant penser à la présence d'un faucon pèlerin dans la baie. Toutefois, malgré une surveillance accrue, aucune observation directe de faucon pèlerin ni aucun relief de prédation par cet oiseau ne permet de confirmer cette hypothèse. La fin du mois de mai et le mois de juin sont plus calmes. Puis, à partir du 3 juillet un faucon pèlerin fréquentera la colonie quasi-quotidiennement jusqu'au 27 juillet. Outre la prédation exercée essentiellement sur les sternes caugek, la panique qu'engendre sa présence occasionnera des déplacements spectaculaires des oiseaux d'abord sur l'île puis vers les îlots et écueils proches (île de Sable, Drezenn, rocher du Taureau), une mortalité accrue des poussins les plus jeunes et la perte de pontes. Quelques goélands marins et bruns profiteront aussi des perturbations provoquées par le faucon pèlerin pour capturer des poussins de sternes pierregarin et caugek.

Bilan 2009 de la reproduction des sternes à l'île aux Dames

	0 oeuf	1 oeuf	2 oeufs	3 oeufs	? oeufs	Nb. de couples nicheurs	Volume moyen des pontes	Nb. de jeunes à l'envol	Production moyenne
Sterne caugek	0	590	418	6	11	1025	1,4 (n=1014)	500-550	0,49-0,54
Sterne de Dougall	2	13	29	0	6-10	50-54	1,7 (n=42)	32-38	0,59-0,76
Sterne pierregarin	0	10	14	52	9	85	2,5 (n=76)	40 -55	0,47- 0,64

ÎLOTS DE LA BAIE DE MORLAIX (HORS DAMES) BECLEM, RIKARD, ÎLE VERTE, ÎLE DE SABLE

Protections et inventaires : arrêté ministériel de protection de biotope du 23 janvier 1991 (Dames, Beclem, Rikard); arrêté préfectoral de protection de biotope n°91.1957 du 23 octobre 1991 (Dames, Beclem, Rikard); réserve d'association créée le 1er juin 1962 ; réserve de chasse de la baie de Morlaix : arrêté interministériel du 25 juillet 1973 – J.O. Du 29/07/73 ; ZPS n°73 : arrêté du ministre de l'écologie et du développement durable du 26 octobre 2004 – J.O. Du 10/11/04.

Commune : Carantec

Propriété : État (totalité des îles), transfert au CEL en cours

Convention : autorisation d'occupation temporaire du 22 janvier 1993 expiré en 2006 ; lettre de mission du CEL

Plan de gestion : mini plan de gestion 1995

Description : îlots rocheux

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : végétation de pelouse aérohaline en régression, remplacée par des zones à bette maritime et lavatère.

Faune : colonie plurispécifique de sternes : sterne Caugek, sterne Pierregarin ; colonie importante de grand cormoran et cormoran huppé et d'aigrette garzette ; quelques macareux ; hivernage de faucon pèlerin et de bruant des neiges ; présence intermittente auprès de la réserve de phoques gris et cétacés (grand dauphin, dauphin de Risso, dauphin commun, globicéphale).

Conservateur : Marc Girard

Personnel permanent : Yann Jacob (dans le cadre du programme Life Dougall)

Animateurs bénévoles : -

Stagiaires : -

PRÉAMBULE

Ce rapport vient en complément du rapport très complet sur l'île aux Dames fait dans le cadre du programme Life Dougall. Il concerne donc uniquement les quelques actions menées en dehors du programme Life sur les îlots de Rikard, Beclem, Île verte et Île de sable.

SUIVI NATURALISTE

Oiseaux marins nicheurs

Le recensement national décennal (Gisom) a été effectué sur l'ensemble des îlots. Les données sont synthétisées dans l'observatoire des oiseaux marins nicheurs de Bretagne (OROM 2009).

Ragondins

La présence de ragondins a été notée sur l'île verte.

Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral (Louis Dutouquet, Patrick Hamon), en tant que futur propriétaire des îlots, est venu au printemps et en fin d'été faire des visites prospective pour recenser la faune, flore, vestiges archéologiques...

GESTION**Poste d'appâtage**

Les postes anti-rats ont été vérifiés régulièrement. Un jeune rat a été tué sur Beglem au printemps.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÎLOTS DE LA BAIE DE SARZEAU

Protections et inventaires : Arrêté de préfectoral de protection de biotope (APPB) du 12 janvier 1982 pour les îlots de Seniz (Enezy), Er Hoh Ti (le Cohty), Dervenneg (La Dervenn), Penn Blei (Penn Bleiz), El Lehegez (Île aux Oiseaux), En Ur (Île des Œufs).

Communes : Saint Armel, Sarzeau

Propriété : État (domaine public) sauf En Ur qui est un îlot privé

Convention : Bail courant pour l'occupation des îlots du domaine public.

Plan de gestion : mini plan de gestion en 1995, pas de plan de gestion à jour

Description : îlots d'accumulation ou rocheux végétalisés.

Intérêt patrimonial : oiseaux marins et maritimes, habitats patrimoniaux et d'intérêt communautaire

Habitats/flore : fourrés halophiles thermo-atlantiques, végétation des fissures de rochers

Faune : goéland argenté, goéland brun, goéland marin, canard colvert, tadorne de Belon

Conservateur : Pierrick Cloërec

Personnel permanent : Matthieu Fortin (temps partiel)

Animateurs bénévoles : -

Stagiaires : -

SUIVI NATURALISTE

Les îlots ont été visités dans le cadre du recensement décennal des oiseaux marins de France métropolitaine coordonné par le GISOM à l'échelle nationale et relayé par Bretagne Vivante en Bretagne. Les résultats seront traités et diffusés après les visites complémentaires de 2010. Il faut cependant noter la présence sur plusieurs îlots du rat surmulot ainsi que des traces de prédateurs sur le canard colvert et le tadorne de Belon par un renard roux sur El Lehegez.

GESTION

Aucune action de gestion particulière n'est menée sur les sites en réserve. Les panneaux réglementaires sont tous présents et en bon état.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

Aucune action d'éducation à l'environnement n'est menée sur les sites en réserve.

INFORMATION - COMMUNICATION

Aucune action particulière n'est menée sur les sites en réserve.

Il convient de signaler les actions de l'ONCFS qui, dans le cadre des missions de police associées à la réserve naturelle de chasse et de faune sauvage, organise des actions de surveillances des îlots en APPB.

DIVERS

- Un projet de réserve naturelle régionale d'îlots marins est actuellement à l'étude. L'ensemble des îlots de la baie de Sarzeau pourrait être concerné. Le projet est actuellement porté conjointement par la région Bretagne et le conservatoire du Littoral. Une demande de réaffectation a notamment été formulée par le conservatoire auprès

des services de l'État afin d'obtenir la maîtrise des sites du domaine public. Un état des lieux basé sur une synthèse des connaissances a d'ores et déjà été réalisé pour les îlots ainsi qu'une mise en perspective des patrimoines décrits dans le cadre régional des îles et îlots de Bretagne (Fortin, 2008 et Fortin & Franz, 2009).

PROJETS 2010

- 2010 sera la seconde année du quatrième recensement national « oiseaux marins » organisé par le GISOM. Des compléments ainsi que la synthèse seront à réaliser.
- Suivi du dossier de classement en RNR des îlots de l'archipel.
- Les plans de gestion des îlots du réseau non encore pourvus par un document seront réalisés en 2010. Les îlots de la baie de Sarzeau sont concernés par ce chantier.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Cloërec Pierrick				
Equipe	40			
Matthieu Fortin	15		5	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

(ANCIENNE SABLIERE) LA BALUSAIS

Protections et inventaires : Espace naturel sensible du Département

Commune : Vieux-Vy sur Couesnon

Propriété : Conseil général d'Ille et Vilaine (depuis 2008?)

Convention : de gestion signée le 19 octobre 2009

Plans de gestion : 1er plan en 2001 ; 2è en cours de rédaction (prévu : 2011)

Description : une des dernières tourbières du département (qui en compte moins d'une dizaine) ; grande variété de milieux (tourbière, zones sableuses, mares, prairies humides, bois humides)

Intérêt patrimonial : présence d'espèces végétales et animales d'intérêt régional à européen

Habitats/flore : *Drosera rotundifolia*, *Drosera intermedia*, *Narthecium ossifragum*, *Eriophorum angustifolium*, *Erica tetralix*, *Sphagnum* sp.

Faune : zone refuge pour espèces peu courantes (lézard vivipare, triton ponctué, hibou moyen duc, Hyppolaïs polyglotte) ; odonates : *Sympetrum meridionale*, *Ishnura pumilio*

Conservateur : Arnaud Le Houédec

Aidé de : bénévoles de la section Fougères - Rennes

Salarié : Régis Morel (temps partiel), dans le cadre du financement du CG35

SUIVI NATURALISTE

Plusieurs inventaires ont été engagés cette année sur l'ensemble du site, étendu désormais à 25 ha (dont 13 ha de culture et pâtures) : amphibiens et reptiles selon les protocoles de l'atlas régional en cours, flore vasculaire, insectes, oiseaux, mammifères.

Les données sont saisies sur le logiciel Serena.

GESTION

Bretagne Vivante et le Conseil Général d'Ille et Vilaine ont signé une convention le 19 octobre 2009 de trois années avec pour mission le diagnostic étendu à l'ensemble du site, la définition des enjeux et des souhaits de devenir du site et l'élaboration d'un plan de gestion. L'action de Bretagne Vivante vise donc à entreprendre une expertise et une analyse des moyens à entreprendre pour assurer la diversité des micro-milieux et la fonctionnalité d'amélioration de la qualité des eaux.

ACCUEIL - ANIMATION – PÉDAGOGIE

Le 12 juin 2009 : le mini défi pour la biodiversité a été l'occasion pour une quinzaine de bénévoles de se retrouver sur le terrain pour réaliser un inventaire multi-thématiques

Le 6 septembre 2009 : rencontre entomologique ayant rassemblé 25 personnes qui ont pu échanger leurs connaissances sur l'identification et la biologie des insectes. La sortie a permis de compléter abondamment l'inventaire naturaliste du site.

INFORMATION - COMMUNICATION

Le 19 octobre 2009, la visite du site à l'ensemble des partenaires a été réalisée et s'est conclue par deux signatures importantes : l'achat des terrains du groupe Lafarge par le Conseil Général d'Ille et Vilaine et la convention de partenariat entre le Conseil Général et Bretagne Vivante.

Arnaud Le Houédec a commenté, aux 25 personnes réunies, l'intérêt du site à la fois pour sa diversité en micromilieus, en flore et faune mais aussi pour son rôle de dénitrification chimique et naturelle des eaux du fait de la forte présence de fer.

De l'interprétation des espaces à l'observation des espèces, le conservateur a invité les participants à prendre le temps d'une observation d'abeilles colletes occupant une falaise sableuse.

Bernard Clément est intervenu sur l'intérêt des tourbières pour les espèces spécifiques qu'elles peuvent abriter et sur l'image qu'elle symbolise comme puits de carbone. Il a clôt son intervention en invitant chaque participant à une action symbolique de gestion : l'arrachage de pieds de jeunes bouleaux.

Après cette visite, une signature des documents a été organisée sur le terrain après interventions de la directrice du groupe Lafarge, des maires de Gahard et de Vieux-Vy sur Couesnon, du Conseiller Général du canton et vice président du Conseil Général, du président de Bretagne Vivante et du vice-président du Conseil Général en charge des infrastructures. Étaient également présents lors de cette signature le responsable du service Espaces naturels du Conseil Général, le PDG de l'entreprise Dervenn, des bénévoles et salariés de Bretagne Vivante.

PROJETS 2010

- Refaire un point sur le montage d'un comité de suivi avec le Conseil Général après sa réorganisation
- Organisation de l'équipe conservatrice : collecte et transmission des données entre les équipes bénévoles, liens avec les acteurs locaux pour évaluer des besoins éventuels en matière d'espace pédagogique, pâturage extensif, activité chasse ou de promenade...
- Étude hydro-pédologique initiale qui pourra être un préalable au plan de gestion, reporté à 2011 (demande à faire auprès de CG35)
- Poursuivre les inventaires ; centraliser les données collectées (Serena)
- Engager progressivement la démarche de plan de gestion

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Arnaud Le Houédec	24	3	24	
David Pain	24			
Yvon Pain	12			
Stéphane Guyot	24			
Cécile Pochard	12			
Régis Morel	4 (salarié)			
Pierre-Yves Pasco	4 (salarié)	4		
Sylvain Deveau	16			
Jean-Luc Toullec		3		
Bernard Clément		3		
Patrick Alber		3		
Jacqueline Alleaume	4			
Section St Malo	4			

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÎLOT DE BEL-AIR

Protections et inventaires : arrêté préfectoral de protection de biotope du 12 janvier 1982 (interdiction de débarquer du 15 avril au 31 août), ZSC, ZICO, ZNIEFF 1

Commune : Pénestin

Propriété : privée

Convention : du 5 juin 1973 entre les propriétaires et la SEPNEB.

Plan de gestion : aucun

Description : Ilot rocheux à faible couverture végétale

Intérêt patrimonial :

Faune : oiseaux marins (Goéland argenté, Goéland marin, Huîtrier pie, anciennement Sternes)

Conservateur : René Le Goff

Aidé de : André Kerouaud

SUIVI NATURALISTE

Débarquement du 27 mai 2009 - Inventaire des couples nicheurs

	Nombre de couples nicheurs		
	2007	2008	2009
Goéland argenté	23	26	51
Goéland marin ou brun	0	0	
Huîtrier pie	1	2	1

Observations

Peut-être un nid de tadornes dans le terrier ?

Flore

Aucune nouveauté cette année.

GESTION

Consolider la fixation du panneau d'interdiction de débarquer.

PROJETS 2010

- Suivre le dossier de vente de l'îlot par le propriétaire (au Conservatoire du littoral très probablement)
- Réfléchir à l'intégration de l'îlot au projet de réserve naturelle régionale en partenariat avec le propriétaire.

TEMPS BENEVOLE PASSE (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
René Le Goff conservateur	3h		1 h	
André Kerouaud, bénévole	2 h			

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »... ² – travail de gestion (fauche, pose de panneau, taille...) ³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus... ⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc. ⁵ – tout autre activité...

BELANS

Protections et inventaires : ZNIEFF 2

Commune : Saint Guyomard

Propriété : commune

Convention : de gestion signée le 4 juillet 2002

Plan(s) de gestion : 1^{er} plan 2005-2010

Description : lande tourbeuse ; lande mésophile à *Erica ciliaris*, située à l'est des landes de Lanvaux (crête granito-gneissique)

Intérêt patrimonial : habitat prioritaire de la Directive européenne "landes humides atlantiques tempérées"

Habitats/flore : Tourbière à *Rhynchospora alba*, *Rhynchospora fusca*, *Drosera rotundifolia*, *Drosera intermedia*, *Pinguicula lusitanica*, *Narthecium ossifragum*

Faune : Agrion de mercure, hivernage de bécassine sourde

Conservateur : Paul Mauguin

Aidé de : Bernard Iliou

Personnel Bretagne Vivante : Bernard Demont et Bernard Horellou (chantiers ponctuels)

Animateurs bénévoles : -

Stagiaires : -

SUIVI NATURALISTE

Suivi des placettes : au mois de juin, des levées de *Drosera rotundifolia* sur placette décapée le 8 février. Aucune donnée chiffrée n'a été relevée ni intégré dans Serena.

GESTION

Restauration du site

Les 29 et 30 janvier, des travaux d'abattage d'arbres ont été effectués par les deux salariés (les « Bernards » pendant 1 jour et demi, aidé de Bernard Iliou et Paul Mauguin avec son tracteur (13 heures de bénévolat). La partie traitée était la zone tourbeuse à linaigrette et ossifrage. Les branches ont été entreposées dans le bord du site et le bois utilisable a été emporté par quelques bénévoles pour leur cheminée.

Le 8 février, un chantier bénévoles avec les adhérents du groupe Lanvaux Brocéliande a été réalisé. Il a permis de poursuivre des abattages de saules, pins maritimes et bouleaux. Le décapage de deux placettes a aussi été fait (9 personnes pendant 3 heures) dans le but de faire revenir les plantes pionnières en forte régression sur l'ensemble du site pour cause d'enfrichement.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

Pas d'accueil en 2009

INFORMATION – COMMUNICATION

Nous avons prévenu le maire de la journée coupe de bois mais il ne s'y est pas rendu. Les employés communaux ne sont pas non plus venus aider cette année.

PROJETS 2010

- broyage par un entrepreneur forestier pour ouvrir le milieu ; restaurer la lande, favoriser les plantes rares, conformément au plan de gestion du site.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
P. Mauguin, B. Iliou	13		2	
Équipe lanvaux	27			

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÎLOTS DE BELLE-ÎLE

Protections et inventaires : Sites classés, ZNIEFF 2, ZSC (zone Natura 2000 FR 5300032 "Belle-Île-en-Mer"). Arrêté de Protection de Biotope du 12 janvier 1982 pour les îlots de Er Hastellic, Inizi en Oulm et Roc'h Toul.

Commune : Sauzon, Bangor

Propriété : État (domaine public) et privé (Bagueneres).

Convention : Un bail courant jusqu'en 2014 pour Er Hastellic, Inizi en Oulm et Roc'h Toul, Roches de Bangor, îles de Domois, et îlots de Bagueneres est et ouest (ces derniers posent des problèmes de statuts de propriétés).

Plan de gestion : mini plan de gestion en 1995, pas de plan de gestion à jour.

Description : îlots d'accumulation ou rocheux végétalisés.

Intérêt patrimonial : oiseaux marins et maritimes, habitats patrimoniaux et d'intérêt communautaire

Habitats/flore : Pelouses aérohalines, fourrés à lavatères arborescentes, végétation des fissures de rochers.

Faune : cormoran huppé, goéland argenté, goéland brun, goéland marin, huîtrier-pie, pipit maritime.

Conservatrice : Huguette Le Roy

Personnel permanent : -

Animateurs bénévoles : -

Stagiaires : -

SUIVI NATURALISTE

Aucune activité identifiée pour l'année 2009.

GESTION

Aucune action de gestion particulière n'est menée sur les sites en réserve. Il n'existe pas de panneaux réglementaires pour les îlots en APPB.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

Aucune action d'éducation à l'environnement n'est menée sur les sites en réserve.

INFORMATION - COMMUNICATION

Aucune action particulière n'est menée sur les sites en réserve.

DIVERS

- Un projet de réserve naturelle régionale d'îlots marins est actuellement à l'étude. L'ensemble des îlots de Belle-Île pourraient être concernés. Le projet est actuellement porté conjointement par la région Bretagne et le conservatoire du Littoral. Une demande de réaffectation a notamment été formulée par le conservatoire auprès des services de l'État afin d'obtenir la maîtrise des sites du domaine public. Un état des lieux basé sur une synthèse des connaissances a d'ores et déjà été réalisé pour les îlots ainsi qu'une mise en perspective des patrimoines décrits dans le cadre régional des îles et îlots de Bretagne (Fortin, 2008 et Fortin, 2009).

PROJETS 2010

- 2010 sera la seconde année du quatrième recensement national « oiseaux marins » organisé par le GISOM. Les inventaires ainsi que la synthèse seront à réaliser en 2010.
- Suivi du dossier de classement en RNR des îlots de l'archipel.
- Les plans de gestion des îlots du réseau non encore pourvus par un document seront réalisés en 2010. Les îlots de Belle-Île sont concernés par ce chantier.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Huguette Le Roy	?			

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

DOMAINE DU BOIS JOUBERT

Protections et inventaires : zone Natura 2000 (FR 5200623 "Grande Brière, Marais de Donges")

Commune : Donges

Propriété : Bretagne vivante

Convention : association bois Joubert et Jacques Cochy, agriculteur

Plan de gestion : pour le pique-prune - 2005

Description : prairies humides et mésophiles

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : prairie humide

Faune : pique prune

Conservateurs : Gilles Bretagne, Jean luc Beutier (verger), et la section ELO

SUIVI NATURALISTE

Mammalogie

Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) -reproduction probable

GESTION

Pique-prune

Programme d'entretien (commencé en 2008) des arbres à piques-prune. Financement conseil général

objectifs:

- revitalisation des arbres occupés ou de ceux qui ont abrité du pique-prune
- restauration des arbres considérés comme potentiellement très favorables ou favorables
- renforcement à proximité des arbres « porteurs » des situations favorables à de nouvelles installations.

Mesures effectuées: élagage (émondage) sur une dizaine d'arbres du site, nettoyage (recépage) d'une haie incluant des arbres potentiellement favorables à long terme.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

Journée d'automne -Bretagne vivante- les 8 et 9 novembre- accueil de 92 personnes.

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

DIVERS

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Conservateur	15 h	4h	5h	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...) ³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus... ⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc. ⁵ – tout autre activité...

ÎLOTS DU CAP FRÉHEL

Protections et inventaires : site classé, ZPS, ZSC, ZNIEFF 1, ZICO

Commune : Plévenon

Propriété : État

Convention : Autorisation d'occupation temporaire du 23 juin 2003 (renouvellement depuis 1993) sur les îlots « amas du cap » et « la fauconnière » / expiration 31 déc. 2017 ; réserve d'association créée en 1965

Plan de gestion : mini plan de gestion 1995

Description : îlots rocheux

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : roches à nu ou végétation nitrophile

Faune : oiseaux marins nicheurs : guillemot de Troil, pingouin torda, mouette tridactyle, fulmar boréal, cormoran huppé, goéland argenté, brun et marin

Conservateur : Yves Constantin

Personnel permanent : Bernard Cadiou (Bretagne Vivante)

Stagiaires : Alicia Carbonnel, Steven Poilvet

Ce bilan est extrait du bilan annuel Oiseaux marins nicheurs de Bretagne – Année 2009 – Cap Fréhel (Bernard Cadiou)

Cap Fréhel 2009 - bilan de la saison de reproduction

Bilan réalisé d'après les observations de Bernard Cadiou (Bretagne Vivante – SEPNEB), de Alicia Carbonnel et Steven Poilvet (stagiaires BTA Gestion de la Faune Sauvage, La Lande de la Rencontre, Saint-Aubin du Cormier, Ille-et-Vilaine, assurant les suivis de début avril à fin juin).

En plus des suivis réalisés depuis les points d'observation habituels, des descentes sur le platier rocheux ont été effectuées pour dénombrer la totalité des guillemots, pingouins et mouettes occupant la falaise continentale du côté est du cap (secteurs 200, 300 & 400). Dates et conditions = 7 mai : très bonnes conditions ; 27 mai : conditions médiocres (houle assez forte, vent de sud-ouest) ; 11 juin : très bonnes conditions.

Un recensement complet des cormorans et goélands nicheurs entre Vieux Bourg et le fort de la Latte a été réalisé de mer le 7 mai, en compagnie d'Eric Le Moal de l'école de voile de Fréhel. Ce comptage global s'inscrivait dans le cadre du recensement national des oiseaux marins nicheurs 2009-2010 organisé par le GISOM (groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins).

Résumé de la situation

Le recensement exhaustif de l'ensemble des colonies d'oiseaux marins du cap Fréhel a été effectué en 2009 dans le cadre du recensement national des oiseaux marins nicheurs de France, organisé sur la période 2009-2010 par le GISOM (groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins).

La saison 2009 a été marquée par une augmentation des effectifs nicheurs des guillemots de Troil et par une absence de prédation massive exercée par les corneilles noires. La saison 2009 a été nettement meilleure que les deux années passées pour les cormorans huppés, en termes d'effectifs et de production en jeunes. La production en jeunes reste bonne pour les goélands argentés. Le bilan demeure mitigé pour le pingouin torda et très mauvais pour la mouette tridactyle et le fulmar boréal.

Les données collectées sur les oiseaux marins alimentent l'Observatoire régional des oiseaux marins en Bretagne (OROM), qui s'intègre dans l'Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel de Bretagne (OBPNB), mis en place par la Région et l'État et porté par le GIP Bretagne-Environnement.

Fulmar boréal

Bilan de la reproduction des fulmars boréaux

Secteur	Bilan 2006	Bilan 2007	Bilan 2008	Bilan 2009
Anse des Sévignés	pas de donnée	pas de donnée	pas de donnée	présence (2 sites)
Pointe de La Teignouse	rien	rien	rien	rien
Falaise Sud Fauconnières	1 SAO ponte ?	1-3 SAO ponte ?	présence (3 sites) 0 SAO	1 SAO ponte ?
Petite Fauconnière	présence (2 sites), 0 SAO	présence (1 site) 0 SAO	présence (3 sites) 0 SAO	présence, 0-2 SAO
Falaise continentale Est	> 3 SAO 1+ ponte mais échec au stade poussin	5-6+ SAO 3+ pontes 1+ jeune à l'envol	4-9+ SAO 1+ ponte 0 jeune à l'envol	3-9+ SAO 1+ ponte 1 jeune à l'envol
Falaise continentale Ouest	présence (1 site), 0 SAO	présence (1 site) 0 SAO	présence (1 site) 0 SAO	présence (1 site) 0 SAO
Falaise du Jas	11-14 SAO 4+ pontes 3 jeunes à l'envol	10-18 SAO 2+ pontes 2 jeunes à l'envol	10-15 SAO 4+ pontes 2-3 jeunes à l'envol	7-11 SAO ponte ? 0 jeune à l'envol
Falaise de l'Evette (entre Banche et Poulifer)	pas de donnée	pas de donnée	pas de donnée	pas de donnée
Trou du Poulifer	rien	rien	rien	rien
TOTAL	? 3+ jeunes à l'envol	16-27+ SAO 3+ jeunes à l'envol	14-24+ SAO 2-3+ jeunes à l'envol	11-23+ SAO 1 jeune à l'envol

Unité de recensement utilisée chez cette espèce = SAO (Site Apparemment Occupé)

Compte tenu de la forte dispersion des corniches fréquentées par les fulmars sur l'ensemble du cap, hors de la falaise du Jas, l'espèce ne fait pas l'objet de suivi très régulier, mais il est certain que les effectifs sont inférieurs à la trentaine de SAO. Aucune nouvelle zone occupée, non visible de terre, n'a été notée lors de la sortie en bateau le 7 mai.

Le bilan de la reproduction est de seulement 1 jeune à l'envol, pour les 11-23 SAO suivis, soit une production inférieure ou égale à 0,09 jeune par SAO.

Observation particulière :

Le 27 mai, un fulmar « gris » a été observé sur la falaise du Jas, non loin d'un site de reproduction occupé pendant une bonne quinzaine d'années, et jusqu'en 2004, par un fulmar « gris ». Ces fulmars « gris » sont des individus de phase « light » (L), pour reprendre la terminologie en vigueur, les habituels individus clairs présents en Bretagne étant des « double light » (LL), et les individus sombres des « dark » (D) ou « double dark » (DD). Il est très tentant de se dire qu'il s'agit d'un des jeunes élevés par ce vieux « gris », aujourd'hui en âge de revenir prospecter à la recherche d'un(e) partenaire et d'un futur site de reproduction...

Cormoran huppé

Initié en 2006 dans le cadre de la préfiguration de l'Observatoire régional des oiseaux marins en Bretagne, le suivi des nids des Fauconnières a été poursuivi, suivi étendu depuis 2008 à la Banche et à la crique située au nord-ouest du cap.

Lors de la première visite, le 24 février, le bilan était de 11 nids élaborés à la Banche, 9 nids dans la crique nord-ouest, 31 nids à la Grande Fauconnière et 5 nids à la Petite Fauconnière. Sur ces 56 nids élaborés, 1 seul contenait 1 œuf (à la Banche) et tous les autres étaient vides. Les premiers poussins ont été notés le 2 avril, les premiers envols se sont produits vers la mi-mai et les derniers durant la première quinzaine de juillet, à l'exception d'un nid de la Grande Fauconnière qui contenait encore 2 poussins de 4 semaines environ le 16 juillet. Le nid le plus tardif a été construit en mai, avec une ponte début juin, mais la reproduction a échoué par la suite. Le 17 août, il ne restait aucun nid actif.

Pour 37 des nids suivis dont le volume de ponte est connu avec certitude, la répartition est la suivante : aucun nid à 1 œuf, 5 nids à 2 œufs (13 %), 31 nids à 3 œufs (84 %) et 1 nid à 4 œufs (3 %), soit en moyenne 2,89 œufs par nid (le volume moyen des pontes est généralement de l'ordre de 3 œufs chez cette espèce).

Le bilan pour les 115 nids suivis donne une production moyenne de 1,73 jeune à l'envol par couple nicheur, avec une prépondérance des nichées à 2 jeunes, et un taux d'échec d'environ 20 %. Après les deux mauvaises saisons de reproduction enregistrées en 2007 et 2008, la situation redevient similaire à celle enregistrée auparavant.

En plus du suivi des secteurs témoins, un recensement complet a été effectué de mer, le 7 mai, dans le cadre de l'enquête nationale. Pour quelques secteurs non visibles de mer, les données ont été collectées depuis les hauts de falaises le 29 avril. Le bilan fait état de 269 couples nicheurs entre l'anse des Sévignés et le trou du Poulifer, total inférieur au résultat du dernier dénombrement réalisé en 1998 avec 302-320 couples (voir tableau récapitulatif dans le bilan consacré aux goélands).

Bilan de la reproduction des cormorans huppés

Production	2006 Nombre de nids (GF)	%	2007 Nombre de nids (total)	%	2008 Nombre de nids (total)	%
0 jeune	15	19,2	49 / 45	62,8 / 57,7	35	63,6
1 jeune	18	23,1	22 / 23	28,2 / 29,5	14	25,5
2 jeunes	28	35,9	7 / 10	9,0 / 12,8	6	10,9
3 jeunes	17	21,8	0	0,0	0	0,0
Total	78	–	78	–	55	–
Production moyenne	1,60	–	0,46-0,55	–	0,47	–

Production	2009 Nombre de nids (GF)	2009 Nombre de nids (PF)	2009 Nombre de nids (CrNW)	2009 Nombre de nids (LB)	2009 Nombre de nids (total)	%
0 jeune	11 / 10	2	7	4 / 3	24 / 22	20,9 / 19,1
1 jeune	6 / 5	2	1	8	17 / 16	14,8 / 13,9
2 jeunes	23 / 25	7 / 6	5	9 / 10	44 / 46	38,3 / 40,0
3 jeunes	16	2 / 3	3	9	30 / 31	26,1 / 27,0
Total	56	13	16	30	115	–
Production moyenne	1,79-1,84	1,69-1,77	1,25	1,77-1,83	1,70-1,75	–

GF = Grande Fauconnière, PF = Petite Fauconnière, CrNW = crique nord-ouest du cap, LB = La Banche ; compte tenu d'une incertitude pour quelques nids, les deux séries de valeurs affichées pour certaines années (n1/n2) correspondent au bilan minimum et au bilan maximum de la production

Huîtrier-pie

2 couples nicheurs sur l'amas du cap (zone ouest et zone est au sommet) ; apparemment absent sur l'îlot de la pointe de la Teignouse ; aucun sur la Grande Fauconnière.

Les 27 mai et 11 juin, les deux couples couvaient puis, le 3 juillet, deux couples étaient présents hors de leurs zones de nidification mais aucun poussin n'était visible et, le 16 juillet, 5 adultes et 1 poussin étaient observés.

Goélands argenté, brun & marin

Goéland argenté :

Initié en 2005 dans le cadre de la préfiguration de l'Observatoire régional des oiseaux marins en Bretagne, le suivi des nids de la Petite Fauconnière a été poursuivi. Les 159 nids suivis représentent la quasi-totalité des nids de l'îlot, seuls quelques nids peu ou pas visibles situés dans la partie nord-est de l'îlot ne sont pas pris en compte (soit un total estimé de 160-165 couples sur l'îlot).

Le 2 avril, quelques premières ébauches de nids sont notées sur la Petite Fauconnière puis, le 9 avril un nid contenait déjà 1 œuf. Les premiers poussins ont été observés à partir du 11 mai (2 nids avec au moins 1 poussin). Les dernières éclosions ont été notées le 22 juin et il y a sans doute eu quelques pontes de remplacement après échec de la première ponte. Les envols ont eu lieu fin juin – début juillet pour les plus précoces et probablement durant la deuxième quinzaine de juillet pour les plus tardifs.

Le nombre de nids dont le contenu a été répertorié de manière certaine est trop réduit pour calculer le volume moyen des pontes.

En 2009, la production est de 0,96-1,11 jeune par couple, valeur légèrement inférieure au bilan de l'an passé mais qui reste supérieure à ce qui a été observé sur la période 2005-2007. La saison de reproduction s'est donc correctement déroulée pour l'espèce. La proportion de couples qui échouent dans leur reproduction se situe entre 34 % et 40 % cette année et la majorité des couples qui réussissent leur reproduction élève un ou deux jeunes. Le nombre de familles à 3 jeunes reste relativement faible. Le couple de goélands marins installé sur l'îlot n'a exercé aucune prédation sur les œufs et les poussins des goélands argentés.

Bilan de la reproduction des goélands argentés

Production	2006		2007		2008		2009	
	Nombre de nids	%	Nombre de nids	%	Nombre de nids	%	Nombre de nids	%
0 jeune	80 / 80	53,0 / 53,0	77 / 77	50,0 / 50,0	45 / 45	29,8 / 29,8	64 / 54	40,3 / 34,0
1 jeune	50 / 40	33,1 / 26,5	47 / 40	30,5 / 26,0	46 / 44	30,5 / 29,1	46 / 45	28,9 / 28,3
2 jeunes	19 / 27	12,6 / 17,9	27 / 33	17,5 / 21,4	51 / 52	33,8 / 34,4	40 / 48	25,2 / 30,2
3 jeunes	2 / 4	1,3 / 2,6	3 / 4	1,9 / 2,6	9 / 10	6,0 / 6,6	9 / 12	5,7 / 7,5
4 jeunes	–	–	–	–	–	–	–	–
Nombre total de nids	151	–	154	–	151	–	159	–
Production moyenne	0,62-0,70	–	0,71-0,77	–	1,16-1,18	–	0,96-1,11	–

Compte tenu d'une incertitude pour certains nids, les deux séries de valeurs présentées pour chacune des années (n1/n2) correspondent au bilan minimum et au bilan maximum de la production

En plus du suivi des secteurs témoins, un recensement complet a été effectué de mer, le 7 mai, dans le cadre de l'enquête nationale. Le bilan fait état de 274-290 couples nicheurs de goélands argentés entre l'anse des Sévigné et le trou du Poulifer, 3 couples de goélands bruns et 10 couples de goélands marins. Sur l'amas du cap, l'effectif total pour l'îlot est estimé à seulement 30-35 couples de goélands argentés cette année contre 65-70 couples en 2008. Les raisons de cette réduction des effectifs restent inconnues. Les résultats du dernier dénombrement en 1998 étaient respectivement de 340-360 couples d'argentés, 2-3 couples de bruns et 6 couples de marins.

Bilan du recensement global des cormorans huppés et des trois espèces de goélands en 2009

secteur	cormoran huppé	goéland argenté	goéland brun	goéland marin
Anse des Sévigné	1	4-5	0	0
Pointe et îlot de la Teignouse	1	1	0	0
Face orientale du cap Fréhel	27	30-34	(1)*	0
Les Fauconnières	78	185-190	1	1
Face occidentale du cap Fréhel	67	1	0	0
L'Amas du Cap	30	30-35	2	8
Pointe du Jas	30	6	0	0
La Banche	29	8-9	0	1
L'Evette	3	0	0	0
Trou du Poulifer	3	9	0	0
Total	269	274-290	3	10

* goéland brun : couple en échec sur la falaise continentale, qui s'est réinstallé ensuite sur la Petite Fauconnière

Goéland brun : 1 couple nicheur à proximité des Fauconnières sur la pente herbeuse de la falaise continentale, échec de la reproduction puis ponte de remplacement sur la Petite Fauconnière et 2 poussins de taille moyenne notés le 16 juillet ; 2 couples nicheurs sur l'amas du cap.

Goéland marin : 1 couple nicheur sur la Petite Fauconnière (1 jeune à l'envol) ; 8 couples nicheurs sur l'amas du cap (pas de suivi de la reproduction) ; 1 couple nicheur sur la Banche (3 poussins nés mais échec en cours d'élevage) ; absent sur les secteurs du trou du Poulifer et de l'anse des Sévigné.

Mouette tridactyle

Si un doublement des effectifs nicheurs est enregistré par rapport à l'en passé, la situation demeure très précaire pour la dernière petite colonie de l'espèce en Bretagne, qui subsiste encore hors du cap Sizun.

Les 24 février et 19 mars, aucune trace de fréquentation des falaises n'est notée puis, le 2 avril, une quinzaine d'individus s'active sur les Fauconnières. Les premiers nids ont été construits début mai et les premiers poussins ont été observés le 22 juin.

Le taux d'échec est de 94 % et la production est inférieure ou égale à 0,03 jeune par couple, un seul poussin ayant peut-être été élevé avec succès. Les échecs ont eu lieu au stade des œufs ou des poussins. La prédation, sur les œufs ou les poussins, est suspectée pour une partie des nids.

Bilan de la reproduction des mouettes tridactyles

Secteur	Nids 2006	Nids 2007	Nids 2008	Poussins 2008	Nids 2009	Poussins 2009
Banche [B]	0	0	0	---	0	---
Jas [J]	0	0	0	---	0	---
Fal. cont. [E]	5	6	0	---	1	0
Petite Fauc. [P]	45	21	14	4	28 + 1 éb.	0-1
Gde Fauc. [G]	21	16	3	0	5	0
Club [C]	0	1	0	---	0	---
Resto [R]	1	0	0	---	1	0
TOTAL	72	44	17	4	35	0-1

Unité de recensement = nid élaboré avec coupe nette (éb. = ébauche de nid substantielle mais sans coupe nette)

B = Banche ; **J** = Jas ; **E** = falaise continentale Est ; **P** = Petite Fauconnière ; **G** = Grande Fauconnière ; **R** = Resto (falaise continentale sous le restaurant) ; **C** = Club (falaise continentale au sud des Fauconnières)

Observations d'oiseaux bagués :

Aucun oiseau bagué n'a été observé durant la saison.

Guillemot de Troïl

Les effectifs sont en progression par rapport à 2008, notamment à l'échelle du secteur 100 mais aucun oiseau ne s'est installé cette année sur le secteur 400, conséquence très probable de la prédation enregistrée les années passées.

Avec 239-267 couples, la colonie du cap Fréhel accueille environ 88 % des 274-302 couples de guillemots recensés en Bretagne en 2009, mais seulement 17 % des couples du cap Fréhel se reproduisent sur un îlot en réserve (Petite Fauconnière = secteur 100).

Le dénombrement des quelques couples installés ces dernières années dans la partie haute du nord-est de la Petite Fauconnière est rendu difficile par l'absence d'angle d'observation favorable de terre pour cette zone. La sortie en bateau du 7 mai a permis de noter plus précisément les sites occupés sur ce secteur.

La faible fréquence des suivis sur cette espèce ne permet pas de connaître les dates de ponte avec précision, mais il semble que les premières pontes ont débuté vers la mi-avril, date classique. Le 17 avril, 1 œuf est observé sur la Petite Fauconnière (Y. Bourgaut). Les quelques poussins les plus précoces sont notés le 27 mai. Les premiers départs de poussins ont vraisemblablement eu lieu durant la première décade de juin. Le 3 juillet, il ne reste des guillemots que sur la partie haute du secteur 100, avec 15-20 adultes et au moins 2 poussins. Le 16 juillet, il ne reste plus aucun guillemot dans les falaises.

Contrairement à ce qui s'est passé en 2007-2008, aucune prédation massive par les corneilles noires n'a été constatée cette année (un seul œuf prédaté trouvé et aucune désertion de corniches en cours de saison). La saison s'est même bien déroulée puisque les effectifs augmentent. La désertion du secteur 400 peut être considérée comme une conséquence directe de la prédation des années passées.

Bilan de la reproduction des guillemots de Troïl

	Secteurs				
	100	200	300	400	TOTAL
2006					
Nombre de SAO	42-44	148-153	73-75	10-12	273-284
Nombre de cas de reproduction prouvée	6	8	5	0	19
Nombre de poussins vus	5	6	4	0	15
Individus bridés reproducteurs	1	4	2	1	8
2007					
Nombre de SAO	33-36	133-142	55-59	3+	224-240
Nombre de cas de reproduction prouvée	8	18	8	0	34
Nombre de poussins vus	6	14	8	0	28
Individus bridés reproducteurs	1	2-3	3	0	6-7
2008					
Nombre de SAO	31-36	134-139	57-60	2	224-237
Nombre de cas de reproduction prouvée	5	15	4	0	24
Nombre de poussins vus	5	9	3	0	17
Individus bridés reproducteurs	0	3	2	0	5
2009					
Nombre de SAO	39-45	139-153	61-69	0	239-267
Nombre de cas de reproduction prouvée	10	34	20	0	64
Nombre de poussins vus	7	30	19	0	56
Individus bridés reproducteurs	1	4	3	–	8

Unité de recensement = SAO (Site Apparemment Occupé)

Les observations ont permis d'identifier un minimum de 8 individus bridés reproducteurs certains ou probables. La proportion d'individus bridés parmi les reproducteurs est donc de 1,6 %. Au moins deux autres individus bridés étaient apparemment cantonnés sur des sites du secteur 200.

Un guillemot bagué (bague métal patte gauche) a été observé le 11 juin 2009 dans la partie basse de secteur 300 (en couple avec un couveur).

Pingouin torda**Bilan de la reproduction des pingouins torda**

Secteur	Bilan 2006	Bilan 2007	Bilan 2008	Bilan 2009
La Banche	1 site, ponte ?	0 site	0 site	0 site 1 prospecteur
Amas du cap	apparemment 0	apparemment 0	simple prospection	apparemment 0
Pointe du cap	apparemment 0	apparemment 0	apparemment 0	apparemment 0
secteur 400	1-2 sites	1 site	1-2 sites	2 sites ponte ?
secteur 300	0-1 site	1 site, 1 ponte, 1 poussin	1 site ponte ?	1 site ponte ?
secteur 200	3 sites, 3 pontes, 3 poussins	3 sites, 1+ ponte, poussin ?	3 sites ponte ?	3 sites, 1+ ponte, 1+ poussin
Grande Fauconnière	apparemment 0	apparemment 0	apparemment 0	apparemment 0
Falaise Sud Fauconières	0 site	0 site	0 site	0 site
TOTAL	5-7+ sites, 3+ pontes, 3 poussins	5+ sites, 2+ pontes, 1+ poussin	5-6+ sites, ponte ?	6 sites, 1+ ponte, 1+ poussin

La sortie en bateau du 7 mai a permis de rechercher l'espèce dans tous les secteurs de falaises non visibles de terre, notamment dans les falaises du nord-est de la pointe du cap (du secteur 400 jusqu'à la pointe). Un seul site

nouveau a pu être localisé, situé dans le secteur 400. Une seule preuve de reproduction effective a été notée (poussin).

La colonie du cap Fréhel accueille environ 19 % des 31-33 couples de pingouins recensés en Bretagne en 2009, mais aucun site n'est sur les îlots en réserve. Depuis 2007, tous les sites occupés au cap Fréhel sont en effet situés sur la falaise continentale entre les Fauconnières et la pointe du cap.

Corneille noire

Prédation : aucune prédation massive sur les œufs de guillemots n'a été constatée en 2009. Une tentative de prédation par un couple de corneilles sur les nids de goélands argentés de la Grande Fauconnière a été observée le 11 mai, mais les goélands les ont repoussées. Un œuf de guillemot prédaté a été trouvé sur le chemin des fous le 19 mai.

Les corneilles sont toujours présentes sur le cap, avec un maximum observé de 5-6 individus sur la lande vers le Jas le 29 avril. A la demande du syndicat des caps, suite à la prédation enregistrée les années passées, des opérations de tir au fusil ont été programmées les 5 et 20 mai par les agents de l'ONCFS, mais sans succès. La pose d'une cage-piège sur le cap est difficilement envisageable pour des raisons logistiques car cela implique une visite tous les matins. Cependant, en cas de besoin à l'avenir, l'utilisation de cages à pie, bien plus petites que les traditionnelles cages à corvidés et donc faciles à déplacer et à installer directement en haut de falaise pourrait s'avérer efficace.

Grand corbeau

Prédation : aucun cas noté en 2009

1 couple reproducteur avec 1 jeune à l'envol en 2009 (BC & Y. Bourgaut)

Faucon pèlerin

Prédation : aucun cas noté sur les oiseaux marins du cap Fréhel (les corneilles du cap Fréhel ne font malheureusement pas partie du régime alimentaire du couple de faucon pèlerin...)

1 couple nicheur avec échec ; un second couple semble vouloir s'implanter sur le cap, affaire à suivre... (P. Behr & Y. Bourgaut)

Autres observations

Avifaune

Regroupement multispécifique en pêche le 24 février, au niveau de la roche de l'Etendrée (est du cap), avec environ 120 goélands (majoritairement argentés, avec quelques marins et bruns), une trentaine de guillemots, un pingouin, une vingtaine de cormorans huppés, puis aussi 1 fou de Bassan. Les proies pêchées sont de petits poissons brillants, qui mesurent 1 à 1,5 fois la longueur du bec des goélands (il ne s'agit pas de lançon)

Tadorne de Belon : pas de recensement

Goélands cendrés : 3 individus le 7 mai

Macareux moine : 1 individu observé en pêche le 22 mai (M. Jaffré)

Coucou gris : présent sur le cap mais pas de recherche spécifique ; premier chanteur entendu le 9 avril

Engoulevent d'Europe : pas de donnée

Martinet noir : pas de recensement de la colonie rupestre de la pointe du Jas

Hirondelle de fenêtre : pas de recensement de l'ensemble des colonies rupestres sur le cap

Hirondelle de cheminée : passages quasi-continus le 29 avril, les oiseaux filant plein nord vers les îles anglo-normandes, très bien visibles ce jour là

Hirondelle de rivage : 1 en vol le 19 mars

Bergeronnette grise : présente dans le secteur des Fauconnières, pas de donnée concernant la reproduction

Rougequeue noir : toujours présent sur le cap mais pas de recherche spécifique des nicheurs ; près de la Banche, 1 mâle chanteur le 2 avril et 1 femelle transporte de la nourriture le 7 mai

Traquet motteux : 1 femelle à la pointe du Jas et 1 mâle et 1 femelle au nord du phare le 19 mars ; 1 individu entre le phare et le Jas le 2 avril ; 1 mâle entre le phare et les Fauconnières le 7 mai ; aucun oiseau « suspect » par la suite en période de reproduction (BC & Y. Bourgaut)

Merle à plastron : 1 individu mi-avril dans les falaises de l'anse des Sévignés, près du petit port (P. Quéré)

Mammifères marins

Observation de 5-6 grands dauphins en pêche juste dans l'est de l'amas du Cap le 24 février (BC) et observation de 3 grands dauphins le 22 mai (M. Jaffré)

Fréquentation nautique

Observation de 3 bateaux avec des touristes prenant des photos le 17 avril autour de la Fauconnière et au pied de la falaise continentale sous les guillemots (fort dérangement observé)

Bibliographie

- Cadiou B. (coord.) 2009 – *Oiseaux marins nicheurs de Bretagne, 2008*. Contrat de projets État-Région (CPER 2007-2013), programme « sauvegarder et valoriser le patrimoine naturel ». Rapport Bretagne Vivante - SEPNB / Conseil Régional de Bretagne, 33 p.
- Henry J. & Monnat J.-Y. 1981 – *Oiseaux marins de la façade atlantique française*. Rapport SEPNB / MER, 338 p.
- Mavor R.A., Heubeck M., Schmitt S. & Parsons M. 2008 – *Seabird numbers and breeding success in Britain and Ireland, 2006*. Joint Nature Conservation Committee, Peterborough, UK Nature Conservation, No. 31, 113 p.
<http://www.jncc.gov.uk/page-4363>
- Van Franeker J.A. & Wattel J. 1982 – Geographical variation of the fulmar *Fulmarus glacialis* in the North Atlantic. *Ardea*, 70 : 31-44

RÉSERVE DU CAP SIZUN

Protections et inventaires : Site classé, site inscrit, ZPS, ZSC, ZNIEFF 1, ZICO, Espace naturel sensible du département

Commune : Goulien

Propriété : Conseil général (25 ha), État (îlots+DPM au large de la réserve), privée (8 ha) et Bretagne Vivante - SEPNB (4,2 ha.)

Convention : convention signée le 26 septembre 1986 avec CG 29, autorisation d'occupation temporaire jusqu'au 31 déc. 2006 avec îlots/DPM État, convention de gestion signée le 6 octobre 1989 avec privé

Plans de gestion : mini plan de gestion 1995, 1er (1996/2000) + évaluation (2001) et 2ème plan (2001-2006) + évaluation (2008)

Plan d'interprétation : 1er (2000/2005)

Description : Falaises et landes littorales

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : communautés à lichens de rochers maritimes, grottes à *Asplenium obovatum*, pelouses et landes littorales riches en écotypes variés : *Serratula tinctoria* ssp. *seoani*, *Solidago virgaurea* ssp. *rupicola*, *Heracleum sphondylium* var. *trifoliatum*, *Ilex aquifolium* fo., corniches à *Romulea columnnea*, *Scilla verna*, mares tourbeuses, pelouses fraîches à *Polygonatum odoratum*, *Mellitis melissophyllum*, *Lathyrus montanus*, cortège préforestier des falaises : *Euphorbia amygdaloides*, *Mercurialis perennis*

Faune : falaises à oiseaux marins nicheurs : mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*), guillemot de Troil (*Uria aalge*), fulmar boréal *Fulmarus glacialis*, cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*, goéland argenté (*Larus argentatus*), goéland brun (*Larus fuscus*), goéland marin (*Larus marinus*). Falaises et grottes à oiseaux rupestres nicheurs : faucon pèlerin, *Falco peregrine*, crabe à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) et le grand corbeau (*Corvus corax*) (nicheur hors réserve)

Conservateur : Alain Thomas

Personnel permanent : Pierre Le Floc'h, garde-animateur et Damien Vedrenne, responsable de site.

Personnel d'accueil et d'animation au printemps : -

Bénévoles: Richard Talbot, Raphaël Trompier, les adhérents de la section de Douarnenez, Morgane Huteau, Gaëtan Guyot.

L'équipe de la réserve remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent régulièrement dans les actions mise en place (comptages, chantiers, accueil, etc.)

L'ÉDITORIAL DU CONSERVATEUR

Convergences...

Dès 1958, la SEPNB avait montré le chemin en souhaitant faire reconnaître le caractère d'exception des falaises du Cap Sizun et notamment celles de Goulien.

Au cours de ce demi-siècle, il y eu parfois des querelles et des incompréhensions à propos de la réserve. Mais, sur l'essentiel, nous n'étions pas seuls car le Conseil général du Finistère puis le Conservatoire du Littoral confortèrent cette voie et cette évidence au fil des années par de nombreuses acquisitions foncières de pointe en pointe.

Aujourd'hui, de la plus célèbre, celle du Raz, en passant par la plus discrète, celle de Castelmeur ou par celle revenue de loin, celle de Feunten Aod qui faillit être dévorée par une centrale nucléaire, le Cap Sizun dispose d'un réseau exceptionnel de sites protégés. Sous certains aspects, la réserve a fait école. Ainsi, à la pointe du Raz

comme à la pointe du Van, on s'est résolu à encadrer la fréquentation piétonne en balisant strictement les sentiers de visite. Toujours à la pointe du Van ou près de celle de Castel Koz, voit on aujourd'hui des chevaux ou des bovins pâturer prairies et landes sur les *mene an aod*.

D'abord un peu réticentes, les communes du Cap ont petit à petit reconsidéré la question et souhaité devenir actrices de cet effort de conservation via la Communauté de communes . Et voilà maintenant la CCCS devenue l'opérateur unique pour la gestion de ces centaines d'hectares.

Les points de vue s'étant donc largement rapprochés, Bretagne Vivante a souhaité accompagner ces nouvelles orientations.

Ainsi, l'année 2009 aura donc vu l'ouverture permanente* et gratuite de l'«historique» sentier de visite de la «grande réserve» sur le *mene Kergulan*. Le spectaculaire panorama de Kastel ar Roc'h est désormais accessible en tout temps comme le sont les autres propriétés publiques.

Certes, tout comme sur les pointes de Van et du Raz, le public est invité à déambuler uniquement sur le chemin balisé car la réserve, avec l'aval du Conseil général, garde comme objectif prioritaire la préservation de la biodiversité.

L'année qui s'achève aura aussi vu l'équipe de la réserve mener à bien des travaux de gestion écologique conséquents sur le site de Kérivoal à Beuzec. Une opération significative de ce nouveau climat réunissant élus locaux, naturalistes et agriculteurs.

Pour conclure, tout irait presque pour le mieux... si le mauvais état de santé des populations d'oiseaux de mer ne venait pas nous rappeler les profonds dérèglements des écosystèmes... Pour les corriger, il faudra, là aussi, rassembler les énergies.

De notre bord, outre les suivis de routine sur la réserve, 2010, année de la biodiversité, verra bénévoles et salariés de Bretagne Vivante arpenter l'ensemble du littoral du Cap Sizun pour le recensement national décennal des oiseaux marins et un premier inventaire du Choucas des tours. Notre façon d'apporter notre pierre à la connaissance d'un patrimoine que nous devons protéger en commun.

... et rude adaptation

L'année 2009 a été marquée par des changements profonds dans la gestion du site. Principalement pour des contraintes budgétaires, l'activité du personnel de la réserve a été redéployée. Damien Vedrenne, responsable du site, a rejoint durant l'année scolaire et deux jours par semaines l'équipe d'animation de Bretagne Vivante travaillant avec les écoles de la Communauté urbaine de Brest. Pierre Le Floc'h, garde-animateur, s'est vu confié des missions de génie écologique sur d'autres sites naturels gérés par l'association. Il en est résulté le choix de cette ouverture permanente du sentier de visite de Kergulan ainsi qu'une diminution sensible du nombre de visites guidées d'avril à août. Cette configuration sera reconduite en 2010.

Alain Thomas
Conservateur de la réserve

1. SUIVIS naturalistes

1.1 Oiseaux marins nicheurs

Océanite tempête	0	Goéland brun	64
Fulmar boréal	24	Goéland marin	33
Cormoran huppé	47	Mouette tridactyle	121
Goéland argenté	273	Guillemot de Troïl	10

Tableau 1. Effectifs reproducteurs
(en nombre de couples)

espèce	année	effectif Goulien	Goulien / cap	Goulien / Finistère	Goulien / Bretagne	Bretagne/ France
Guillemot de Troïl	2009	10	100 %	100 %	3-4 %	100 %
Fulmar boréal	1998	12	39 %	7 %	3 %	29 %
	2003	26	72 %	-	-	-
Mouette tridactyle	2005	393	33 %	33 %	28 %	21 %
	2008	161	16 %	17,00%	16,00%	-
Cormoran huppé	1999	108	45 %	6 %	2 %	-
Goéland argenté	1999	258	19 %	1 %	< 1 %	-
Goéland brun	1999	82	61 %	0,6 %	0,4 %	-
Goéland marin	1999	17	18 %	< 1 %	< 1 %	-

Tableau 2. Importance relative des effectifs d'oiseaux marins de la réserve

Les années prises en compte sont les années les plus récentes pour lesquelles nous disposons des chiffres à l'échelle régionale :

- Cadiou B. 2008 / Bretagne Vivante. *Oiseaux marins nicheurs de Bretagne, 2007* / Contrat Etat-Région
- Cadiou B. Idem 2009 / à paraître

Sites d'est en ouest	Fulmar boréal	Cormoran huppé	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Mouette tridactyle	Guillemot de Troïl
Karreg an dour			1	1	1		
Korn a bro			2			5	
Karreg Ar skeul	1		9	2			
Porz n'hallen	8	2				11	
Vein zu			2		1		
Karreg Vein zu			18	3	1		
Kulanou			3				
Porz ar wreg	5		4			1	
Kastel ar roc'h			19	2		77	
Karreg menesite			7				
Karreg chella- TC	5						
Toul a c'habannou			16				
Beg al lochou	1		4			27	
Karreg Korn			10	1			

Sites d'est en ouest	Fulmar boréal	Cormoran huppé	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Mouette tridactyle	Guillemot de Troil
Karreg melen			6				
Porz Kanape			13	1			
Milinou kermaden		8	40	1			10
Fellereg huel			4				
Fellereg plad			21	2	1		
Aod breneur			3	2			
Aod kerguerieg			4				
Ar Vreineg							
An Avrelleg		4	17	20	1		
Karn Huel			7	1			
Lambret				1	1		
Karreg raden			1				
An Aoteriou		6	8				
An Enezenn		1					
Milinou braz	4	22	39	23	22		
Karreg. Hir		4	6	2	1		
Karreg Guillaoued		1	4				
Porz marc'h		2	19	1	3		
Total réserve	24	50	287	61	33	121	10

Tableau 3. Localisation des couples d'oiseaux marins nicheurs

En dehors de la nette augmentation des effectifs reproducteurs du goéland marin, nous n'avons constaté guère de surprise cette année. Les tendances des saisons précédentes se confirment, la population de guillemots de Troil continue de décliner malgré un succès reproducteur toujours élevé. Les mouettes tridactyles connaissent leur pire saison depuis quatre décennies avec un échec total de la reproduction.

Fulmar boréal

24 SAO, 21 pontes (20 en 2008)

Site	Nb de SAO	Nb pontes probables	Nb pontes vérifiées	Nb envols constatés
Karreg ar Skeul	1	1	1	0
Porz n'Hallen	8	7	5	4
Karreg al Louarn	0			
Porz ar Wreg	5	5	4	4
Tachenn ar C'had	5	4	3	1
Toul ar C'habanou	0			
Beg al Lochou	1	1	1	0
Milinou Braz	4	4	3	0
Total réserve	24	21	17	9

Tableau 4. Localisation des couples et bilan de la reproduction du fulmar boréal

Avec 9 envols seulement pour 24 sites apparemment occupés (SAO), dont 21 sites avec reproduction (SAR) vérifiés, le taux de reproduction du fulmar au sein de la réserve (0,38) reste inférieur à la moyenne connue chez l'espèce (0,5). Cependant, il s'agit de la meilleure année en nombre de jeunes envolés depuis 2003.

On peut noter que l'essentiel des envols ont eu lieu sur 2 falaises seulement : Porz n' Hallen et Porz ar wreg. La plus grande proportion d'échec étant à nouveau constatée sur la falaise Tachenn ar c'had, ainsi que sur l'îlot Milinou braz.

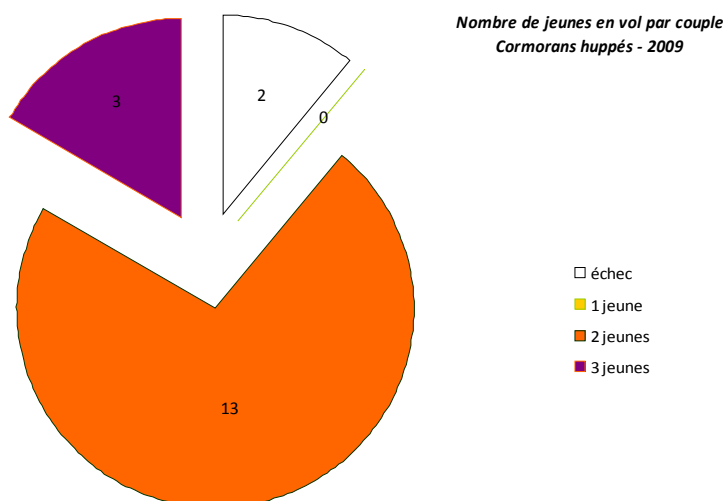
Cette année, faute de financements, nous n'avons pas réalisé de suivis fulmar sur les autres sites du cap Sizun.

Cormoran huppé

50 couples (47 en 2008)

La légère augmentation (+ 6%) s'inscrit dans les fluctuations annuelles d'une population à nouveau globalement stable. Le suivi de reproduction mis en place en cours de saison, portant sur 18 couples, indique des performances reproductives moyennes. Un suivi sur une période plus longue permettrait de mieux cerner les causes d'échec précoce.

La production moyenne est de 1,9 jeune par couple.



Succès de reproduction des cormorans huppés

Le suivi de reproduction sur le Milinou Braz n'étant pas possible, nous ne pouvons pas affirmer que les performances enregistrées soient les mêmes sur cet îlot.

Goéland brun

64 couples (102 en 2008)

Depuis de nombreuses années, l'effectif reproducteur de goéland brun de la réserve comporte une part d'approximation liée à la difficulté de différencier les nids de cette espèce de celle du goéland argenté. Sur les colonies mixtes, les nids des 2 espèces sont comptés sans distinction, puis attribués au prorata du nombre d'oiseaux adultes de chaque espèce observés sur le site.

De faibles variations du chiffre avancé peuvent venir de la difficulté d'évaluation du ratio entre les 2 espèces, et plus la proportion de nids vides lors du décompte est importante plus la fiabilité de l'estimation diminue.

La diminution apparente de 40% n'est donc pas à considérer comme une valeur absolue mais plus vraisemblablement comme les effets cumulés d'une baisse réelle et d'un taux de présence des adultes assez faible pouvant s'expliquer une forte prédation sur les œufs, mais les preuves manquent. En l'absence d'un nombre significatif de nids où l'on pourrait suivre le déroulement de la reproduction, il nous est difficile de quantifier le succès reproducteur. Mais le faible nombre de jeunes goélands bruns observés à proximité des sites de nidification, plaide pour un succès reproducteur assez faible depuis plusieurs années.

Les causes de ce faible taux de réussite ne sont pas certaines et la part des différents prédateurs dans ce phénomène ne peut être précisée.

Il faut aussi signaler l'éclatement de la colonie d'An Avrelleg avec un report d'effectif vers le Milinou Braz. Du fait de la présence du couple de faucon pèlerin sur Milinou Braz, le recensement se fait dorénavant depuis la côte,

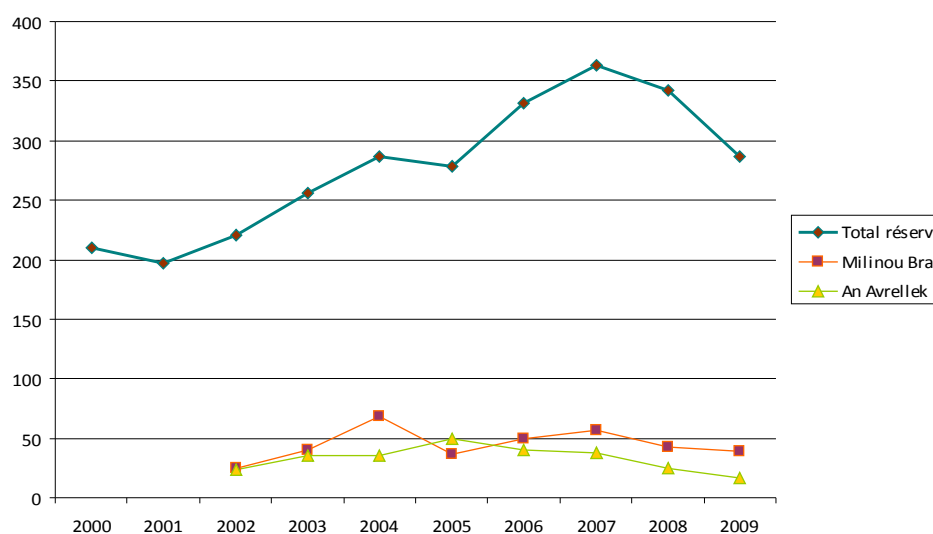
donc non pas basé sur un décompte de coupes, (quelles soient vides ou pleines) mais plutôt sur un décompte d'oiseaux installés sur un nid. Cette modification peut expliquer une partie de la baisse d'effectif observée surtout en cas de prédation importante, ce qui reste tout à fait probable.

Goéland argenté

287 couples (342 couples en 2008)

Le goéland argenté retrouve ses effectifs reproducteurs de 2004, malgré une baisse notable par rapport à l'an dernier. Les conditions de recensement sont identiques à l'année 2008 : décompte à distance des couples sur l'îlot Milinou Braz afin de ne pas déranger le couple de faucon pèlerin.

Couples reproducteurs - goéland argenté 2000-2009



Suivi de la reproduction de la colonie de Milinou Kermaden

Le nombre de nids suivis est de **34**. Le suivi s'est déroulé du 20 mai au 06 juillet, en 13 passages.

Le volume des pontes, vu les conditions de suivi, ne peut être connu. La production moyenne est de **1,2 jeunes par couple reproducteur**. La majorité des échecs de reproduction a lieu dans la décade qui suit l'éclosion, quand celle-ci a lieu.

Le suivi de la reproduction indique un résultat moyen de reproduction satisfaisant, mais il semble bien que ce site ne soit pas représentatif de la situation moyenne qui règne sur l'ensemble de la réserve. L'absence de prédation sur cet îlot étant loin de la situation qui règne sur bon nombre de secteurs où nichent les goélands sur le littoral de Goulien. Cet état de fait, déjà ancien, explique sûrement la belle densité de reproducteurs qu'abrite toujours ce site.

Bien que réputé intolérant à la présence de poussin étranger à leur couvée, sur leur territoire, nous avons pu constater l'adoption d'un petit poussin par un couple nourrissant déjà 3 poussins plus âgés d'au moins une semaine. Le petit adopté était encore là 2 jours plus tard mais n'a plus été revu par la suite.

Production de jeune	Nombre de nids	Pourcentage
échec	10	27%
1 jeune	8	22%
2 jeunes	13	35%
3 jeunes	3	8%

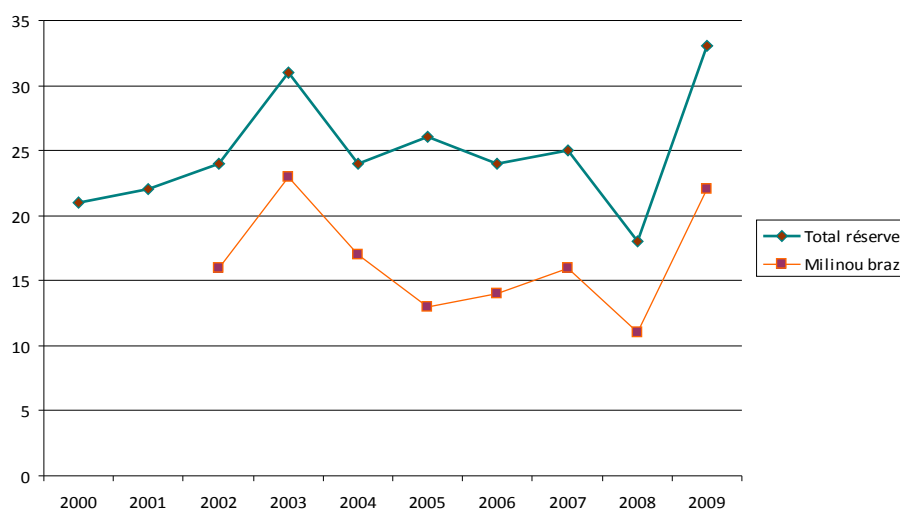
Tableau 5. Suivi de la reproduction du goéland argenté - Milinou Kermaden

Goéland marin

33 couples (18 en 2008)

La forte augmentation constatée cette année est assez surprenante tant cette espèce faisait preuve d'une grande stabilité ces cinq dernières années, hormis la baisse des effectifs en 2008 (CF graphique ci-dessous). Cette augmentation a principalement lieu sur l'îlot Milinou Braz. Il semble difficile de connaître l'origine des oiseaux responsables de ce renforcement d'effectif, et il serait intéressant, dans ce contexte, de comparer l'évolution des deux colonies de l'espèce sur le cap Sizun : Milinou Braz et Milinou Sant Tei (Clédén-Cap Sizun).

Couples reproducteurs - goéland marin 2000-2009

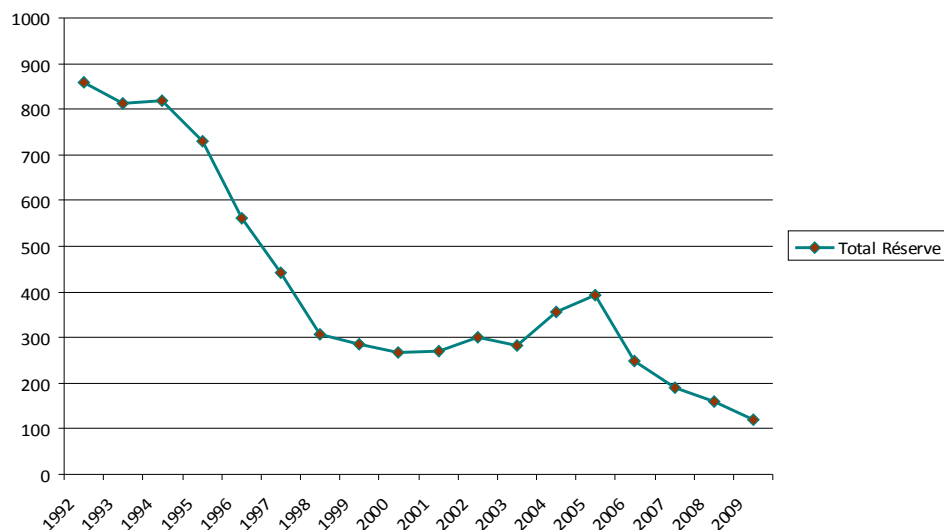


Mouette tridactyle

121 couples (161 en 2008)

Toutes les colonies de la réserve sont concernées par la baisse des effectifs constatée depuis quatre ans. La petite colonie de Kermaden a disparu en 2008 et, vu le faible nombre de couples sur la colonie de Korn a bro, on peut s'attendre à sa disparition l'an prochain.

Couples reproducteurs - mouette tridactyle 1992-2009



De plus, aucun poussin n' a pris son envol en 2009. Le phénomène de double prédation (faucons pèlerins, puis goélands et corneilles) se poursuit depuis l'installation du couple de faucon pèlerin au sein de la réserve en 2005.

Les tridactyles ont régulièrement déserté les falaises à partir du 22 juin, elles n'y passe plus la nuit le 25 et ne seront pas revues après le 10 juillet, soit un mois et demi plus tôt que lors d'une saison de reproduction normale.

Malheureusement, pour les colonies de tridactyle de Goulien, on ne voit aujourd'hui pas quel événement pourrait stopper ce déclin.

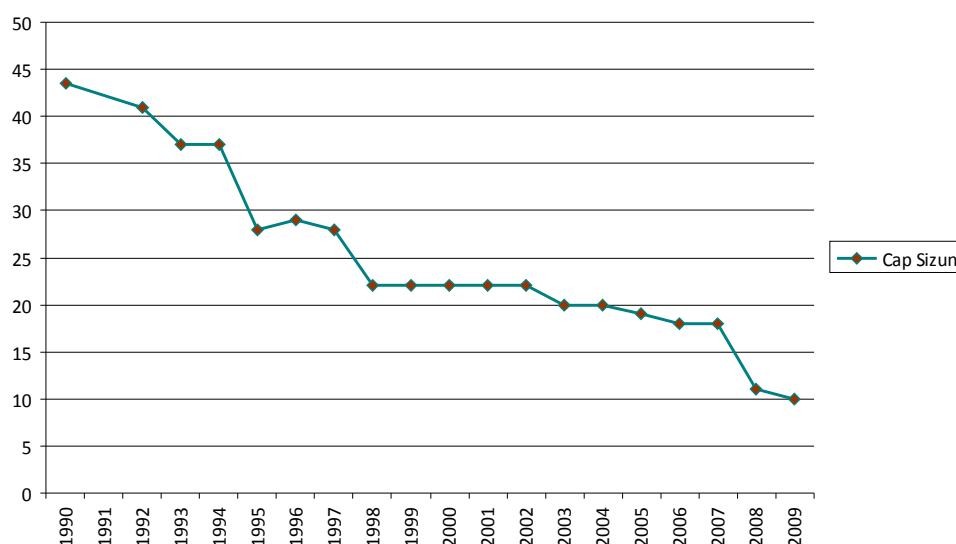
Cette année, faute de financement, nous n'avons pas réalisé de recensement à la pointe du Raz (environ 7 à 800 couples), ni à la pointe du Van (environ 10 couples).

Guillemot de Troïl

10 couples (11 couples en 2008)

L'érosion lente de l'effectif reproducteur persiste malgré le bon déroulement des reproductions précédentes. Cette colonie relictuelle est toujours installée sur l'îlot Milinou Kermaden.

Couples reproducteurs - guillemot de Troïl 1990-2009



Date	cumul nombre de pontes
18-04	0
24-04	2
27-04	4 ou 6
30-04	8
07-05	10 (1 perte)
10-05	10
14-05	10 (1 remplacement)

Tableau 6. Les pontes de guillemots

Date	cumul nombre de départ de poussins
10-06	0
15-06	5
19-06	5
22-06	7
24-06	8
25-06	9
02-07	0*

Tableau 7. Les départs des poussins

* le poussin issu de la ponte de remplacement a disparu trop tôt pour que le départ soit possible.

Le paradoxe de cette espèce est celui d'une régression en dépit d'un fort taux de réussite de reproduction chaque année. Dans bien des cas, c'est la faiblesse de ce taux, quelque en soit les causes, qui amène la réduction des effectifs reproducteurs.

Dans la littérature, les études sur la production de jeune consacrées à cette espèce font état de succès reproducteur au tour de 75%. Avec un succès reproducteur de 90%, cette colonie est sûrement une des plus productives ce qui confirmerait un potentiel alimentaire satisfaisant de la baie de Douarnenez. La comparaison entre succès reproducteur et l'évolution des effectifs, illustre surtout probablement la dangerosité de cette baie pour les oiseaux plongeurs comme le guillemot.

À l'heure actuelle, aucun répulsif à oiseaux (comme il en existe pour les cétacés) n'est envisagé ou expérimenté pour limiter les captures d'oiseaux dans les filets, ce qui semble pourtant la cause principale du déclin des guillemots dans notre département. Un beau sujet d'étude et d'expérimentation pour la Parc marin d'Iroise!

1.1.2. Oiseaux nicheurs terrestres

Faucon pèlerin

1 couple reproducteur, 3 jeunes à l'envol.

C'est un nouveau succès de reproduction pour le couple de faucons pèlerins nichant pour la cinquième année consécutive dans le périmètre de la réserve. Le couple a choisi un nouveau site à proximité immédiate de celui de 2008, sur la face Est de l'îlot Milinou Braz. L'emplacement discret nous a interdit toute observation directe de l'oiseau couveur et des poussins jusqu'à un stade relativement avancé.

Il faut attendre le 25 mai pour apercevoir deux poussins, et quatre jours plus tard pour pouvoir observer les trois jeunes de la couvée, soit une quinzaine de jours seulement avant l'envol du premier, le 12 juin. C'est avec huit jour d'avance le même calendrier qu'en 2008.

Les trois jeunes à l'envol sont notés dix-sept jours après l'envol. Puis, nous notons la présence d'au moins deux jeunes non émancipés à la fin juillet avec l'observation du nourrissage d'un mâle et d'une femelle juvéniles par la femelle le 27 juillet, la proie était alors un jeune goéland argenté.

Les colonies de mouettes tridactyles de la réserve restent un des terrains de chasse et d'apprentissage pour les faucons pèlerins.

Chouette chevêche

Aucune observation n'a été faite cette année sur le site.

Un oiseau est noté à la pointe du Van ainsi qu'à proximité de Bestrée. L'aire de répartition côtière de l'espèce semble se contracter toujours d'avance vers l'extrémité du Cap Sizun.

Crave à bec rouge

3 couples, 5 jeunes à l'envol

La réserve abrite toujours trois couples reproducteurs :

-An Aoteriou : 2 juvéniles, envols le 25 mai.

-Porz Hir : 2 juvéniles, envols le 5 juin et 3 juillet.

-Toull ar c'habannou : 1 juvénile, le 15 juin.

Baguage de craves en 2009

Comme l'an dernier, des jeunes ont été bagués sur la réserve par Morgane Huteau. Les deux jeunes de Porz Hir, ont pu être marqués le 25 mai, 10 jours avant leur envol. (JRm/W, Jnm/W). Le stade trop avancé des juvéniles d'an Aoteriou le 25 mai rendait le baguage trop aléatoire.

En dehors de la réserve, les cinq juvéniles de Ty Deved (Plogoff) ont été bagués le 24 mai.

Les sept jeunes bagués cette année au mois de mai ont été contrôlés à proximité de leur site de naissance pendant le mois de juillet. Aucune observation de ces oiseaux ne nous est parvenue depuis la mi-août.

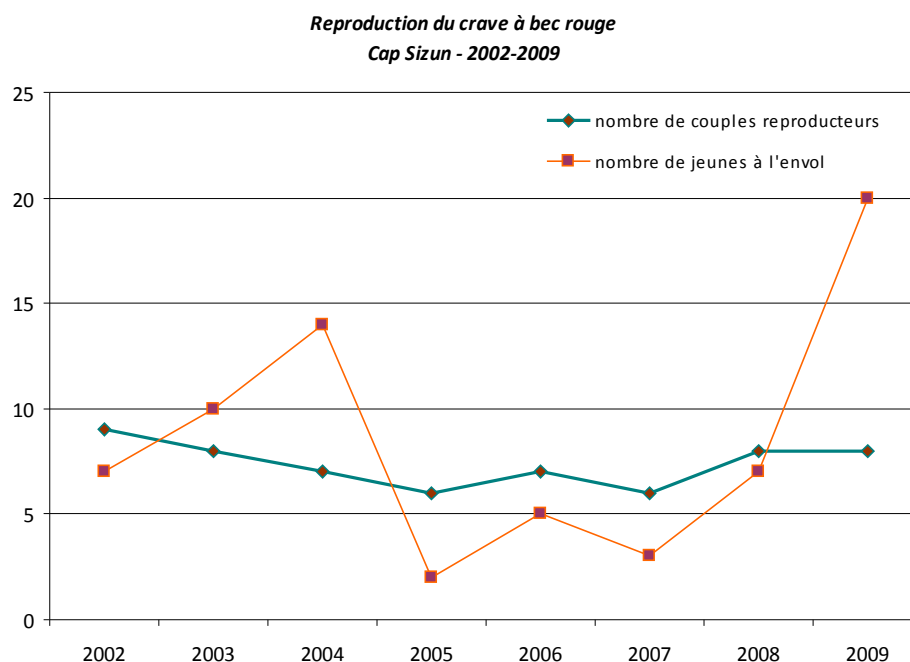
Ce manque de contact ne signifie pas forcément la disparition ou le déplacement de ces individus, mais illustre la difficulté à suivre les individus non reproducteurs potentiellement mobiles que sont les craves émancipés surtout pendant leur première année. Le programme de marquage coloré en cours permet d'avancer dans la compréhension des déplacements de ces jeunes oiseaux.

Ainsi, parmi les huit jeunes craves capistes marqués en 2008, cinq sont toujours observés régulièrement. Quatre jeunes fréquentent le dortoir de N'Aod Iven près de la pointe de Dinan en presqu'île de Crozon (1 issu d'an Aoteriou et 3 issus de Ty Deved), un jeune originaire d'an Aoteriou fréquente plusieurs dortoirs des côtes léonardes.

Observation 1h à 1h30 / site	mars Transport de matériaux	avril Nourrissage de la femelle	mai-juin Nourrissage des pulli	Juvéniles volants
Kerivoal		non; 4 mai		/
Toul ar c'habannou		oui; 3 avril	oui; 17 avril	1 juve
An aoteriou	oui; 2 mars	oui; 3 avril	oui, 17 avril	2 juves
Porz Hir	oui; 2 mars	oui; 3 avril	oui, 17 avril	2 juves bagués le 5 mai
Kastelmeur		oui; 7 avril		2 juves le 23 juin
Kerbesquerien		oui; 7 avril	oui; 3 mai	3 juves le 23 juin
Beg ar Van		non; 7 avril (4 ois.) oui; 24 avril		2 juves
Bestrée		non; 16 avril		?
Feunten aod		non; 16 avril		?
Porz mor				3 oiseaux / grotte le 2 juin
Beg ar Raz				3 juves le 23 juin
Pointe de Plogoff Ty Deved				5 juves bagués

Tableau 8. Bilan de la reproduction du crave à bec rouge dans le cap Sizun

En 2009 sur l'ensemble du cap Sizun, 8 couples de craves à bec rouge ont mené 20 jeunes à l'envol. Ce sont les meilleurs résultats de l'espèce sur le cap depuis la mise en place du suivi à l'échelle de la zone en 2002. Le meilleur score précédent était 13 jeunes en 2004.



Si la presque totalité des couples s'est reproduit, on constate en revanche un faible nombre de jeunes pour chaque couple, excepté les cinq jeunes du couple de Ty Deved.

Il faut noter que la commune de Beuzec n'a abrité aucun couple reproducteur cette année. Le site de Toull sabl est resté inoccupé. Celui de Porz Mor hébergeait trois oiseaux qui n'ont jamais montré de comportement reproducteur.

Grand corbeau

Plogoff

Comme pressenti l'an dernier, un nouveau couple s'est installé à la pointe du Raz. L'unique jeune de ce couple s'est pendu aux matériaux du nid peu de temps avant son envol. Cet accident coïncide avec la disparition suspecte des adultes. On peut comparer ce constat avec la dernière reproduction du grand corbeau à Goulien en 2003.

Beuzec

Le 24 février la femelle couve sur le nid de Porz Mor. Le 29 avril, le nid est tombé avec la corniche qui le supportait. On peut raisonnablement penser que les jeunes sont morts, mais le repli d'un ou plusieurs jeunes vers le fond de la grotte où les adultes auraient pu finir leur élevage reste possible.

Cléden

Le couple de Kerharo a de nouveau réussi sa reproduction.

le 24 février la femelle couve. Le 28 avril, il y a quatre jeunes au nid, prêts à l'envol. La famille au complet est observée sur la réserve jusqu'à fin juillet. La dernière donnée attestant la présence de la fratrie est enregistrée le 28 août.

Canard colvert

La présence d'oiseaux des 2 sexes en période de reproduction laisse supposer la reproduction.

Faucon crécerelle

1 couple reproducteur

Le couple local reste fidèle à son site du Kougon Ru, mais a changé de corniche. Celle-ci semble localisée assez haut dans le fond du Kougon. Le comportement des oiseaux et l'observation de jeunes volants pendant l'été prouvent la reproduction. Faute d'avoir pu localiser précisément le site de reproduction, le déroulement de celle-ci n'est pas connue.

Perdrix rouge

L'espèce semble moins présente cette année où aucun signe de reproduction n'a été observé.

Perdrix grise

L'espèce n'a pas été observée dans son dernier bastion de Porz n'ejen ni ailleurs sur la réserve; son absence se confirme.

Coucou gris

L'espèce a été peu présente cette année, sans doute en relation avec la baisse des effectifs de pipit farlouse, qui est l'espèce hôte privilégiée sur la réserve. Aucun jeune n'a été vu mais la baisse de la pression d'observations estivales rend toute comparaison avec les saisons précédentes, peu fiable.

Pipit farlouse

Espèce reproductrice non recensée.

Les premières parades sont notées à la petite réserve le 2 mars où quatre mâles paraden.

On notera, comme l'an dernier, la faiblesse des bandes migratrices estivales. La plus importante de celle-ci est notée le 21 septembre et ne dépasse pas 30 oiseaux. Les stationnements de l'automne 2009 semblent aussi plus faible qu'à l'accoutumée et aucune bande dépassant la dizaine d'individus n'a pu être observée.

Tarier pâtre

Le premier chant est noté à Park Breneol le 2 mars. Il ne semble pas que la population ait changé depuis l'an dernier. Les effectifs de cette espèce sédentaire ne semblent pas avoir changé.

Fauvette grisette

Le premier chant est noté, le 16 avril.

Bruant jaune

Le premier chant est noté le 2 mars.

1.3. Oiseaux migrants et visiteurs occasionnels

Grand cormoran

Le petit dortoir hivernal de Milinou Braz dont les effectifs varient entre vingt et trente oiseaux, ne semble pas avoir été le théâtre de parades nuptiales en fin d'hivernage.

Goéland bourgmestre

Cette espèce nordique visite occasionnellement notre région plutôt en hiver. Cette année, les oiseaux en plumage de deuxième année, ont été seulement observés en vol les 14 et 22 mai.

Caille des blés

Un oiseau est levé le 27 mai à Park n'Avrelleg. Il est probable que l'individu observé ait été dérangé par la fauche de foin réalisée sur une parcelle voisine ce qui peut expliquer sa présence momentanée sur un milieu qui ne lui est pas favorable.

Traquet motteux

On assiste, comme l'an dernier, à des passages migratoires particulièrement faibles. Le passage printanier se situe entre le 24 mars et le 14 mai et ne concerne qu'un seul oiseau à la fois. Le passage de retour vers les quartiers d'hiver est lui aussi très réduit et se situe entre le 27 juillet et le 16 septembre. La seule observation de plus de deux individus est de six oiseaux le 16 septembre.

Grive mauvis

Nombreuses le 9 octobre.

Autres espèces contactées

Fou de bassan, aigrette garzette, héron cendré, busard des roseaux, busard Saint-Martin, épervier d'Europe, bondrée apivore, bécasse, martinet noir, martin pêcheur, pic vert, hirondelle de rivage, hirondelle de cheminée, hirondelle de fenêtre, bergeronnette des ruisseaux, rouge gorge, rouge-queue noir, merle noir, grive musicienne, grive mauvis, cisticole des joncs, pouillot véloce, roitelet triple-bandeau, troglodyte mignon, mésange à longue queue, mésange bleue, mésange charbonnière, geai des chênes, pie bavarde, étourneau sansonnet, bruant zizi.

1.4. Les mammifères

Vison d'Amérique

Le suivi des ruisseaux à la recherche d'indices de présence de cette espèce n'a donné aucun résultat favorable positif pour cette espèce.

Loutre commune

Comme pour l'espèce précédente, il semble bien que l'espèce n'ait pas fréquenté le littoral communal cette année.

Chevreuil

Observé de manière régulière dans les secteurs traditionnels. La reproduction dans le secteur de Porz n'ejen ne fait aucun doute, le cadavre d'un jeune ayant été trouvé le 17 mai à Park Radenneg. Le bon état général du

jeune mâle et l'absence de morsures ou de parasites externes ne permettent pas de préciser les causes du décès.

Lapin de garenne

Les populations de la réserve semblent être à un bon niveau, peut-être plus élevé que l'an dernier particulièrement dans le secteur de Porz N'Ejen et du plateau de la petite réserve.

Lièvre roux

Le plateau de la grande réserve reste le site privilégié d'observation de l'espèce.

1.5. Insectes remarquables

Damier de la succise

Le damier de la succise *Euphydryas aurinia* est un papillon diurne de taille moyenne, de la famille des nymphalidés, inscrit à l'annexe II de la directive habitats et à l'annexe II de la convention de Berne. C'est une espèce protégée au niveau national.

Les contacts d'imagos le 22 mai sur la station de Porz Kanape font état de vingt individus sur un parcours de 150 mètres. Les suivis ultérieurs sont difficilement exploitables en raison de la présence simultanée du damier du plantain, espèce suffisamment semblable - notamment les individus défraîchis - pour estimer la proportion des deux espèces, lors de transects qui doivent être parcourus à vitesse constante et sans l'usage de filet. Il en va de même pour l'estimation des papillons volants en bas de pente observés à la jumelle depuis la rupture de pente. Le plateau de Ty Félix abrite toujours des groupes de chenilles. Le nombre plus faible de ces fratries plaide en faveur d'une baisse de reproducteurs par rapport à l'an dernier.

1.6. Les reptiles

Dans le cadre de l'Atlas régional des amphibiens et des reptiles, nous avons mis en place un transect de référence sur les parcelles de Park N'Avrelleg, Park et Roz Rodenneg et Park Raden. Il s'agit d'un parcours de 500 mètres avec une plaque noire tous les 50 mètres. Ces plaques de 0,63 m² sont chauffées par le soleil et leur inertie thermique importante leur permet de conserver cette chaleur assez longtemps pour attirer les reptiles. Vipères et lézards les utilisant plutôt comme support quand les orvets les utilisent comme couverture chauffante en se fauillant par dessous.

Le suivi de cet itinéraire, 2 fois par mois durant le printemps et l'été, nous a permis de confirmer la présence de la **vipère péliade, de la coronelle lisse, de l'orvet fragile et du lézard vert**. Mais il n'y a eu aucun contact avec la couleuvre à collier, pourtant observée de temps à autres sur la réserve dans ce type de milieu.

Le lézard des murailles ne figure pas parmi les espèces rencontrées. Cela est dû au choix du tracé. Sur la réserve, ce lézard fréquente certaines portions de falaises relativement abritées des vents dominants et exposées au soleil. Le protocole de suivi ne permettait pas d'inclure des secteurs à lézards des murailles dans le choix de ce tracé. Un suivi de la population de ce lézard pourrait être mis en place par ailleurs, vu que l'espèce se laisse observer facilement.

Il faudra attendre plusieurs années de suivi pour avoir une bonne idée de la densité de population de chaque espèce.

1.7. Suivis botaniques

Carrés témoins

Par manque de moyen et donc de temps, nous n'avons pas réalisé de suivi des carrés cette année. Au vu de la lenteur de la repousse de ces zones fauchées, un suivi tous les deux ans ne remet pas en cause l'intérêt du suivi. Les exclos ont été conservés, ce qui permettra de poursuivre ces suivis dans de bonnes conditions.

Suivi de la floraison d'espèces caractéristiques

Deux espèces ont fait l'objet d'un comptage de pieds fleuris ce printemps.

Orchis bouffon

Quatre secteurs sont suivis, trois sur Roz Rodenneg : zone 1, pâturée par les poneys, zone 2, non pâturées et zone 3, chemin fauché. . Le pâturage ponctuel sur la zone 1 est généralement terminé avant la période de floraison.

Tableau 9. Évolution du nombre de pieds fleuris d'Orchis morio sur le Roz Rodenneg

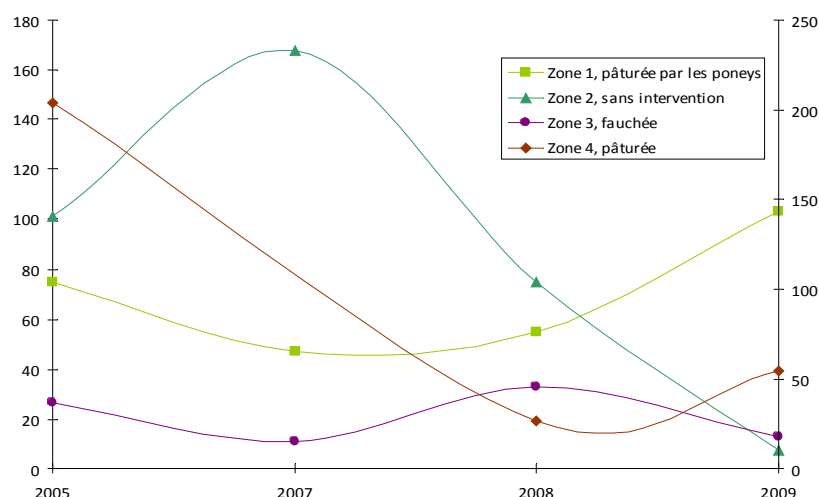
Zone/année	2005	2007	2008	2009
Zone 1, pâturée	75	47	55	103
Zone 2, sans intervention	101	168	75	8
Zone 3, fauchée	27	11	33	13

La zone 4, Roz Ar Brorc'hed, est pâturée ponctuellement par les poneys, toute l'année par les moutons et les lapins. Une grande partie des orchidées est broutée jusqu'au sol.

Tableau 10. Évolution du nombre de pieds fleuris d'Orchis morio sur le Roz Ar Broc'hed

Zone/année	2005	2007	2008	2009
Zone 4, pâturée	204	broutées, non comptabilisables	27	55

Orchis morio - Roz Rodenneg (1,2,3) - Roz ar Broc'hed (4)



Corydale claviculée

La réserve ne comporte qu'une station de *Corydalis claviculata*. Elle se situe sur le Karn et abritait cette année seulement deux pieds fleuris (douze en 2008).

2. GESTION DES ESPÈCES ET DES ESPACES

2.1. Le pâturage

Pâturage ovin

Landes de Bretagne

Nous constatons des résultats de reproduction décevants. Une prédation par les renards sur les jeunes agneaux n'est pas à écarter. L'effectif conservé est équivalent à celui de l'an dernier (21 brebis et 5 béliers).

Le troupeau a pâturé toute l'année sur les parcelles ouest de la réserve, du Karn à porz Hir.

Le samedi 15 août, des kayakistes ont repéré une brebis vivante tombée en bas d'une falaise. L'animal a été récupéré par les pompiers de Pont-Croix et examiné par Henri Goardon, vétérinaire, maire de Goulien. Compte tenu de la nature des blessures, la brebis a dû être euthanasiée. Que ces personnes soient remerciées de leur intervention.

Ouessantins

Le troupeau de bélier est de dix huit individus en début d'année, puis de vingt-huit. Le renforcement d'effectif vient d'un don de 3 béliers et des béliers et jeunes mâles venant du troupeau de Trunvel.

site	An Aoteriou	Karn	Park Radenn	Park n'Avrelleg	Park, Roz Rodenneg	Menez Breneur	Menez Kerisit	Menez Kergulan
troupeau								
Ouessantin (20)							du 1/1 au 31/12	avant 1/4 après 1/9
Ouessantin (8)				du 1/1 au 25/10			du 25/10 au 31/12	du 25/10 au 31/12
Landes de Bretagne	du 1/1 au 31/12							

Rotation des deux troupeaux d'ovins en 2009.

Pâturage équin

Les deux poulinières à la retraite ont passé la majeure partie de l'année sur la grande réserve en compagnie du troupeau de béliers ouessantins. La partie Est est exclue de la zone pâturée d'avril à septembre. Elles ont été déplacées vers la petite réserve à la fin de l'automne.

Le troupeau reproducteur, composé de quatre poulinières et d'un étalon, passe l'hiver à Goulien avant de retourner pour la belle saison à la réserve naturelle régionale des landes du Cragou. Il pâture successivement Park et Menez Rodenneg, Park N'Avrelleg, Roz Breneur et la petite réserve. Le changement de parcelle se fait sans capture avec l'aide d'un couloir temporaire. Le dernier parc utilisé est celui de Park Rodenneg qui dispose d'un enclos de reprise adapté.

site	An Aoteriou	Karn	Park Radenn	Park n'Avrelleg	Park, Roz Rodenneg	Menez remeur	Menez Kerisit	Menez Kergulan
Dartmoor (5)	du 1/1 au 23/1	du 1/1 au 23/1	du 17/12 au 22/12	du 23/1 au 10/2	du 24/4 au 5/5, du 26/11 au 17/12	du 10/2 au 24/4 puis après le 22/12		
Dartmoor (2)	après le 13/11	après le 13/11					du 1/1 au 13/11	du 1/1 au 1/4

Rotation des deux troupeaux d'équins en 2009.

2.2. Contrôle de la prédation du vison d'Amérique

Comme l'an dernier, le piégeage de sécurité le long des ruisseaux de la réserve a été remplacé par une surveillance accrue des sites potentiels de marquage. Ce suivi a permis de constater l'absence de vison durant l'hiver et le printemps, et, accessoirement, n'a pas permis de découvrir de signe de passage de loutre.

2.3. Fauche des fougères

La fauche d'entretien manuelle a été reconduite sur Porz Hir, An Aoteriou, Park Radenn, Menez Kerisit et Toull Ar C'habannou. Une intervention annuelle suffit à réduire le développement des fougères aigles, sauf sur les pentes de Park Radenn dont les fougères montrent encore une belle vigueur et nécessitent deux passages.

Les secteurs du Karn et de Ty Félix ont été fauchés mécaniquement.

Sur le plateau de Ty Félix, nous avons réalisé la fauche-ramassage en un seul passage à l'aide de la remorque ensileuse. Ce nouvel outil semble particulièrement bien adapté à ce type de problématique : faucher les fougères pour stimuler le reste de la végétation tout en exportant le produit de fauche tout en limitant les passages d'engin pour limiter les risques liés à la pression des roues sur le sol (écrasement des œufs ou des chenilles et chrysalides).

Nous n'avons pas réalisé de fauche de landes cette année.

2.4. Reconversion d'une parcelle agricole

Reconversion douce d'une parcelle soumise antérieurement à une exploitation agricole intensive

Premiers constats.

En 1973, le Conseil général du Finistère apporte un soutien significatif à la réserve du Cap Sizun en la confortant par une vague d'achats de parcelles côtières sur deux secteurs de la commune de Goulien. Un cadre particulier est défini pour la poursuite de l'usage agricole sur un certain nombre d'entre elles: droit de fauche, de pacage, de labour et de culture.

Mis à part quelques moments de crispation avec l'un des agriculteurs concernés qui finissait par parquer son troupeau de vaches sur un petit périmètre autour d'un abreuvoir et d'une mangeoire avec les conséquences que l'on devine sur le sol, ces dispositions ne semblaient guère peser sur la gestion de la réserve. Mais au fil des années, l'utilisation des parcelles de la «petite réserve» a fini par apparaître franchement contradictoire avec les objectifs généraux du site protégé.

Les droits d'usage étaient reconnus à ces agriculteurs «leur vie durant». Il n'y avait pas de caractère transmissible de ces dispositions, restait l'ambiguïté de la situation issue du en retraite de ces mêmes agriculteurs laissant leurs fils respectifs jouir dans les faits des mêmes usages et plaçant le gestionnaire dans une situation délicate.

C'est ici où des dispositions récentes adoptées par le Conseil général du Finistère en matière de pratiques agricoles sur ses propriétés a permis de faire évoluer progressivement la situation. Globalement, est imposé un «retour à l'herbe» sans intrants ni pesticides. Autant dire un véritable bouleversement par rapport aux utilisations antérieures des deux parcelles concernées de Lézoulien, à savoir une rotation maïs-céréales au mieux et une maïs-maïs au pire.

A l'automne 2006, nous obtenons après une paisible négociation la cessation de l'activité sur une parcelle de 0,41ha dominant les falaises d'an Aoteriou qui abritent notamment un site de nidification de craves à bec rouge. Nous décidons de la clôturer en l'intégrant à une zone de plusieurs hectares gérée par pâturage et fauche périodique. Sur son flanc sud, un écran de pruneliers en bordure du chemin d'exploitation est planté avec le concours de la section locale de Douarnenez dès le printemps 2007.

La prise en mains de cette parcelle survient après moisson d'une culture de céréale. Le chaume est en place. Un temps envisagé, le passage de rouleau par l'agriculteur ne sera finalement pas effectué. Le choix est fait de laisser la végétation se réinstaller spontanément tout en laissant libre l'accès au troupeau de moutons « Landes de Bretagne ».

Cette démarche empirique va se révéler assez intéressante.

Un couvert extrêmement ras se met progressivement en place. Y contribuent l'épuisement d'un sol, séchant, maigre et caillouteux, usé par l'utilisation agricole intensive antérieure et une pression de pâturage de fait très modérée.

Unique en son genre dans la réserve, ce micro-habitat va se voir mis à profit par plusieurs espèces.

Pratiquement disparu dans les années 1980-1990, le lapin de garenne a fait un lent retour dans cette « petite réserve » au cours des dernières années. Park Brénéol, nom attribuée en souvenir de l'ancien propriétaire, est depuis très fréquenté par l'espèce, une vingtaine d'individus dont deux familles étant observée au printemps 2009. Leur action sur la végétation a largement participé à la physionomie végétale actuelle de la parcelle, physionomie qui ne pouvait laisser insensible le couple de craves d'an Aoteriou.

Les corvidés y ont été notés avec régularité durant les mois d'avril et mai 2008 et 2009 à une période où les craves nicheurs, notamment les femelles en fin de phase d'incubation (Huteau 2008), tendent à restreindre leur périmètre de gagnage. La création de placettes d'alimentation à proximité des grottes de reproduction est préconisée par différents auteurs (Kerbiriou 2003) et Park Brénéol semble y répondre convenablement.

Autres corvidés, les choucas nicheurs rupestres de Milinou bras, îlot principal de la réserve, utilisent en général assez peu les hauts de falaises de la réserve pour s'alimenter. Ils ont montré depuis lors une nette attirance printanière pour ce site.

Il convient de mentionner que Park Brénéol concentre les observations de traquets motteux aux passages de printemps et d'automne et que les vagues de froid de ces deux derniers hivers ont vu la pause, certes anecdotique quantitativement parlant, de pluviers dorés et de vanneaux huppés.

Outre le recours à un pâturage léger, des fauches manuelles des quelques taches de rumex, d'orties et de chardons ont été nécessaires, autant pour ne pas faire réagir la *vox populi* locale que pour limiter les risques de colonisation. Un inventaire botanique est programmé pour 2010 et devrait permettre de mieux appréhender la probable évolution du milieu.

Des démarches sont actuellement en cours pour obtenir un changement d'affectation de la parcelle voisine, parcelle du même type mais d'une superficie légèrement supérieure.

Références

Huteau M. 2008 – *Comportement territorial et alimentaire des craves à bec rouge en période de nidification*. Penn ar Bed n°204 pp20-28.

Kerbiriou C., Julliard R., Gourmelon E., Le Viol I. 2003 *Biologie de la conservation d'une petite population: du fonctionnement à l'aide à la gestion. Le cas du Crave à bec rouge (Pyrrhocorax pyrrhocora)*. Colloque francophone de biologie de la conservation, Lyon, Avril 2003.

3. Servives naturalistes

3.1. Oiseaux blessés

Une dizaine d'oiseaux faibles ou blessés a été recueillie. À noter plusieurs fous de Bassan blessés par un hameçon de palangre. Parmi eux, deux ont été soignés avec succès au centre de soin LPO de l'île Grande puis relâchés.

3.2. Reprise d'oiseaux bagués

De temps à autre, des particuliers apportent des oiseaux morts bagués, ou simplement les bagues. Nous les faisons bien sûr suivre au CRBPO. Voici la compilation des informations récoltées ces dernières années. On peut noter un fou de Bassan mort à l'âge de presque 20 ans et à l'inverse un pouillot véloce bagué à Trunvel et mort 7 jours plus tard à Douarnenez.

Tableau 11. Oiseaux bagués et bagues

espèce	lieu et date de la reprise	cause de la mort	lieu et date du baguage	âge de l'oiseau à sa mort
Fou de Bassan	24-01-2005 29 Plozevet	inconnue	29-06-1985 Strathclyde Region Grande-Bretagne	19 ans et 7 mois
Goéland marin	06-07-2005 29 Ile d'Ouessant	capturé par une palangre	05-06-1988 Ile de Banneg 29 Molène	16 ans et 11 mois
Mouette rieuse	30-07-2006 Beuzec	inconnue	08-05-2006 Anvers, Belgique	2 mois et 22 jours
Guillemot de Troïl	13-02-2004 29 Goulien	inconnue	02-07-2003 Sanda Island Grande-Bretagne	7 mois et 12 jours
Grand Cormoran	15-10-2004 29 Plogoff	capturé accidentellement (filet)	05-06-2004 St Patrick Island, Skerries, Irlande	4 mois et 10 jours
Cormoran huppé	19-09-2005 56 Ile d'Houat	bague et patte trouvée	05-05-2005 56 Ile d'Houat	4 mois et 14 jours
Cormoran huppé	18-08-2006 29 Audierne	inconnue	30-05-2006 56 Ile d'Houat	2 mois et 19 jours
Cormoran huppé	27-07-09 29 Guilvinec	inconnue	12-05-2009 56 Ile d'Houat	2 mois et 15 jours
Epervier d'Europe,	03-08-2008 29 Plozevet	collision paroi vitrée maison	24-08-2006 Trunvel, 29 Tréogat	1 an et 11 mois
Pouillot véloce	19-10-2005 29 Douarnenez	collision paroi vitrée maison	12-10-2005 Trunvel, 29 Tréogat	7 jours

3.3. Mammifères marins échoués

Un jeune phoque gris échoué à la plage du Loch en février a fait l'objet d'un signalement à l'aide la fiche habituelle au réseau de surveillance des échouage des mammifères marins.

4. ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

4.1. Le grand public

4.1.1. Les visiteurs autonomes

Après avoir soupesé les risques, nous avons décidé de rendre libre et gratuit en tout temps l'accès au parcours de visite du secteur de Kergulan qui précédemment faisait l'objet d'une participation financière de 2 euros, entre avril et août. Le visiteur est informé qu'il pénètre dans un espace fragile, surveillé, partiellement pâturé par un troupeau et que la circulation pédestre n'est possible que sur le chemin balisé. Le stand d'accueil-boutique a également été retiré.

De ce fait, nous ne disposons plus de chiffres de la fréquentation, mais le ressenti est que la fréquentation semble comparable à celle des années précédentes.

De nombreuses petites effractions au règlement ont été constatées au cours de la saison du fait de notre absence régulière sur le site : chien en laisse ou non, bouquet de bruyères, personnes en dehors du sentier de visite.

4.1.2. Les visiteurs participant à une animation

Compte tenu du nouveau cadre mis en place en 2009, la visite guidée n'a été proposée que quatre fois par semaine au cours des vacances de printemps, (1 par jour en 2008), puis quatre fois par semaine (2 fois par jour en 2008) en juillet et août. Cette offre réduite par rapport aux années antérieures explique la baisse importante du nombre de personnes accueillies en visite guidées cette année.

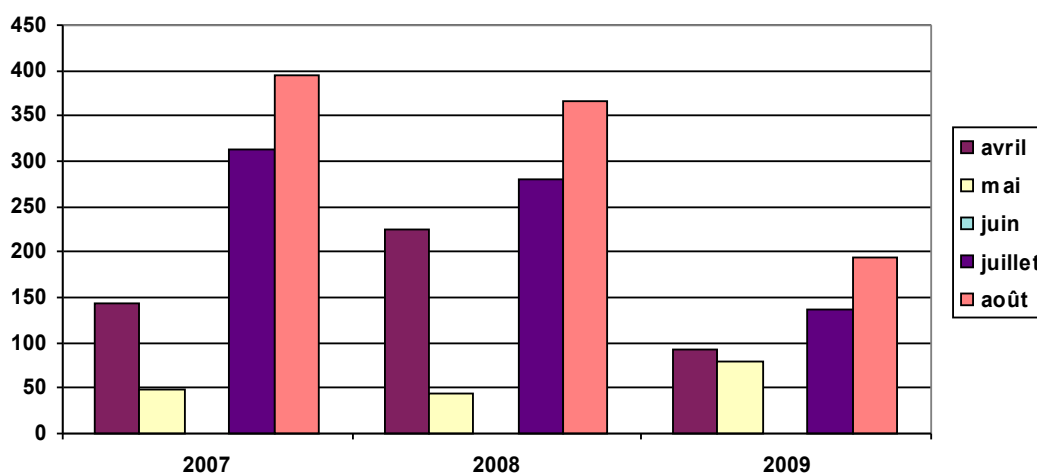
Tableau 12. Nombre de personnes accueillies en visite guidées

	groupe	individuel	total
avril	0	92	92
mai	0	0	0
juin	0	0	0
juillet	0	137	137
août	8	195	203
TOTAL	8	424	432
<i>rappel 2008</i>	<i>124</i>	<i>918</i>	<i>1 042</i>

Évolution du nombre de visiteurs participants à une visite guidée

Il est question ici seulement de l'accueil des visiteurs individuels, souvent en couple ou en famille.

Evolution du nombre de visites guidées



En mai et juin, nous ne proposons pas la visite guidée au public familial. Les 80 participants notés en juin correspondent à la manifestation Fête de la nature qui, pour l'ensemble du cap Sizun, s'est déroulée cette année sur la réserve.

Par ailleurs, dans le cadre de cette **Fête de la Nature**, nous avons organisé quatre animations gratuites en direction du grand public le dimanche 17 mai. Cette troisième édition a attiré plus de 80 personnes. La visite guidée de la réserve était proposée quatre fois au cours de la journée, dont une animation spéciale à destination des enfants. Un grand barnum abritant tables et chaises a permis de proposer un goûter bio gratuit aux participants, mais surtout une exposition du Conservatoire du littoral sur les espaces naturels littoraux de

Bretagne. Enfin, pour clore l'après-midi, un spectacle humoristique sur le développement durable a rencontré un beau succès auprès du public

Toute cette journée et animations ont été organisées en partenariat avec le service environnement de la Communauté des communes du cap Sizun et le Syndicat mixte de la pointe du Raz.

4.1.3 Animations pour adultes sur le Cap Sizun en dehors de la réserve

Nous avons réalisé quelques animations à destination du grand public sur différents sites naturels du cap.

Les partenaires sont les offices du tourisme de Pont-Croix et Beuzec-Cap Sizun, la Communauté de Communes du Cap Sizun et le Syndicat mixte de la Pointe du Raz.

74 personnes ont participé cette année à une animation sur un site naturel du Cap Sizun autre que la réserve. On peut noter une baisse du nombre de ces animations en partenariat avec les offices de tourisme qui, de peur de faire des sorties "à perte", préfèrent ne pas en organiser.

date	Lieu	Thème	Nombre de personne	Partenaire ou "client"
18 février	Rivière le Goyen et station de lagunage de Lespoul	Oiseaux d'eau	30	Office tourisme Pont-Croix
11 juillet	De Clédén à Beuzec, par la mer.	Sortie en kayak à la découverte des oiseaux de mer	30	Club de kayak de Plouhinec, CRER et Nautisme en Bretagne
23 juillet	Porz Lesven, Beuzec	Estran rocheux	14	Office tourisme Beuzec

4.2. Les groupes scolaires et le jeune public

4.2.1. Nombre d'élèves accueillis en animation au sein de la réserve

L'animation type concerne essentiellement les **oiseaux marins** : leur mode de vie et leur reproduction. Elle dure environ 2h30, selon le niveau de la classe. Au total, 7 classes, du CE1 au CM2 ainsi qu'une classe de 6^{ème}, ont participé à cette animation, pour un total de **175 élèves**.

Une animation sur le thème du **tourisme et de la protection de la nature** a été réalisée à la demande de la Maison familiale rurale de Poullan/Mer, à l'attention de **18 élèves** en terminale du Bac Pro Services en milieu rural.

À la demande de Nautisme en Finistère, une demi-journée autour du thème de la gestion écologique et oiseaux de mer a été organisée à l'attention de **8 étudiants** en formation Guide nautique.

4.2.2. Animations scolaires hors de la réserve et en relation avec la Maison du Vent

Une animation sur le thème de **l'énergie éolienne** a été proposée pour 4 classes du cycle 3, concernant au total **89 élèves**. Ces animations ont lieu en partie au pied d'une éolienne et en partie à la Maison du Vent à Goulien.

4.3. Formation professionnelle

À la demande de **Nautisme en Finistère**, une demi-journée autour du thème de la gestion écologique et oiseaux de mer a été organisée à l'attention de **8 étudiants** en formation Guide nautique.

À la demande du **CIAS** du cap Sizun, **3 journées** de formation naturaliste ont été organisées à l'attention du personnel (6 à 9 personnes) du chantier d'insertion environnement.

Ces formations naturalistes ont pour objectif, notamment par une participation active à des atlas ou autres opérations de suivis naturalistes, d'apporter aux personnes du chantier d'insertion des connaissances sur les espaces naturels et les espèces qu'elles rencontrent sur le terrain. Cette meilleure connaissance rend leur travail plus efficace et plus valorisant pour eux mêmes. Cela participe également à leur insertion sociale, grâce à une amélioration de leur savoir-faire et par la rencontre avec d'autres professionnels de ce secteur d'activité sur le Cap. Cela bénéficie également au gestionnaire des espaces naturels protégés, la Communauté des Communes, par la mise en place d'une certaine veille écologique sur ces espaces.

Trois thèmes ont été abordés.

Les amphibiens; atlas régional

Objectifs: Connaître les espèces présentes sur le Cap. Savoir et comprendre pourquoi toutes ces espèces sont protégées. Participer à l'atlas régional coordonné par Bretagne Vivante. La connaissance des populations d'amphibiens en Bretagne, de leur répartition et de leur dynamique de population n'est que parcellaire ou localisée. Pourtant, les amphibiens et les reptiles présentent un fort intérêt écologique et patrimonial. Cette nouvelle enquête est coordonnée par Bretagne Vivante et Vivarmor Nature. Quatre années seront consacrées à la prospection, de 2008 à 2011.

Les oiseaux des falaises

Le personnel du chantier est amené à travailler régulièrement sur le sentier côtier, et ainsi à côtoyer les oiseaux des falaises, voire à travailler à proximité de colonie en période de reproduction. Objectifs : Connaître les grandes familles d'oiseaux présents sur les falaises capistes. Savoir identifier les principales espèces nicheuses. Connaître les périodes de vulnérabilité : reproduction, élevage des jeunes. Participer à la veille écologique sur le Cap (signaler la présence d'espèces remarquables ou inhabituelles, suivi des craves à bec rouge, notamment bagués,...). Connaître les sites ornithologiques importants sur le Cap.

Les arbres, première séance

Le personnel du chantier intervient notamment à la pointe du Millier, dont le vallon du moulin est très boisé. Objectifs : Connaître les principales espèces présentes sur les espaces naturels du Cap. Savoir utiliser une clef d'identification simplifiée. Préserver les espèces les plus "nobles" lors des chantiers.

Cette nouvelle activité pour l'équipe de la réserve est amenée à se développer dès l'année 2010, plusieurs thèmes sont en discussions avec le responsable du chantier d'insertion.

5. RELATIONS EXTERIEURES

Conseil Général du Finistère

Les services départementaux ont fait réaliser le remplacement de 200 mètres de clôture à mouton, sur la parcelle de Porz hir. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bellocq de Quimper.

Communauté des communes du Cap Sizun (CCCS)

Bretagne Vivante-SEPNB fait partie du Comité de pilotage pour la gestion des espaces naturels protégés du Cap Sizun (360 ha). Les échanges se sont poursuivis autour d'un projet de convention. La CCCS pourrait faire appel à l'équipe de la réserve pour certaines missions de suivi, de gestion et d'animation sur ces espaces.

Une étude nous a été confiée par la CCCS au printemps, sur une propriété du Conservatoire du littoral au lieu dit Brignéoc'h sur la commune d'Esquibien. L'objectif consistait à faire un "point zéro" en terme d'inventaire des oiseaux, des amphibiens et des reptiles de la zone d'étude.

Commune de Goulien

Dans le cadre de notre convention de partenariat avec la **Maison du Vent**, nous avons réalisé plusieurs animations sur le thème de l'énergie éolienne, se déroulant en partie à la Maison du vent. *Voir chapitre éducation à l'environnement.*

6. COMMUNICATION

La Lettre de la réserve

Un numéro est édité chaque année en décembre. Un exemplaire est expédié par courriel aux partenaires institutionnels de la réserve, et la version papier est mise à disposition des habitants de Goulien à la Mairie, à la Poste ainsi qu'à l'épicerie.

Le lettre est également disponible en téléchargement depuis le site internet de Bretagne Vivante. www.bretagne-vivante.org

La plume du Crave à bec rouge

Le numéro 5 de cette lettre d'information sur le crave a été diffusée uniquement par courriel en décembre 2009 et reste disponible en téléchargement sur le site internet de l'association, ainsi que les 4 numéros précédents.

Revue de presse

Dans les deux quotidiens régionaux (Ouest France et Le Télégramme), les informations pratiques pour visiter la réserve sont publiées chaque jour d'avril à août dans le "bloc-note" de la page locale Cap Sizun.

Deux articles évoquant des actions hors réserve sont présentés en annexe.

LES CHARRAIS

Protections et inventaires : ZNIEFF de type 1

Commune : La Grignonnais

Propriété : Société Charier

Convention : de partenariat signée le 5 juillet 2006 pour une durée de 5 ans

Plan de gestion : aucun

Description : Sablière en cours de réaménagement

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Habitats/flore : Présence d'espèces rares, menacées ; protégées au niveau national : *Drosera rotundifolia*, *Pilularia globulifera* ; au niveau régional : *Exaculum pusillum* (Lam.) Caruel

Faune : Aigrette garzette, Héron cendré, Chevalier cul-blanc, Canard cendré

Conservateur : Hermann Guitton

SUIVI NATURALISTE, GESTION, ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE, INFORMATION - COMMUNICATION, DIVERS

Il n'y a eu aucune intervention ou suivi sur la réserve des Charrais en 2009. Le conservateur n'a pas eu le temps et souhaite ainsi passer la main à quelqu'un de plus disponible.

PROJETS 2010

- Projet d'avenant à la convention de 2006 pour dégager toute responsabilité à la Société Charrier en cas d'accident survenu aux personnes de Bretagne vivante dans le cadre de sa mission sur le site (suivis notamment).
- Mise à jour de l'inventaire botanique.
- Reconstituer une équipe bénévole pour le suivi de ce site
- Rédaction d'un (mini) plan de gestion

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Guitton Hermann				

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÎLE CHEVRET

Protections et inventaires: Espaces naturels sensibles du Département, ZSC, site inscrit, ZNIEFF 2, site Natura 2000 les îlots "Notre Dame et Chevret" (Zone de Protection Spéciale FR 5312002)

Commune : St Jouan des Guérets

Propriété : Conseil général d'Ille et Vilaine

Convention : de gestion avec Bretagne Vivante- SEPNEB renouvelée 25 juillet 2009 (validité : 2014)

Plan de gestion : aucun

Description : Près du barrage hydraulique de la Rance. Cet îlot boisé, d'une superficie de 1,42 ha, est l'une des trois îles du bassin de retenue de la Rance.

Intérêt patrimonial : Site de reproduction de l'aigrette garzette (*Egretta garzetta*) depuis 1997 et du héron garde-bœuf en 2007.

Habitats/flore : Végétation très dense (arbustive essentiellement mais aussi résineux)

Faune : héron garde-bœuf, aigrette garzette, goéland argenté, héron cendré, canard colvert, passereaux, Dortoir Grand cormoran, Etourneau sansonnet

Conservateurs : Philippe Chapon, François Guidou

Personnel permanent : Guillaume Duthion, Service Espaces Naturels du Conseil Général Ille et Vilaine

SUIVI NATURALISTE

Le décompte des oiseaux nicheurs a été effectué de mi-avril à début d'août avec au moins une observation par semaine. Deux matinées en observation continue le 1^{er} mai et le 22 juillet. Toujours pour éviter un dérangement de la colonie d'aigrette garzette, les comptages ont été effectués de la côte.

Aigrette garzette

Les effectifs sont en légère baisse avec 40 couples nicheurs. Estimation du nombre de jeunes à l'envol : 77. Moyenne de poussins au nid inférieur à l'année 2008. L'hiver froid et long aurait-il fait des victimes ?

Héron garde-bœuf

Le 14 mai, au NE de l'île, 2 couples sont observés avec des comportements territoriaux, parades, mais aussi querelles avec les couples voisins, les aigrettes garzettes. La bataille est rude et inégale. Le 1^{er} juin plus aucune observation n'est faite sur le site.

Hérons cendrés, le retour !

14 mai : 1 couple parade et apport de branchages par un adulte. Le 1^{er} juin, le couple est cantonné sur un site de nidification et le 10 juin la femelle couve. Le 23 juin on distingue difficilement dans une végétation luxuriante 4 poussins déjà bien avancés de 3 semaines au plus et le 22 juillet, ils volent.

Goélants argentés

Au plus, 7 couples nicheurs sur l'estran le 10 mai. Le 6 juin, 2 adultes couvent et 1 adulte en compagnie de 2 poussins. Pas revu depuis cette date le moindre indice de nidification ni de jeune goéland.

Goéland brun

1 couple arboricole au SE de l'île, apparemment nicheur (un individu couve) observé du 14 avril au 10 mai. Pas revu par la suite.

Tadorne de belon

Au moins deux couples nicheurs. De fin mai au 29 juin, présence de deux mâles cantonnés sur le site. Au moins 2 femelles ont cherché un éventuel terrier.

Pigeon ramier

Au moins de 15 à 20 couples nicheurs

Merle noir

Au moins 3 couples nicheurs

Autres passereaux

Pas de comptage réalisé.

DORTOIR HIVERNAL

Grand cormoran

Le 21 janvier 2009, 75 individus en dortoir sur les pins noirs

Étourneau sansonnet

Observation du 21 janvier 2009 : 3000 individus ont privilégié l'île comme dortoir sur le massif de sureaux, malgré l'agression d'un faucon pèlerin.

Faucon pèlerin

21 Janvier en soirée, observation d'un faucon pèlerin chassant les étourneaux qui à leur tour ont essayé de chasser l'intrus. Le faucon pèlerin très peu perturbé par les étourneaux est resté sur le site jusqu'à la tombée de la nuit.

GESTION

Convention

La convention signée en 2003 avec le CG était caduque depuis 2008. En coordination avec le CG, le texte a été corrigé et une nouvelle convention signée pour la période 2009-2014.

Plan de gestion

Dans le cadre de ses missions de coordination des îlots bretons, Matthieu Fortin apportera ses conseils au Département dans la phase de rédaction du plan de gestion simplifié de ces sites.

Fauche et entretien

Aucune opération de gestion de la végétation n'a été menée cette année, comme convenu avec le CG 35

Dératisation

Aucune

ACCUEIL - ANIMATION – PÉDAGOGIE

Aucune

INFORMATION – COMMUNICATION

Le projet RNR (Réserve naturelle régionale) "îlots" engloberait les îlots de Chevret et Notre Dame. Ce projet, porté par le Conservatoire du littoral, en partenariat avec Bretagne vivante est en cours de montage avec la Région. Bretagne Vivante a sollicité, sur le principe, le Département pour intégrer ou non les deux îles dans le projet d'étude. Le Département donne son accord pour intégrer les deux îles à l'étude. Si il apparaît pertinent de retenir ces deux îles dans le périmètre de la réserve, le Département souhaite que la Région Bretagne le sollicite officiellement.

St Jouan des Guérets sera l'opérateur de Natura 2000 des ZPS des îlots Chevret et Notre Dame. Un document de gestion sera rédigé.

DIVERS

Visite sur les îles Chevret et Notre Dame le vendredi 20 novembre 2009. Avec un représentant de la Mairie de St Jouan des Guérets, le Conseil Général 35, Bretagne Vivante (conservateurs bénévoles et permanents). L'objectif était de faire le bilan du suivi naturaliste pour l'année 2009 et des projets pour 2010.

PROJETS 2010

- Suivi attentif de la colonie d'aigrette garzette, héron cendré et du suivi du dortoir hivernal des grands cormorans.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Conservateurs	40h	0	10h	4h

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

PRAIRIE NORD COLINERIE

Protections et inventaires : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis le 17 décembre 2002

Commune : Chéméré

Propriété : Bretagne Vivante-SEPNB est propriétaire depuis mai 2002

Convention : -

Plan de gestion : aucun

Description : prairie humide à orchidées sur terrain calcaire

Intérêt patrimonial : station d'*Inula salicina* subsp. *salicina*, taxon dont c'est pour l'instant la plus forte station en 44. Une 2^e station a été découverte dans les landes de la Bilais à Drefféac.

Habitats/flore : Prairie humide semi-naturelle /*Coeloglossum viride* (Protection régionale), *Inula britannica* (Protection régionale), *Inula salicina* (annexe 2 de la liste rouge 44, 2009), *Fritillaria meleagris* (annexe 7 de la liste rouge 44, 2009), *Carex tomentosa*, (annexe 5 de la liste rouge 44 de 2009), *Ophrys apifera* & *Ophioglossum vulgatum* (annexe 7 de la liste rouge 44 de 2009)

Faune : *Rana dalmatina*, *Euchorthippus pulvinus gallicus*, *Nycteola siculana*.

Conservatrice : Dominique Chagneau

Aidée de : la section ELO pour le débroussaillage.

SUIVI NATURALISTE

Reptiles et amphibiens

Aucune observation faite en 2009

Flore vasculaire

Le comptage des orchis grenouille s'est avéré décevant avec 60 pieds fleuris vers la mi-mai. Aucune floraison des ophrys abeille. Les fauches tardives des années humides (2007, 2008) en sont probablement la cause.

La liste informatisée des espèces végétales vasculaires a été effectuée par la conservatrice.

GESTION

Monsieur Gantier, agriculteur à Arthon, a fauché l'herbe et enlevé le foin début juillet.

Nous avons organisé un chantier le samedi 17 octobre 2009 qui fut une belle journée d'automne. Ce nettoyage a été moyennement suivi avec la présence de 7 personnes essentiellement des bénévoles de la section ELO. Les chardons continuent à régresser dans certains secteurs de la prairie. Nous avons accentué l'effort du côté de la mare. Jean-Claude se sont occupées de débroussailler manuellement les alentours de l'entrée de la prairie pour faciliter l'entrée d'un tracteur. Les broussailles (ronces et chardons) n'ont été brûlées lors du chantier..

ACCUEIL - ANIMATION – PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

PROJETS 2010

- Il serait bien d'affiner la liste informatisée des espèces végétales du site et de réaliser 3 au 4 quadras suivant les zones de la prairie (secteur inondable, secteur à fritillaires, secteur à *Coeloglossum viride*).
- Commencer à travailler sur le mini plan de gestion de la réserve

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Chagneau Dominique	5h lors des chantiers	0h	1h30 h (cr, courrier, préparation chantiers)	
Bénévoles ponctuels	38h			

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, comptages, pose de panneau, taille...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÎLE DE LA COLOMBIÈRE

Protections et inventaires : Arrêté interpréfectoral de protection de biotope n°42/85 du 1^{er} août 1985

Commune : Saint-Jacut-de-la-Mer

Propriété : Conseil général des Côtes d'Armor

Convention : de gestion signée le 4 mars 1985

Plans de gestion : mini plan de gestion en 1995 ; PG en cours de rédaction (dans le cadre du LIFE Dougall)

Description : îlot rocheux, ruines

Intérêts patrimonial :

Habitats/flore : végétation littorale (pelouses...), communautés de plantes halophiles régressant au profit de plantes nitrophiles ; lichens des rochers maritimes.

Faune : oiseaux nicheurs : sterne pierregarin, sterne caugek, sterne de Dougall, huîtrier-pie et pipit maritime ; reposoir important pour les goélands, quelques cormorans huppés et grands cormorans.

Conservateur : Philippe Autors

Aidé de : Jean-Paul Rivière

Pour le bilan complet, contacter la coordination des réserves :

maiwenn.magnier@bretagne-vivante.org

Sommaire

Résumé	3
A. Actions préparatoires.....	4
A.2. Suivi de la végétation.....	4
A.3. Plan de gestion.....	4
C. Travaux uniques de gestion.....	4
C.2. Contrôler la présence du renard roux aux Hébihens.....	4
C.5. Signalétique maritime et terrestre.....	7
D. Travaux de gestion périodiques.....	9
D.1. Gardiennage du site.....	9
D.2. Piégeage préventif du vison d'Amérique.....	9
D.3. Piégeage préventif des rats.....	10
D.4. Contrôle des populations de goélands argentés <i>Larus argentatus</i>	10
D.5. Gestion de la végétation.....	10
D.6. Installation et entretien des colonies artificielles.....	10
D.7. Pose de nichoirs en pierre.....	10
E. Sensibilisation du public et diffusion des résultats.....	11
E.1. Conférence « Sterne de Dougall ».....	11
E.2. Sensibilisation et information des différents acteurs.....	11
F. Fonctionnement du projet.....	12
F.1. Bagueage et suivi des individus marqués.....	12
F.2. Suivi des sites et des colonies plurispécifiques de sternes.....	13
Annexes.....	17

Introduction

Le programme LIFE pour la sterne de Dougall est coordonné par Bretagne Vivante - SEPNEB, en partenariat avec la Direction départementale de l'équipement du Finistère et le Conseil général des Côtes d'Armor.

La sterne de Dougall *Sterna dougallii* est l'un des oiseaux de mer dont la distribution géographique mondiale est la plus cosmopolite. Dans l'Atlantique Nord, elle se reproduit sur la côte nord-est des États-Unis et en Europe principalement aux Açores, dans les îles britanniques et en France.

Depuis les années 1970, les effectifs européens ont chuté de plus de 50 %, ce qui place l'espèce sous un statut de conservation défavorable "en danger" avec un effectif nicheur inférieur à 2000 couples. La majorité de la population mondiale, estimée à 130 000 couples, se reproduit hors d'Europe. De ce fait, elle figure à l'annexe I de la directive européenne « Oiseaux », et fait l'objet d'un plan d'action international (dont la dernière version date de 2002). Le présent projet s'inscrit dans la logique des recommandations qui y figurent. En France, 100 % des effectifs se reproduisent en Bretagne et la part de la population française dans l'effectif européen est voisine de 5 %.

En Europe, la tendance est à une légère augmentation sauf en France, mais parallèlement les populations du nord-est des États-Unis ont subi un fort déclin, pour des raisons encore mal connues. En Bretagne, la population de Dougall a fortement chuté dans les années 70 passant de 360 couples en moyenne entre 1954 et 1973 à 90-100 couples après 1980. Depuis, le taux d'accroissement annuel est négatif de l'ordre de -0,9 % (-3,6 % par an entre 1997 et 2004).

En Bretagne, les menaces identifiées qui pèsent sur l'espèce sont principalement le dérangement humain, la prédation par les mustélidés (et notamment une espèce envahissante, le vison d'Amérique), la prédation et la compétition avec les goélands, et l'absence ou l'inadéquation de la gestion du couvert végétal. De plus, la population est fragilisée par sa concentration sur un site unique depuis plusieurs années. Ce facteur rend l'espèce extrêmement vulnérable face à un événement accidentel. Ainsi, l'île aux Dames en baie de Morlaix accueille la quasi-totalité de la population française de Dougall, avec environ 50 couples actuellement.

Sur 5 sites bretons classés en ZPS (la Colombière -22, l'île aux Dames -29, Trevoc'h -29, l'île aux Moutons -29, et le Petit Veizit -56), les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs sont :

- un plan de gestion par site incluant un état des lieux de la végétation rapporté aux exigences des sternes (préparant les futurs documents d'objectifs Natura 2000),
- un renforcement du statut réglementaire des sites faiblement protégés,
- le gardiennage des sites,
- le contrôle des prédateurs terrestres (visons, rats) et aériens (goéland argenté), ainsi que d'espèces introduites pouvant avoir un impact sur les sternes (lapins et ragondins),
- l'installation de colonies artificielles (leurres 3D et diffusion automatique de l'ambiance d'une colonie) et de nichoirs en pierre,
- l'information du grand public sur les sites Natura 2000 (film 40 minutes, cycle de conférences itinérantes),
- la sensibilisation des acteurs locaux et des usagers (élus locaux, clubs de sports nautiques, pêcheurs, vedettes touristiques, etc.),
- la diffusion des résultats au niveau européen, par l'organisation d'un séminaire international et la rédaction d'un article scientifique,
- la communication des enseignements du Life aux gestionnaires des sites Natura 2000 : lettre annuelle et recueil d'expériences,
- le baguage des poussins, ce qui permettra de mesurer la dynamique de population des sternes de Dougall en Bretagne et leur rôle dans le soutien de la population européenne (émigration ou immigration).

Le programme a débuté le 1^{er} novembre 2005 et s'achèvera le 31 octobre 2010. Au terme des 5 ans, les espérances portent sur :

- le maintien et le renforcement des effectifs de sternes de Dougall en Bretagne,
- l'amélioration de la répartition géographique de cette espèce en Bretagne
- la pérennisation des moyens de conservation mis en œuvre grâce au Life et leur reconnaissance locale.

Résumé

Les sternes ont commencé leur nidification tôt en saison pour le site de la Colombière. Néanmoins les effectifs nicheurs étaient plutôt moyens à la fin du mois de mai (25 à 30 couples de sternes caugek et 70 à 75 couples de sternes pierregarin) mais une prédation par le renard roux a provoqué l'abandon de la colonie le 24 mai.

Une partie de la colonie a tenté de se réinstaller (12 couples de sternes caugek et 60 à 70 couples de sternes pierregarin) mais un violent orage et une attaque de faucon pèlerin ont provoqué l'abandon définitif de la colonie le 8 juin. Un couple de sterne de Dougall a probablement essayé de nicher sur le site au début juin.

Une importante campagne de piégeage a été réalisée dans l'archipel des Hébihens afin de régler le problème de la prédation du renard avant la fin du programme Life Dougall en 2010. Même si cette action n'a pas permis de faire des prises, elle a largement contribué à améliorer les connaissances du piégeage dans le milieu insulaire grâce notamment aux piégeurs agréés locaux. Le piégeage avant la saison de reproduction en 2010 en sera d'autant plus efficace.

Sept animations sternes, ayant accueilli 105 personnes, ont été réalisées sur le site de la Colombière, et 3 conférences visionnées par 195 personnes ont eu lieu en baie de Lancieux cette année.

Les missions du LIFE ont été menées à bien grâce à la coopération des deux conservateurs bénévoles, des gardiens bénévoles, des bénévoles de la section Rance Émeraude et du garde animateur à mi-temps.

VIADUC DE CORBINIÈRES - BOEUVRES (2008)

Protections et inventaires : Site classé (décret du 15 mars 1982) ; ZNIEFF 1

Communes : Langon et Messac

Propriété : SNCF

Convention : de gestion du 3 octobre 1989 (interdiction d'accès en tout temps)

Plan de gestion : aucun

Description : Pilier d'un pont SNCF

Intérêt patrimonial : 2 espèces de l'annexe 2 de la Directive Habitat

Faune : Gîte d'hibernation pour le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), **Grand Murin** (*Myotis myotis*), Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)

Conservateur : Choquené Guy-Luc

Personnel permanent : -

Animateurs bénévoles : -

Stagiaires : -

SUIVI NATURALISTE EN 2008

Chauves-souris

- **HIVERNAGE**

Tableau. Bilan des comptages effectués au cours de l'hiver 2007-2008

Maxima observés au cours de l'hiver	
Grand murin (*)	67
Grand rhinolophe (*)	59
Murin à moustaches	9
Murin de Daubenton	7
Petit rhinolophe (*)	3
Murin d'Alcathoe	1
Total	146

(*) = espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat

Le total de 146 chauves-souris constitue un record pour le site. L'augmentation de l'hivernage des deux principales espèces constitue une nouvelle intéressante compte-tenu du déménagement de la colonie de reproduction de grands rhinolophes de la Louzais. Un autre site de reproduction est donc à rechercher.

Le nombre croissant de grands est à mettre en rapport avec l'augmentation de la colonie de grands murins de Renac située non loin de la réserve.

Le nichoir n°3 est occupé par un murin de Daubenton. Celui-ci est utilisé pour la première fois par une chauve-souris.

- **ÉTÉ**

5 grands rhinolophes et 2 grands murins sont présents dans les galeries en juin.

Autres espèces animales

RAS

GESTION

Remise en place de la porte de la culée de Bœuvres le 18 juin.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

DIVERS

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Guy-Luc Choquené, conservateur	16 h	0	3 H	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.⁵ – tout autre activité...

VIADUC DE CORBINIÈRES - BOEUVRES

Protections et inventaires : Site classé (décret du 15 mars 1982) ; ZNIEFF 1

Communes : Langon et Messac

Propriété : SNCF

Convention : de gestion du 3 octobre 1989 (interdiction d'accès en tout temps)

Plan de gestion : aucun

Description : Pilier d'un pont SNCF

Intérêt patrimonial : 2 espèces de l'annexe 2 de la Directive Habitat

Faune : Gîte d'hibernation pour le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), **Grand Murin** (*Myotis myotis*), Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)

Conservateur(s) : Choquené Guy-Luc

Personnel permanent :

Aide bénévole : Le Houedec Arnaud

Stagiaires :

SUIVI NATURALISTE EN 2009

Chauves-souris

- **HIVERNAGE**

Tableau. Bilan des comptages effectués au cours de l'hiver 2008-2009

Maxima observés au cours de l'hiver	
Grand murin (*)	46
Grand rhinolophe (*)	76
Murin de Daubenton	11
Murin à moustaches	9
Petit rhinolophe (*)	2
Total	144

(*) = espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat

144 chauves-souris sont recensées au cours de l'hiver. Bien que le bilan global soit proche du chiffre relevé lors de l'hiver précédent, on constate une augmentation nette des grands rhinolophes (avec un record pour l'espèce) et une baisse des effectifs de grands murins.

6 chauves-souris sont notées dans la grotte dont 1 grand rhinolophe ainsi qu'1 petit rhinolophe.

6 emplacements sont occupés dans les briques plâtrières par des murins de Daubenton.

- **PRINTEMPS - ETÉ**

5 grands rhinolophes et 2 grands murins sont présents dans les galeries en juin.

2 séances de capture sont réalisées devant la galerie de Corbinières et le long du halage. 5 des 6 chauves-souris sont capturées entrant dans la galerie en cours de nuit : 2 grands murins mâles, 1 grand rhinolophe femelle, 1 murin de Natterer mâle, 2 murins de Daubenton mâles.

Une colonie d'une vingtaine de murins de Daubenton est découverte dans un espace du tablier du viaduc. L'espèce est notée pendant toute la nuit chassant les insectes au dessus de la Vilaine.

8 noctules communes ainsi que plusieurs pipistrelles communes sont contactées au détecteur à la tombée de la nuit au dessus du viaduc le 12 juin.

- **SWARMING AUTOMNAL**

3 séances de capture sont réalisées pendant la période des accouplements. De nombreux animaux sont contactés devant la galerie de Boeuvres.

26 chauves-souris sont capturées soit avec un filet, soit avec un harp-trap.

<i>espèce</i>	<i>mâle</i>	<i>femelle</i>	<i>âge</i>	<i>état sexuel</i>
Grand rhinolophe	2		adulte	
Grand murin	8	1	adulte	certain mâles en activité sexuelle
Murin de Daubenton	6	1	adulte	certain mâles en activité sexuelle
	3		immature	
Murin de Natterer	3		adulte	certain mâles en activité sexuelle
		1	immature	
Murin à moustaches	1		adulte	activité sexuelle

Le phénomène swarming est soupçonné devant et dans les galeries. Arnaud Le Houedec a filmé les chauves-souris entrant dans la galerie. Les animaux semblent avoir un comportement d'individus reproducteurs. De nouvelles opérations seront réalisées en 2010.

Autres espèces identifiées autour des galeries : barbastelle d'Europe, noctule commune, sérotine commune, pipistrelle de Kuhl, pipistrelle commune.

Ces observations portent à 14 le nombre d'espèces de chauves-souris recensées dans et autour des galeries.

Autres espèces animales

- **MAMMIFÈRES**

Un blaireau est présent dans la galerie de Boeuvres le 26 décembre.

Un lièvre, un écureuil, un chevreuil ainsi qu'une fouine sont notés autour de la galerie de Boeuvres le 8 août.

- **OISEAUX**

Un engoulevent ainsi qu'une chouette hulotte sont entendus à quelques dizaines de mètres de la galerie de Boeuvres.

- **PAPILLONS NOCTURNES**

20 scoloptéryx sibilatrix sont comptés dans la galerie de Boeuvres.

- **COLÉOPTÈRES**

1 grand capricorne est attrapé dans un filet.

- **ESCARGOTS/LIMACES**

1 limace tigrée ainsi que des limaces rouges sont notées dans les galeries.

GESTION

Remise en place de la porte de la culée de Bœuvres le 18 juin.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

DIVERS

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Guy-Luc Choquené, conservateur	40 h	0	4 h	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.⁵ – tout autre activité...



ESPACE
REMARQUABLE
DE BRETAGNE



Réserve naturelle régionale

Les Landes du Cragou et du Vergam



Rapport d'activités 2009



Rapport d'activité 2009

-

L'équipe de la réserve :

Conservateurs

François de Beaulieu et Yann Laouanan

Personnel permanent

Emmanuel Holder, responsable de sites,
Laure Leclère, animatrice
Bernard Jézéquel, garde-technicien
Yann Jacob, ornithologue

Coordination régionale Bretagne Vivante

Maiwenn Magnier, coordinatrice du réseau réserves
Bertrand Rivoal, directeur
Paskall Le Doeuff, coordinateur pédagogique
Bruno Bargain, directeur scientifique
Guy Boulch, responsable administratif et financier

Stagiaires

Sébastien Texeraud
Thomas Biarneix
Morwanna Touboulic
Cristina Prebjean
Pauline Matveef

Volontaire associatif :

Morgane Boisramé (animatrice)

Bénévoles

Michel Audouenneix (vétérinaire),
Bernard Clément (écologie végétale),
Jean Guillaume Féat (agriculteur),
Philippe Fouillet (entomologiste),
Marcel Guillou (retraité),
Thomas Prigent (agriculteur),
Jacques Maout (ornithologue),
Erwann Cozic (ornithologue),
Éric Prigent (agriculteur),
Hervé et Jean-Pierre Saout (agriculteurs),
François Séité (naturaliste),
Lydie Mérials (naturaliste),
Roger Uguen, Jean-Pierre Lucas, Daniel Piquet-Pellorce et les adhérents de Bretagne Vivante SEPNB de la section de Morlaix,
Yves Le Gall et Sandrine Duverger (professeur),
les étudiants BTS GPN du lycée de Suscinio,
John Molineux (conteur),

Nos partenaires :



Communes du Cloître-Saint-Thégonnec, Scrignac, Lanneanou et Plougonven,
Ministère de l'écologie, de l'énergie, développement durable et de la mer,
Fondation Nature et Découvertes,
Fondation RTE,
Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du pays de Morlaix,
Groupe Mammalogique Breton,
Lycée Agricole de Suscinio,
Communauté de Communes des Monts d'Arrée,
Forum Centre Bretagne Environnement
Les Blongios de Brest
Musée du Loup

Josselin Boireau (mammalogue), les membres de l'association des Blongios de Brest, Pierrick Pustoc'h, Lucie Défernez, Pascal Rolland, Caroline Beysset, Guillaume Loasec, Youenn Boudier, Benoist Degonne, Sévane Maslak, Yoann Morvan, les élèves du Collège St Joseph de Morlaix.
Les apiculteurs et bénévoles du Syndicat des apiculteurs du Finistère : Raymond Emeillat, Jean-Yves Leroux, Marcel Scouarnec, Odile Emeillat.
Gilles Mahé (entomologue),
Marie-Claire Régnier, Florence Merlet, Marie-France Pennors, Nicolas Bruneau, David Corre, Alexandre Bayer, Goulven Kervizic, Dominique Beauvais, Maiwenn Magnier, Emmanuelle Pfaff, Karine Reybois, René-Pierre Bolan, Stephen Canté, Hervé Ronné, Anouk Bruneau, Aurélie et Guillaume Musumeci, Titouan Holder, Jérôme Cojean.

Réserve Naturelle Régionale des landes du Cragou et du Vergam

Une première année très riche !

Le 20 décembre 2008, suite à la demande de Bretagne Vivante, du Conseil Général du Finistère et du Parc Naturel Régional d'Armorique, lors de la session plénière du Conseil Régional de Bretagne, la Réserve Naturelle Régionale « Landes intérieures et tourbières du Cragou et du Vergam » est classée. C'est en mai 2009 que l'association Bretagne Vivante – SEPNB est désignée comme gestionnaire par un arrêté du président du Conseil Régional. Ce classement est bien plus qu'un label : c'est avant tout la reconnaissance de la richesse d'un site, du travail de ceux qui ont sauvé ce paysage, de l'histoire de sa protection et des choix politiques.

Le Conseil Régional, autorité de classement, vient donc épauler le gestionnaire, rejoignant le Conseil Général du Finistère qui est le mandataire foncier sur le site du Cragou et finance l'investissement, ainsi que Morlaix Communauté qui soutient le fonctionnement de ces espaces naturels.

À la hauteur de ce classement, le Conseil Général a équipé l'ensemble du site du Cragou de nouvelles clôtures, soit la bagatelle de 7 km de piquets de châtaigniers et 21 de fils ! Le Conseil Régional et la fondation RTE (Réseau Transport Electricité) s'associent pour rénover une maison de bourg, Ty Butun, qui deviendra courant 2010, la Maison de la Réserve Naturelle des landes du Cragou et du Vergam.

Enfin, l'histoire de la Réserve Naturelle Régionale est aussi celle des hommes qui l'animent. Il faut saluer l'arrivée de Bernard Jézéquel, le garde-technicien, qui remplace Boris Prouff parti vers de nouveaux horizons professionnels. C'est aussi le remplacement de François de Beaulieu, conservateur fondateur du site, par Yann Laouanan, nouveau conservateur bénévole. Soyons sûr que François de Beaulieu restera actif et attaché à cette réserve naturelle tant il a œuvré pour sa protection et sa conservation.



Petit rappel historique et gestion

Distants de quelques kilomètres, les sites du Cragou et du Vergam sont, tels deux frères jumeaux, semblables à tous niveaux mais singuliers quand on y regarde de plus près. Ces deux sites sont essentiellement constitués de landes et de tourbières, abritant une diversité parmi lesquelles on retrouve des plantes ou des animaux rares et protégés tels le busard Saint-Martin, le busard cendré, le courlis cendré, l'engoulevent d'Europe, le lycopode d'Europe, la sphaigne de la Pylaie ou les deux espèces de rossolis.

Ces deux espaces naturels sont également remarquables par les partenariats mis en place en matière de gestion. Ainsi, les landes du Vergam sont essentiellement fauchées par des agriculteurs alors que le Cragou est plutôt pâturé par le bétail de l'association gestionnaire ou d'éleveurs locaux.

La réserve associative du Cragou est créée le 26 septembre 1986 par la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (qui deviendra Bretagne vivante douze ans plus tard) avec l'achat de quelques 18 hectares, situés au lieu-dit Cragou en Plougonven, sur la base d'un dossier préparé par l'association "les amis du Cragou". Ces premières acquisitions avaient pour but de s'opposer à l'enrésinement massif de la « montagne ». Les premiers inventaires se mettent à place, des salariés sont embauchés et, dès 1990, des poneys Dartmoor entretiennent la lande, suivis de près par des vaches nantaises. En 1991, un périmètre d'acquisition est défini à la demande de la SEPNB, afin que le Conseil général du Finistère puisse y mener des achats de terrain en priorité. À partir de 2005, cette zone d'acquisition foncière se double d'un périmètre de préemption sur les communes de Plougonven et du Cloître Saint-Thégonnec. Entre temps, des partenariats se nouent avec le gestionnaire via des conventions pérennes ou par la participation à des programmes de conservation (Life, Interreg, Morgane, Contrat nature).



Roc'h Kukull, l'un des roc'h du Cragou

Sur les landes du Vergam, l'histoire est comparable. En 1990, seules quelques parcelles étaient encore fauchées. Deux ans plus tard, la SEPNB achetait ses premières parcelles sur le site pour s'opposer aux projets d'enrésinement massif ou de création de centre d'enfouissement de déchets ; la réserve associative des landes du Vergam était née. Par la suite, les propriétés de l'association sont confiées à des agriculteurs qui les fauchent régulièrement. Aujourd'hui, l'association possède 122 ha de landes et de tourbières et le Parc Naturel Régional d'Armorique, six. Le département du Finistère étudie actuellement la possibilité de créer un périmètre d'acquisition sur cet espace naturel.

Le 20 décembre 2008, les deux sites sont réunis au sein de la Réserve Naturelle Régionale.

Évènements 2009

Suivis naturalistes

Pour la troisième année successive, des séances de capture et de baguage d'oiseaux ont permis d'alimenter le programme national de suivi temporel des oiseaux communs (STOC). Dans l'objectif de tester un protocole mais aussi pour mieux connaître les effectifs de fauvettes pitchou sur les landes du Cragou, un suivi de l'espèce a été mis en place par deux ornithologues de l'association et a donné des résultats qui soulignent l'importance d'une gestion en mosaïque du site. Bien entendu, les suivis des espèces phares que sont les courlis cendrés, engoulevents, faucons hobereaux et autres busards ont été reconduits comme chaque année et ont donné des résultats stables sur les deux sites.

Suite à la demande d'installation d'un rucher, Bretagne Vivante a proposé à des apiculteurs de participer à un inventaire des bourdons de façon à pouvoir dresser un « point zéro » avant l'introduction de plusieurs milliers d'abeilles domestiques qui vont créer une concurrence aux insectes butineurs. Dans cinq ans, un nouvel inventaire aura lieu et permettra d'évaluer l'impact de ces insectes domestiques. Cette étude est innovante comme l'inventaire des algues microscopiques d'eau douce qu'a menée Benoist Degonne sur les réserves naturelles des monts d'Arrée. Ce bénévole de Bretagne Vivante a recensé 121 espèces différentes d'algues et a pu établir un indice biotique diatomique de 20/20 pour l'eau de deux mares des landes du Cragou.



Les linaigrettes à feuilles étroites se rencontrent au Vergam comme au Cragou

Grâce à la proposition et à la participation du Groupe Mammalogique Breton, Bretagne Vivante a pu mener une campagne de piégeage des micromammifères sur les landes du Cragou pour évaluer la disponibilité du site en mulots, campagnols ou musaraignes, espèces-proies dont raffolent les busards et autres prédateurs. Les résultats n'ont pas été suffisants pour permettre cette évaluation et le protocole devra être affiné pour que ce travail soit mieux exploité. Concernant d'autres vertébrés, un parcours pour le suivi des reptiles et des mares-témoins pour celui des amphibiens permettent au Cragou de participer au programme régional coordonné par Bretagne Vivante dans le cadre d'un contrat nature. Les résultats de ce suivi confirment les espèces déjà recensées sur le site.

Encore des nouveautés

Trois nouvelles espèces végétales ont été recensées sur le Cragou cette année : *Nowellia curvifolia*, une hépatique assez rare, *Splachnum ampullaceum*, une mousse qui ne pousse que sur les bouses de vaches en milieu tourbeux et *Huperzia selago*, une fougère primitive dont il ne restait plus que trois stations dans le grand Ouest. Deux nouvelles espèces animales ont été recensées sur la réserve naturelle : le campagnol amphibie sur le Cragou et le busard des roseaux sur le Vergam. Il ne faut pas oublier le rouge-queue à front blanc qui est revenu nicher sur le Cragou, unique site de nidification de l'espèce dans le Finistère. Enfin, les faucons émerillons continuent à fréquenter le Vergam comme dortoir hivernal.

Gestion des habitats

Les prairies humides prêtées ou louées par les agriculteurs riverains du site ont été réouvertes et broyées comme une partie des parcelles de retrait qui longent la voie romaine. Conformément aux conseils de François Séité, un naturaliste averti, la zone où poussent les spiranthes d'été – une orchidée - a été fauchée. Sur ses conseils, la station principale de malaxis des marais – une autre orchidée – a également été fauchée et étrépée sur une surface d'un mètre carré. Pour préserver cette station, une nouvelle clôture a été mise en place et le seuil qui redirige le ruissellement d'eau vers la lentille de sphaignes où pousse cette orchidée a été restauré de façon à être plus efficace. Bien entendu, il faudra surveiller ces deux orchidées et l'évolution de leurs populations en 2010, de façon à mieux cerner les méthodes de gestion de ces deux espèces.

Les fauches des agriculteurs ont été suivies comme chaque année. De même, l'entretien des landes par le pâturage des poneys et des vaches s'est déroulé sans encombre.

Entretien des infrastructures

Le remplacement des clôtures est incontestablement l'évènement-phare de ce chapitre et permettra une meilleure gestion des troupeaux. L'entreprise Bellocq a très bien travaillé et les quelques piétinements ou ornières créées par ses engins devront être observés au cours de l'année 2010 pour évaluer leur impact – positif ou négatif - sur la végétation. De nouvelles barrières équipent l'entrée des landes du Cragou et un caillebotis a été installé sur le sentier de découvertes grâce à la participation de nombreux bénévoles et de Serpette, une jument de trait breton. Enfin, un nouveau panneau à l'entrée du Cragou présente la Réserve Naturelle Régionale. Les différents partenaires ont inauguré l'ensemble le 8 juillet dernier.

Le marais du Vergam



Animations

C'est le troisième été où le temps n'a pas été très favorable à la fréquentation des plages. Du coup, nombreux sont les touristes qui en ont profité pour visiter les monts d'Arrée. Les animations estivales sur les landes du Cragou n'ont donc pas subi de baisse de fréquentation, bien au contraire, puisque les chiffres restent stables depuis trois ans. Le constat est différent pour la fréquentation par les scolaires puisque, sans être extraordinaire, on a pu noter une nette augmentation du nombre des animations sur les landes du Cragou.

Suivi administratif

Toutes les parcelles appartenant à Bretagne Vivante incluses dans le site Natura 2000 des monts d'Arrée sont dorénavant engagées dans la charte Natura 2000. Les conventions entre agriculteurs usagers de la réserve et les propriétaires (Conseil général ou Bretagne Vivante) ont été réactualisées. Une réserve de chasse a été créée sur le marais du Vergam en accord avec les chasseurs de la société de chasse de Scrignac et du groupement de chasse du Vergam.

Enfin, Ty Butun, une maison du bourg du Cloître Saint-Thégonnec est en cours de rénovation pour devenir la maison de la Réserve Naturelle Régionale des landes du Cragou et du Vergam.

Site des landes du Cragou

Ce rapport d'activité est rédigé suivant les opérations définies dans le plan de gestion approuvé en 2000. En outre, il reprend le plan de travail sur 5 ans et sera présenté lors du prochain comité consultatif. La signification des abréviations est la suivante : GH : gestion des habitats ; SE : suivis et études ; AD : suivi administratif ; FA : Fréquentation et animation ; RE : recherche et expérimentation ; PO : police de l'environnement ; IO : infrastructures et outils.

OBJECTIF 1 : Gestion des landes et des prairies

Objectif à long terme n°1 : Favoriser l'extension des surfaces gérées de manière traditionnelle afin de conserver la qualité patrimoniale des milieux.

Rôle de l'objectif : Cette gestion doit permettre d'éviter la fermeture des milieux et donc leur banalisation. Le but de cet objectif est par ailleurs de maintenir et de renforcer les capacités d'accueil des espèces végétales et animales caractéristiques de ces milieux.

<i>Objectif opérationnel n° 1.1 Poursuivre la fauche des landes mésophiles</i>

SE 1: Suivi de l'évolution des unités écologiques sur les parcelles fauchées

Comme chaque année depuis quatre ans, les BTS + Gestion et protection de la nature du lycée Suscinio de Morlaix réalisent au mois de septembre les relevés botaniques des points permanents. Les résultats sont en cours de saisie.

SE2 : Déterminer un plan de fauche annuel

Les fauches se sont poursuivies sur le versant nord du Cragou et à l'ouest de la voie romaine. En 2009, il restait peu de parcelles à pouvoir être encore fauchées tant la demande en litière (le « gougi ») a été forte durant ces trois dernières années. A l'occasion du renouvellement des conventions de fauche, la technicienne du Conseil général du Finistère et Bretagne Vivante ont rencontré les différents agriculteurs du Cragou (cf. opération AD2). Ceux-ci continuent à faucher les landes avec ou sans contrat agri-environnemental.

SE 4 : Mise à jour de la carte des unités écologiques

La carte des unités écologiques du versant sud est réactualisée en 2006 dans le cadre de l'étude des évolutions de la lande tourbeuse de cette partie de la réserve. Aucune autre mise à jour n'est envisagée pour l'instant mais cette opération pourra être programmée dans le prochain plan de gestion.

GH 2 : Coupes de bois pour éclaircies

Des saules et des chênes ont été coupés sur le pourtour des enclos A, B, C. L'accès au hangar depuis la voie romaine a été nettoyé, les prairies de retrait louées à M. Féat et M. Prigent ainsi que celle prêtée par M. Saout ont également été nettoyées de façon à ce que le contrôleur CNASEA ne sanctionne pas les agriculteurs propriétaires de ces parcelles. Il s'agit d'entretenir les haies périphériques de façon à ce que leur emprise n'empiète pas sur les surfaces déclarées à la PAC.

GH 3 : Contrôle des végétaux envahissant par la fauche

Les prairies de retrait louées à M. Féat et M. Prigent ainsi que celle prêtée par M. Saout sont girobroyées à la fin de l'été de façon à éliminer les joncs. La végétation sous les clôtures est fauchée par le personnel des réserves des monts d'Arrée de Bretagne Vivante.

SE3 : Cartographie des zones fauchées tous les ans (Rotation sur 5 ans avec une à deux fauches sur cette période)

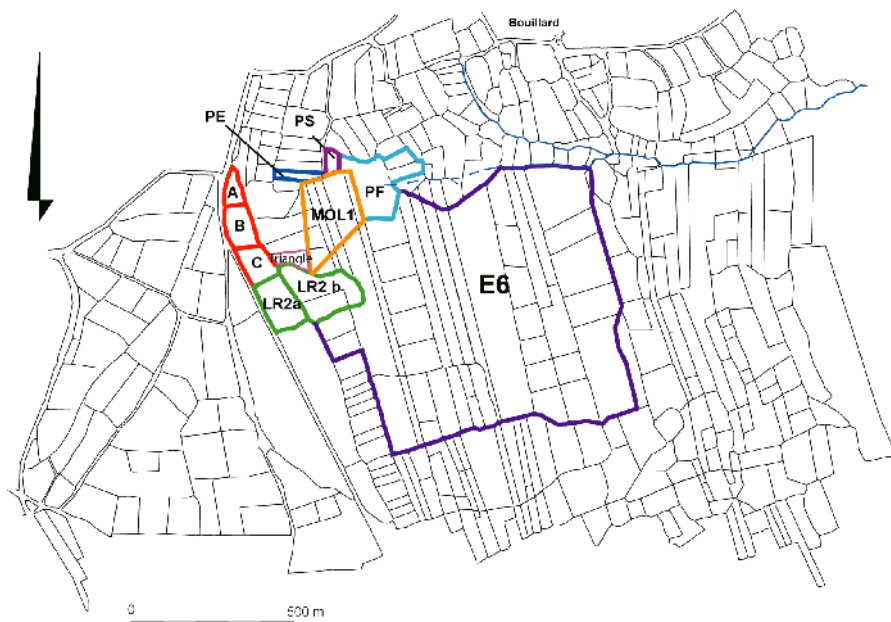


GH 1 : Opérations de fauches des parcelles déterminées

La parcelle dite en *triangle*, coincée entre les enclos 1, C et Lr2b (cf. carte de localisation des enclos, ci-après), est fauchée en septembre 2007 dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Aucune autre parcelle ne nécessite de fauches en régie pour l'instant.

Carte des enclos utilisés par le bétail de Bretagne Vivante

PE : prairie à Eric ; PF : prairie à Féat ; PS : Prairie à Saout ; MOL : molinaie ;
LR : lande de retrait



AD 1 : Renouvellement des conventions pluriannuelles faites avec les agriculteurs pour la gestion des parcelles de Bretagne Vivante - SEPNEB

Tous les documents contractuels – prêts à usage ou conventions - entre le Conseil Général et les propriétaires privés, et entre ces agriculteurs et Bretagne Vivante ont été mis à jour au printemps 2009. L'association en a profité pour présenter la charte Natura 2000 et la faire signer par les différents usagers des parcelles lui appartenant. De ce fait, toutes les parcelles propriétés de Bretagne Vivante incluses dans le périmètre Natura 2000 des monts d'Arrée sont dorénavant engagées dans la charte Natura 2000. Outre les engagements qu'elle implique, cette charte permet une exonération de taxes foncières sur les parcelles incluses dans ce document.

RE 1 : Suivi comparé et cartographie de l'évolution des landes et milieux annexes entre les deux versants
Cette opération a eu lieu en 2002.

Objectif opérationnel n° 1.2 Promouvoir la fauche des landes sur les parcelles appartenant aux agriculteurs

AD2 : Information des agriculteurs situés dans la réserve sur les possibilités de financement des fauches par les MAE

Lors des rencontres entre les agriculteurs, les techniciens du département et Bretagne Vivante, les MAE (mesures agri-environnementales) proposées dans le cadre de Natura 2000 ont été évoquées. Certains bénéficient déjà de ces mesures alors que d'autres ne préfèrent pas contractualiser la fauche de leurs parcelles qu'ils pratiquent au coup par coup, selon les besoins en litière.

AD 3 : Participation aux comités de suivis et réunions d'informations sur les mesures agro-environnementales (MAE), les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) et Natura 2000 Monts d'Arrée

La phase contractualisation Natura 2000 est engagée depuis trois ans. Le gestionnaire n'a pas prévu d'engager de nouveaux contrats N2000 sur le Cragou et le Vergam à court ou moyen terme. A plus long terme, on pourra envisager un contrat Natura 2000 sur le désenrésinement et la restauration des propriétés du groupement forestier, dès que le Département aura acheté ces parcelles.

OBJECTIF 2 : Gestion des milieux tourbeux

Objectif à long terme n°2 : Gérer les milieux tourbeux afin de favoriser l'expression de leurs potentialités écologiques et la diversité générale des milieux de la réserve.

Rôle de l'objectif : Cet objectif contient deux axes distincts. Sur le versant nord, la gestion doit garantir la conservation d'un milieu ouvert, propice au maintien de plantes rares d'intérêt patrimonial. Sur le versant sud, le choix de la non-intervention permet d'observer les évolutions des deux zones tourbeuses et, par ailleurs, de conserver une mosaïque plus variée des milieux.

Objectif opérationnel n° 2.1 : Sur le marais du Bouillard : Réouverture du milieu tourbeux par la poursuite de la gestion expérimentale par le pâturage et par d'autres méthodes afin de favoriser l'expression des potentialités.

SE 5 : Inventaire botanique annuel sur le marais

Aucune nouvelle espèce n'a été repérée sur le marais. Les spiranthes d'été (*Spiranthes aestivalis*) sont contrôlés aux mêmes périodes que les années précédentes. En 2008, la population des spiranthes d'été stagnait avec 1 pied repéré ; les poneys avaient brouté la zone où pousse cette orchidée. En 2009, avec 6 pieds repérés, on peut penser que l'ouverture pratiquée par les Dartmoor est bénéfique aux spiranthes d'été. La zone sera fauchée à la faux et ratissée pour exporter le produit de cette coupe, au cours de l'hiver, par le garde-technicien.

SE 6 : Suivi de l'impact du pâturage sur la végétation de l'enclos n°6

Ce suivi ne se fait plus en utilisant un protocole particulier. Le garde-technicien apprécie le moment où il doit changer les bêtes d'enclos, en fonction de l'état de la végétation et des besoins des animaux. Une

synthèse de 10 années d'étude du pâturage a été publiée au cours de l'automne 2008 et atteste du bien-fondé de cette pratique.

SE 7 : Suivi de régénération sur un enclos

L'exclos sera réouvert au bétail au cours de l'année 2010 ; il ne l'a pas été en 2009 comme c'était souhaité pour des raisons de changements de clôture. La hauteur de la lande justifie une réouverture de la végétation. La preuve est faite que le pâturage ne provoque pas d'appauvrissement de la diversité floristique, bien au contraire.

SE 8 : Réactualisation de la carte des unités écologiques de 1993

La carte des unités écologiques du versant sud est réactualisée en 2006 dans le cadre de l'étude des évolutions de la lande tourbeuse de cette partie de la réserve. Cette réactualisation était inscrite dans le programme Interreg *Heathland* .

GH 4 : Organisation des périodes de pâturage sur les enclos

- *Généralités :*

En raison du remplacement des clôtures par le Conseil Général du Finistère sur ses parcelles, le schéma de pâturage est modifié en septembre pour laisser les animaux dans des espaces clôturés.

Parcelle	Animaux	Date de l'introduction	Provenance
Lande de retrait 2a	5 poneys ; 2 poulains	12/05/09	Réserve du cap Sizun
Prairie de retrait de M. Feat	3 bovins adultes ; 1 veau	11/05/09	Prairie de retrait ABC
Lande de retrait 2b	5 poneys ; 2 poulains	04/06/09	Lande de retrait 2a
Molinaie (enclos 1)	3 bovins adultes ; 1 veau	15/06/09	Prairie de retrait de M. Feat
Grand enclos 6	5 poneys ; 3 poulains	22/06/09	Lande de retrait 2b
Prairie de retrait C	8 poneys 4 bovins	21/09/09	Molinaie et grand enclos
Prairie Feat et Saout	8 poneys 4 bovins	30/09/09	Prairie de retrait C
Molinaie et prairie Prigent	8 poneys 4 bovins	26/10/09	Prairie Feat et Saout
Prairie de retrait A et B	8 poneys 4 bovins	06/11/09	Molinaie et prairie Prigent
Réserve du cap Sizun	5 poneys	26/11/09	Prairie de retrait A et B
Centre équestre de Brennilis	3 poulains	26/11/09	Prairie de retrait A et B
Prairie de retrait ABC	4 bovins	26/11/09	Prairie de retrait A et B

Ces rotations sont mentionnées dans un cahier de pâturage depuis la signature de contrats Natura 2000 pour cette opération de gestion.

- *Naissances et effectifs:*

Poneys : Trois poulains sont nés en 2009, un mâle (Varec'h de Mintin) et deux femelles (Vigie de Facétie et Violette d'Elisa) qui, à leur sevrage (décembre) seront amenés et pris en main au centre équestre de Brennilis. Depuis que l'étalon est introduit dans le troupeau, 22 poulains sont nés. 7 sont vendus, 7 sont en cours de vente, 8 sont en pension au centre équestre de Brennilis dont les 3 nés cette année.

Vaches nantaises : Divy, un taureau nantais est acheté le 16 avril à Gilbert Boucher un éleveur de cette race dont le siège est à Saint-Cadou. Ebrel est née en avril, fille de Taouac'h et de Patient, le taureau nantais envoyé depuis à la boucherie.

GH 5 : Orientation du pâturage pour un effet optimal

Le bilan de dix ans de pâturage a été publié dans le cadre du programme Interreg en 2008. Il vérifie que les orientations et la conduite du pâturage sont bénéfiques à la diversification des milieux. La pratique du pâturage acquise au cours de cette décennie correspond donc aux objectifs initiaux et se poursuivra de la même manière dans les années à venir.

GH 6 : Expérimentation de gestion par arrachage de molinie

Aucune autre expérimentation d'arrachage de molinie n'a eu lieu cette année. Toutefois, il sera intéressant de suivre l'évolution de la végétation aux endroits où les engins sont passés lors du chantier de renouvellement des clôtures. Le piétinement ou le creusement d'ornières dus à ces machines peut avoir des impacts intéressants sur l'évolution de la végétation à ces endroits.

GH 7 : Étrépage de petits secteurs

Les placettes ne sont plus visibles tant la végétation est semblable à celle qui entoure ces secteurs. Dans le prochain plan de gestion, il faudra éventuellement redéfinir des secteurs où l'étrépage pourrait être plus bénéfique pour les espèces pionnières du *rhynchosporion* telles que les *Drosera sp.*, *Pinguicula lusitanica*, *Rhynchospora alba*, *Lycopodiella inundata*.

IO 1 : Nourrissage et entretien courant du bétail

Comme chaque année, il n'y a pas de problème particulier pour l'alimentation et l'entretien du bétail. Le système est maintenant bien rodé et les animaux sont habitués au fonctionnement saisonnier.

IO 2 : Entretien des abris et systèmes de contention du bétail et IO 3 : Entretien des structures et du matériel

7 km de clôtures entourant les parcelles du département sont remplacées en septembre par l'entreprise Bellocq grâce au financement du Conseil Général (60.000 €). Trois fils équipent les piquets de châtaigniers plantés tous les 2 mètres. Un fil électrique sera ajouté par le garde-technicien. La clôture entre le grand enclos 6 et la lande de retrait 2b est doublée afin d'éviter toute échappée sauvage d'un enclos à un autre.



IO 4 : Soins vétérinaires et maréchalerie IO 6 : Suivi de la prophylaxie du cheptel

Aucune intervention vétérinaire n'est nécessaire cette année. Le puçage des poulains est réalisé le 10/09/2008 en même temps que l'identification des trois poulains par le technicien des haras de Lamballe.

IO 5 : Gestion de la reproduction

Taouac'h a eu un petit veau femelle en avril. Trois ponettes ont mis bas deux femelles et un mâle. Ils rejoindront ceux nés les années précédentes au centre équestre du Venec (Brennilis). Une des pouliches nées en 2007 est atteinte d'ataxie, une maladie incurable, qui lui interdit d'être montée, vendue ou mise à la reproduction. Pour abrégé ses souffrances, elle devait être euthanasiée mais le centre équestre de Brennilis préfère la garder pour l'instant et essayer de la soigner.

AD 5 : Saisie annuelle des suivis du pâturage et zootechnique

Le garde-technicien engagé en décembre 2008 saisit toutes les données liées à la gestion du troupeau et du pâturage, et notamment la pesée du 29/09/09.

Bovins :	Poids :
Taouarc'h - vache	537 kg
Divy - taureau	514 kg
Callune - génisse	482 kg

Equins :	Poids :
Facétie (femelle)	250 kg
Mintin (femelle)	325 kg
Elisa (femelle)	300 kg
Dédicace (femelle)	285 kg
Moortown storm (mâle)	320 kg

RE 2 : Étude scientifique botanique pour l'évaluation de l'impact du pâturage en collaboration avec la FCBE et l'Université de Rennes.

Au vu des conclusions de la synthèse de 10 années de pâturage, il n'y aura pas de réorientation du pâturage au cours des années à venir.

RE 3 : Suivis scientifiques des expériences de pâturage en liaison avec le réseau ESPACE.

La synthèse de 10 ans de pâturage met fin à l'ensemble des suivis scientifiques liés au pâturage. Le futur plan de gestion devra définir un protocole de suivi plus efficient et plus simple se basant sur l'appréciation du garde-technicien et la redéfinition de points permanents.

Objectif opérationnel n° 2.2 Inciter à la non-intervention sur les milieux humides du versant sud

SE 9 : Inventaire de la végétation du versant sud

SE 10 : Cartographie de la végétation du versant sud

La cartographie de la végétation du versant sud a été réalisée en 2002 d'après des relevés de terrain et l'interprétation des photos aériennes de la mission IGN de 2000. En 2006, un travail de comparaison avec les précédentes cartes a permis de constater que les surfaces des différents milieux sont stables et que les habitats tourbeux ne sont pas particulièrement menacés de fermeture ou d'assèchement. Des zones témoins sont désignées en 2006 afin de permettre une veille plus régulière (suivi tous les 10 ans).

SE 11 : Actualisation de la carte des unités écologiques sur ce secteur

Voir SE 10

SE 12 : Détermination et suivi d'un transect sur le versant sud

Le transect de 2005 est repris en 2006 et a permis de constater une stabilité spécifique même si la hauteur de la végétation progresse.

RE 4 : Suivis sur 4 ans des interactions possibles entre les 2 versants

Cette opération n'est pas claire et devra être abandonnée dans le prochain plan de gestion.

RE 5 : Étude des évolutions des milieux tourbeux sud et nord sur 4 ans.

L'examen des cartes établies en 2002 et 2004-2005 montre que les milieux tourbeux ont tendance à régresser légèrement au bénéfice de fourrés composés de saules et de *Myrica galle*, sans que ce soit alarmant pour autant. D'après Bernard Clément, il s'agit là d'une évolution normale qui ne remet pas en cause la non-intervention sur cette partie de la réserve.

Objectif opérationnel n° 2.3 Promouvoir la gestion conservatoire sur les milieux tourbeux du Groupement Forestier de Plougonven

AD6 : Développer les contacts avec les propriétaires

AD 7 : Informer les propriétaires de l'intérêt d'une gestion conservatoire

AD 8 : Poser les bases d'un protocole d'intervention pour le cas où une gestion conservatoire serait possible

RE 5 : Déterminer un protocole d'intervention si la gestion est obtenue

Les parcelles YT6, YV4, YV7 et YW52 – pour un total de 85 ha - vont être acquises par le département dès que le bois vendu sur pied à M. Yvon Breton sera abattu. Cette coupe devrait se réaliser au printemps 2010, en fonction du prix du bois. En attendant, Thomas Biairneix, étudiant en BTS GPN, cartographie les surfaces de landes subsistantes sous les résineux. Il s'agit d'un point zéro qui permettra de mieux suivre la restauration ou le retour naturel de la lande sur ces parcelles. Ce stage est également l'occasion de dresser une bibliographie étoffée sur la restauration des landes après désenrésinement et de proposer un protocole pour favoriser au mieux le retour de ce milieu.

Le 9 octobre 2009, au cours d'une visite de terrain dans le cadre de l'accompagnement de Thomas Biairneix, son professeur, Yves Le Gall découvre la quatrième station du grand ouest de *Huperzia selago*, le lycopode sélagine, sous les résineux du groupement forestier de Plougonven. Cette découverte est exceptionnelle ; le gestionnaire a immédiatement prévenu le conservatoire botanique national de Brest et a entouré la station d'une clôture de façon à ce qu'elle ne soit pas piétinée malencontreusement par les cueilleurs de champignons. Emmanuel Quéré et Rémy Ragot du conservatoire botanique sont venus visiter la station quelques jours plus tard. La station semble comporter 5 pieds.



Huperzia selago – Huperzie sélagine

Description : Plante herbacée haute de 5-25 cm, à tiges courbées-ascendantes, non rampantes, ramifiées, à rameaux réguliers dressés, égaux à subégaux entre eux. Feuilles en verticilles très serrées, longues de 4-8 mm et large de 1-2 mm, acuminées, entières à denticulées. Sporangies situés à l'aisselle de feuilles vers le sommet des rameaux. Bulbilles présents à l'aisselle des feuilles apicales.

Ecologie : Landes humides, rochers et talus siliceux ombragés, pessières. Reproduction en juillet-octobre, essentiellement par l'intermédiaire de bulbilles se formant à l'aisselle des feuilles supérieures.

OBJECTIF 3 : Conservation du boisement de crête

Objectif à long terme n°3 : Laisser le boisement à son évolution spontanée

Rôle de l'objectif : Le boisement de crête actuel date d'une quarantaine d'année. Son état et son intérêt actuel sont notamment le fait de la présence d'un sol forestier et d'une exploitation faible. L'objectif visé sur ce secteur est de tenter de s'assurer d'une gestion durable de cet ensemble.

Objectif opérationnel n° 3.1 Initier un ensemble d'actions visant à s'assurer de la conservation du boisement de crête par la maîtrise foncière

AD 9 : Poursuivre la démarche visant à faire avancer le projet de création d'un périmètre de préemption officiel

Les périmètres de préemption sont en place sur Plougonven et le Cloître Saint-Thégonnec. Le département souhaite relancer l'acquisition foncière en contactant les propriétaires des parcelles sises sur les landes du Cragou. Il s'agit donc de calquer le périmètre d'intervention foncière sur le contour du périmètre de préemption. Cette démarche est en cours auprès des différents conseils municipaux du site.

AD 10 : Établir des contacts visant à développer des conventions de gestion avec les propriétaires non-vendeurs

Les services juridiques de la SAFI (Société d'Aménagement du Finistère), suite à la demande du Conseil général du Finistère, ont défini en 2008 un prêt à usage qui permet à un agriculteur de vendre ses landes au département sans en perdre l'usufruit. Le prêt à usage permet également de définir et de garantir l'usage des parcelles de façon à ce que la lande soit correctement entretenue.

AD 11 : Étendre la maîtrise foncière directe ou indirecte

L'acquisition des 85 ha du groupement forestier de Plougonven, directement en relation avec le boisement originel des crêtes est en cours. Les plantations, après abattages, devraient être restaurées en landes.

Les 20 ha de landes de M. Guilloux ont été acquises par la SAFI. Ces landes font l'objet d'un prêt à usage avec M. Thomas Prigent, le neveu et repreneur des terres de M. Guilloux. Ainsi, il continue d'utiliser ces terres dans les conditions de bonnes pratiques culturales fixées par le prêt à usage tout en diminuant sa surface foncière. Thomas Prigent met des vaches limousines sur ces terres, en parcours entre les prairies basses et les landes.

6 ha de lande (YV19) et 0,6 de saulaie (YW45) de Mme Guyomac'h ont également été acquis par la SAFI.

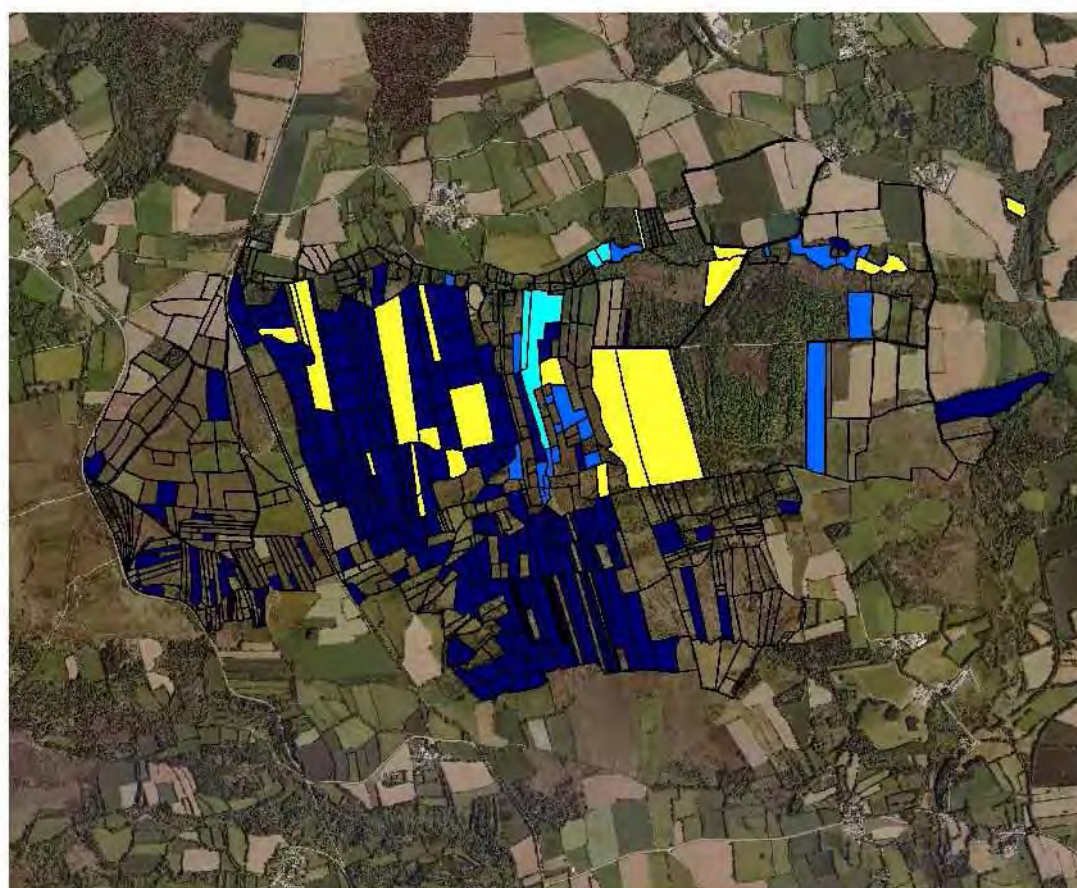
Ces 26,9 ha ont été confiés au gestionnaires sauf celles faisant l'objet du prêt à usage qui ne pourront pas être utilisées directement par Bretagne Vivante. Ces parcelles feront tout de même l'objet d'un suivi du gestionnaire à programmer au cours de l'année 2010.

PO 1 : Renforcer la surveillance pendant les périodes à risques pouvant entraîner des dégradations dues à la fréquentation

Aucune infraction n'a été relevée mais des motos « vertes » sont régulièrement signalées sur les crêtes ou sur le chemin à l'ouest de la voie romaine.

Récapitulatif des acquisitions du département en 2009 :

Section	n°	nouveau n°	ancien propriétaire	surface (m²)
C	842	842	M. Guillou	2528
C	969	969	M. Guillou	8548
C	970p	1288	M. Guillou	5365
C	971p	1290	M. Guillou	4494
C	985	985	M. Guillou	5123
C	989	989	M. Guillou	3213
C	991	991	M. Guillou	1713
C	994	994	M. Guillou	6092
C	995	995	M. Guillou	18656
C	997	997	M. Guillou	1737
C	1003p	1292	M. Guillou	56367
C	1004p	1294	M. Guillou	13661
C	1005	1005	M. Guillou	7060
C	1033	1033	M. Guillou	4148
C	1034	1034	M. Guillou	4719
C	1035	1035	M. Guillou	1547
C	1036	1036	M. Guillou	2184
C	1037	1037	M. Guillou	1031
C	1039	1039	M. Guillou	508
C	1050	1050	M. Guillou	8328
YV	19	19	Mme Guyomac'h	57789
YW	41	41	M. Guillou	2759
YW	45	45	Mme Guyomac'h	6463
YW	46	46	M. Guillou	17734
YW	49	49	M. Guillou	1377
YV	8	8	M. Guillou	25980
Total :				269124



Landes du Cragou
Maîtrise foncière en 2009



Réserve Naturelle Régionale
CRAGOU - VERGAM

- parcelles BV-SEPNE
- parcelles CG29
- parcelles acquises par le CG29 en 2009
- parcelles acquises pour compte par le CG29 en 2009



1:21930

RE 6 : Assurer un suivi et des inventaires réguliers sur le boisement

Le Muscardin

(extrait de « Les micromammifères des landes du Cragou – le point en 2009 » – E. Holder – septembre 2009)

Deux observations visuelles ont permis au gestionnaire de s'interroger quant à la présence du muscardin (*Muscardinus avellanarius*) dans les landes du Cragou ou, tout du moins, dans les parties boisées de ce site naturel. La première observation date de 1996 dans le bois de crête (R. Lachuer). L'autre observation est de 1998 et 1999 : un nid de muscardin avec le rongeur qui dort à l'intérieur est noté à l'intérieur d'une fente de chêne, le long de l'ancienne voie ferrée (P. Pénicaud).

Quarante-deux nichoirs à muscardin sont installés en 1998 sur la réserve et sur ses abords. Il s'agit de nichoirs à mésange avec l'entrée du nichoir tournée contre le tronc pour éviter que des oiseaux ne s'y installent. Les nichoirs sont placés entre un et deux mètres du sol. Ces nichoirs sont inspectés une à deux fois par an sans donner de résultats probants. Seules six suspensions de présence du muscardin sont notées au cours de la période 2000 – 2009 (nids composés de feuilles et d'herbes dont du noisetier et de la clématite).

Trente-deux nichoirs d'un nouveau modèle sont fabriqués en 2005 par une classe de quatrième du Collège Pierre Mendès France de Morlaix. Ce modèle est utilisé par la R.S.P.B. (Royal Society for Protection of the Birds) sur Arne Reserve pour évaluer les populations de muscardins. Pour autant, aucun nichoir du Cragou n'est occupé par le mammifère durant la période 2005 – 2009.

En 2006, une stagiaire cartographie les différentes zones potentielles d'accueil du muscardin (cf. carte page suivante extraite du rapport « Suivi du muscardin sur les landes du Cragou – V.Salmon - 2006) en combinant différents facteurs (structuration végétale, nourriture, essences).

Aucune des pelotes envoyées au GMB pour identifier les restes osseux. ne contiennent des restes de muscardin mais les rapaces nocturnes en attrapent très peu ; *a fortiori* si ces rongeurs sont peu nombreux.

Une noisette grignotée ramassée en 2006 au pied d'un noisetier situé dans la haie nord de la prairie de Kergreis est envoyée à Pascal Rolland (GMB – groupe mammalogique breton) en 2009. Ce spécialiste du muscardin confirme que la noisette a été grignotée par le rongeur.

Au cours d'une sortie avec des enfants du collège Saint-Joseph de Morlaix, le 22 octobre 2009, 15 noisettes grignotées sont ramassées puis envoyées à P. Rolland. Une seule est l'œuvre du muscardin. Elle a été trouvée au même endroit que celle ramassée en 2006 et confirme donc la présence de l'espèce dans la partie nord-est du Cragou.

AD 12 : Initier le dialogue pour une procédure de classement ou de protection réglementaire du boisement

Aucun outil de protection réglementaire ne semble correspondre à la nature du bois de crête. L'inaccessibilité de cet espace boisé est sa principale protection. La maîtrise foncière du bois de crête serait la meilleure garantie de protection d'autant plus qu'elle rejoindrait le périmètre de la Réserve Naturelle Régionale.

OBJECTIF 4 : Connaissance et gestion de la faune et de la flore de la réserve

Objectif à long terme n°4 : Conserver, voire améliorer les potentialités d'accueil des espèces animales et végétales caractéristiques des milieux de la réserve.

Rôle de l'objectif : Maintenir une diversité des espèces, notamment les populations d'oiseaux remarquables comme les busards, afin de participer à la conservation des populations nicheuses des Monts d'Arrée. Par ailleurs, améliorer les conditions d'accueil de la faune c'est aussi améliorer la diversité générale et la qualité patrimoniale de la réserve par une gestion favorable aux espèces caractéristiques comme le courlis ou l'entomofaune des milieux de landes par exemple. Enfin, il semble important aussi d'augmenter la connaissance générale des espèces animales et végétales de la réserve afin de mieux cerner leur rôle dans le contexte général.

Objectif opérationnel n° 4.1 Maintenir les conditions d'accueil et de nidification des busards dans les secteurs de landes fréquentés par l'espèce.

SE 13 : Inventaire du nombre de couples nicheurs et de jeunes à l'envol

Deux couples de busard Saint-Martin ont niché sur la réserve : un sur le versant nord et un autre sur le versant sud. Un couple de busard cendré a niché sur les crêtes et trois jeunes sont nés dont un mélanique (F. Séité). Le mélanisme est une coloration anormalement foncée de la peau ou des plumes d'un animal. Il s'agit d'une modification génétique qui peut favoriser les individus qui en sont porteurs, notamment chez les animaux à sang froid qui, ainsi, captent mieux les rayonnements solaires.

SE 14 : Cartographie annuelle des zones de nidification

Cf. ci-après. Carte établie grâce aux observations de François Séité, Jacques Maout et des salariés de Bretagne Vivante.



PO 3 : Surveillance des engins motorisés

Aucun incident n'est à noter même si des traces sont observées. Les motos ne passent que très rarement et le garde assermenté ne peut verbaliser seul des contrevenants motorisés.

Objectif opérationnel n° 4.2 Améliorer les potentialités d'accueil du courlis cendré

SE 15 : Inventaire du nombre de couples et de jeunes à l'envol

Trois couples de courlis et probablement un quatrième (au sud-ouest du site) ont niché sur le site. Il n'a pas été possible de déterminer le nombre de jeunes à l'envol.

SE 16 : Cartographie annuelle des zones de nidification

SE 17 : Comptage et localisation des nids de courlis

cf. ci-dessus . Carte établie grâce aux observations de François Séité, Jacques Maout et des salariés de Bretagne Vivante.

GH 8 : Surveillance nidification

Il n'a pas été noté de dérangement particulier. Toutefois, un parapente à moteur survole à basse altitude les landes du Cragou lors d'une porte-ouverte organisée par le club de parapente à moteur de Plouyé. Le moniteur de club rappellera la réglementation à ses élèves (pas de survol à moins de 150 m d'altitude) mais ne peut garantir qu'aucun incident aura lieu dans l'avenir.

Objectif opérationnel n° 4.3 Acquérir des connaissances visant à favoriser le développement de l'*Hammarbya paludosa*

SE 18 : Suivis des stations de la réserve

AD 13 : Recherche et étude de bibliographie

RE 7 : Études spécifiques sur l'espèce

François Séité, Agnès Lieurade du conservatoire botanique national de Brest et José Durfort ont compté 4 pieds non fleuris dont deux broutés sur la grosse station et 4 pieds fleuris sur la petite station. Agnès Lieurade est en train de rédiger le plan de conservation de cette espèce. Au cours de l'hiver, la grosse station sera fauchée et entourée d'une nouvelle clôture. Un mètre carré sera décapé derrière les pieds d'orchidées recensées en 2009 pour essayer de redynamiser la population. Le seuil qui dirige les ruissellements d'eau vers la lentille de végétation abritant les pieds de malaxis sera reconsolidé au cours de ces travaux.

Objectif opérationnel n° 4.4 Étendre les populations de *Gentiane pneumonanthe* et favoriser ainsi l'apparition d'espèces associées (Azuré des mouillères)

GH 9 : Expérimentation de méthodes de gestion visant à améliorer les conditions de développement de l'espèce

Il n'y a pas eu d'opérations particulières menées pour améliorer le développement de la gentiane en dehors du pâturage. Toutefois, il sera intéressant de noter l'évolution de la population de gentiane en 2010, à l'endroit où le chenillard de l'entrepris Bellocq a piétiné la végétation lors du chantier de renouvellement des clôtures.

SE 19 : Repérage des stations et du nombre d'individus

21 pieds ont été comptés sur le bas de LR2B.

Opérations hors plan de gestion :

Nouvelles espèces végétales :

Deux nouvelles plantes pour les landes du Cragou sont observées grâce à la vigilance de François Séité :

- une hépatique considérée comme rare, *Nowellia curvifolia* (Dicks.) Mitt., qui pousse sur le tronc pourri d'un pin tombé à terre, dans la pinède du vallon en bas de Kergreis. *Nowellia curvifolia* est une espèce de plante primitive non-vasculaire de l'hémisphère Nord, appartenant à l'ordre des *Jungermanniales*. Selon les classifications, elle appartient à la classe des *Jungermanniopsida* ou à celle des *Hepatopsida*. On la trouve notamment comme épiphyte corticole, essentiellement sur du bois mort et humide, et parfois sur l'écorce d'arbres debout, sur les faces où l'eau ruisselle. Les feuilles, d'environ 0,3 mm, en forme de goutte allongée et affinée en pointe, incurvées, ont une couleur allant du vert (quand elles sont jeunes) au brun-rougeâtre. C'est une plante discrète, notamment menacée par la régression des milieux frais et humides qui lui conviennent.
- une mousse considérée également comme rare, *Splachnum ampullaceum*, qui pousse sur les vieilles bouses de vaches en milieu tourbeux. Elle est localisée sur la molinaie, l'enclos brouté par les vaches. Les feuilles vert tendre sont dentées et pointues ; les fructifications en forme d'ampoules sont typiques. Cette espèce encore assez courante au siècle dernier dans un grand nombre de secteurs est aujourd'hui considérée comme en voie de disparition. Ce déclin est lié à la réduction des espaces tourbeux, un abandon du pâturage sur ces milieux et à des changements climatiques globaux. Un pâturage extensif est indispensable à son maintien : le surpâturage détruit la couverture végétale qui maintient les conditions stationnelles nécessaires à sa survie. En effet, la position, la structure et l'état de décomposition des bouses de vache colonisées par l'espèce ont un rapport direct avec la présence de *Splachnum ampullaceum* : la bouse doit être abritée de façon à rester humide, comporter des aspérités et être suffisamment colonisée par des organismes microscopiques (Hugonnot V. et Bardat J., 2001 « Données sur l'écologie de quatre bryophytes rares dans le Massif Central »). Cette espèce est présente sur une lande tourbeuse pâturée du Vergam (Durfort J., 2002 ; Séité F., 2009). Cette découverte confirme à nouveau l'intérêt d'une gestion des landes tourbeuses par le pâturage extensif.

Les individus du Cragou ne présentent pas de capsules en forme d'ampoule, mais quelques gamétanges (cf. photo ci-dessous) en formation au sommet des tiges feuillées (= gamétophytes, à n chromosomes). D'après la littérature ("Guide des fougères, mousses et lichens d'Europe"- H.M. Jahns – Ed. Delachaux et Niestlé), les gamétanges mâles fécondent les gamétanges femelles à la faveur de gouttes de pluie ou de rosée, d'où production de sporophytes (à $2n$ chromosomes) au sommet des gamétanges fécondés ; développement d'une soie terminée par une capsule(cf. photo ci-dessous) produisant des spores à n chromosomes qui donneront par germination de nouveaux plants (gamétophytes), et le cycle sera bouclé. Les spores seraient produites en début d'été.



Nowellia curvifolia



Splachnum ampullaceum :
gamétanges au sommet de feuilles (F. Séité)

Enfin, une nouvelle station de lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) est repérée au coin nord-ouest de l'exlos, à un endroit où le sol est à nu, au milieu des rossolis à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*). 11 pieds de lycopodes inondés sont comptés le 27 mai 2009.

OBJECTIF 5 : Gérer la fréquentation et développer l'action pédagogique

Objectif à long terme n°5 : Renforcer l'action pédagogique de la réserve autour de la lecture du paysage et de la place de l'homme dans l'écosystème afin de sensibiliser le public à la démarche conservatoire et participer à la promotion de comportements *écocitoyens*.

Rôle de l'objectif : En développant l'action pédagogique, deux principes sont mis en avant : d'une part, éviter une fréquentation anarchique qui pourrait être préjudiciable à la faune et à la flore de la réserve et, d'autre part, assurer une mission d'éducation à l'environnement définie par Bretagne Vivante - SEPNEB.

Objectif opérationnel n° 5.1 Renforcer l'action pédagogique dans le cadre des activités de la réserve

FA 1 : Réalisation du plan d'interprétation

Depuis juillet 2007, le sentier d'interprétation des landes du Cragou est en place sur le petit circuit habituellement utilisé pour les animations. Le livret d'interprétation, qui guide le visiteur le long de 9 stations réparties sur ce circuit, est en vente dans les commerces locaux, le musée du Loup, les OTSI, la mairie, le camping du Cloître. Ce support didactique est apprécié par les randonneurs, touristes et naturalistes fréquentant les monts d'Arrée.

FA 2 : Programmation et promotion des animations avec publics divers

Animations pour groupes :

Avec 456 journées-individu (152,5 en 2008) et 842 personnes accueillies (305 personnes en 2008), la fréquentation encadrée de la réserve connaît une nette augmentation par rapport à l'année précédente. Ces bons chiffres s'expliquent notamment par une reconnaissance des lycées agricoles qui viennent sur le Cragou pour mieux comprendre les enjeux de la conservation des écosystèmes, leur gestion et leur suivi.



Avec des jeunes francophones

Animation pour individuels :

C'est Morgane Boisramé, volontaire associative, qui a assuré l'encadrement des animations d'été.

	Nbre participants (2009)	Nbre animations	Moyenne par animation	Nbre de participants (2008)
Nuits du loup	37	1	37	79
Nuit chauve souris	50	1	50	25
Chevreuils	58	7	8,29	55
Cragou	97	15	6,47	101
Total	242	24		260

Malgré un été plus que maussade, le nombre de personnes ayant participé aux animations est relativement stable par rapport à 2008. L'animation-nature ne semble pas souffrir des mêmes fluctuations que les autres secteurs du tourisme en Bretagne. Cela s'explique par une clientèle qui recherche avant tout des activités de découverte dans des sites de qualité même si la météo n'est pas au beau fixe.

FA 3 : Recherche de thèmes nouveaux et réflexion sur la valorisation de nouveaux thèmes de la réserve

Les projets ne manquent pas, mais l'animatrice consacre beaucoup de temps aux animations conventionnées avec la ville de Morlaix et Morlaix Communauté. De plus, grâce ou à cause de ces conventions, les scolaires sont moins enclins à financer une sortie jusque dans les Monts d'Arrée. Un travail de conception de « projets pédagogiques » est néanmoins en cours au sein de l'équipe.

Dans le cadre de la fête des sciences de novembre 2009 et de la convention liant Bretagne Vivante et Morlaix, une série d'animation « petites bêtes d'eau douce » a été proposée aux écoles de la commune. Deux conférences ont été animées par Bretagne Vivante : la première, « vol de nuit », est consacrée au vol des chauve-souris et la seconde, à la problématique « Environnement et transport aérien ». Cet événement ne doit pas faire oublier les 27 demi-journées d'animations nature que l'association a pu proposer aux écoles de la commune grâce à cette convention.

2010 sera l'année de la biodiversité et une réserve naturelle régionale, vitrine de la richesse de nos milieux naturels, se doit de proposer une animation exceptionnelle sur cette thématique même si c'est le lot commun de toute animation proposée sur le Cragou. Il s'agira donc d'accueillir les curieux de nature lors de la séance STOC prévue le 5 juin 2010 et de leur montrer comment se baguent les oiseaux et quel est l'intérêt de cette manipulation.

FA 4 : Recherche de financements pour augmenter les moyens humains en animation

Grâce à ses trois parrains, le Conseil Général du Finistère, Morlaix Communauté et le Conseil régional de Bretagne, la Réserve Naturelle Régionale des landes du Cragou et du Vergam dispose d'un budget stable.

FA 5 : Favoriser la découverte en circuits libres sur les chemins périphériques

Le circuit du Cragou est fléché et un topo-guide *Pays de Morlaix* présente cet itinéraire, parmi d'autres idées de balades. La voie ferrée qui longe le Sud-Est et l'Est de la Réserve est équipée de barrières et de panneaux indicateurs. Des cyclistes et des randonneurs pédestres longent le site du Cragou en empruntant cette voie verte.

En 2008-2009, Sébastien Texeraud, stagiaire BTS-GPN, a travaillé sur l'impact et l'aménagement du sentier qui longe la crête. Ce sentier n'est pas inscrit au PDIPR (Plan départemental d'itinéraire de petite randonnée) mais de nombreux randonneurs et leurs chiens le fréquentent et il est primordial d'aménager ce sentier pour éviter tout débordement nuisible à la faune sauvage (notamment les busards). Les préconisations de cette étude seront prochainement reprises pour une application future.

Grâce à un financement du Conseil Général du Finistère, Bretagne Vivante-SEPNB a pu acheter huit éléments de caillebotis pour équiper 20 mètres du sentier de découverte. Ce matériel est en chêne non-traité, fabriqué par l'atelier de Poulfanc qui dépend de l'ONF. Cet équipement permet aux visiteurs de se promener les pieds au sec. Chacun de ces éléments pèse approximativement 200 kg et la mise en place de ce pattelage devait initialement se faire grâce au tracteur du Cragou. Or, le nouveau garde-technicien est aussi un éleveur (amateur) de chevaux de traits bretons. C'est donc Serpette, une de ses juments, habituée à tirer les charges les plus lourdes, qui a tracté les différents éléments sur site. En effet, contrairement au tracteur qui « marque » son passage, surtout dans les secteurs les plus humides, les chevaux de traits n'abîment pas le sol et préservent la végétation environnante. Pour leur mise en place, chaque élément de caillebotis était alors posé sur un flotteur de planche à voile puis tiré par Serpette, de façon à ce que tout « glisse » pour le mieux dans la végétation. Ces flotteurs de planche à voile ont été fournis gracieusement par le Centre Nautique de Roscoff. Les éléments ont ensuite été mis en place sur des poteaux enfoncés en terre par des bénévoles de Bretagne Vivante et des Blongios de Brest.



FA 6 : Réalisation de dépliants

Le dépliant de la réserve a été distribué dans les offices de tourisme de la région et des affiches ont été apposées dans différents commerces locaux et campings. Il n'y a plus de dépliants des landes du Cragou ; il faudra en rééditer en intégrant le Vergam et le nouveau statut de ces deux sites. La lettre des réserves des Monts d'Arrée sera prochainement éditée.

Un dépliant d'été a été édité à 5000 exemplaires depuis cette année par le PNRA, sur les bases d'une maquette réalisée par le gestionnaire. Ce document promeut l'ensemble des animations estivales proposées par Bretagne Vivante dans les monts d'Arrée (cf. Annexe 1 : dépliant parc des animations estivales de Bretagne Vivante).

FA 7 : Développement de l'information grâce aux différents moyens de communication

Des communiqués de presse annonçant les sorties ont été diffusés par les journaux. Le site internet de Bretagne Vivante présente et met à jour également toutes les animations proposées par la réserve. La rubrique *Nature* (rédigée par Bretagne Vivante) du *Poher Hebdo* (journal du centre Ouest Bretagne) rappelle les animations estivales et promeut l'association. Il en est de même avec les rubriques hebdomadaires de François de Beaulieu dans le journal *Le Télégramme*.

Plusieurs articles traitant des landes du Cragou sont parus dans « Tourbières-infos », une lettre d'information éditée par le pôle-relais tourbière national.

AD 14 : Réunion, formation dans le cadre de l'activité pédagogique

L'animatrice du site s'est engagée dans une démarche VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) de façon à pouvoir, par la suite, passer un BTS GPN option « gestion ». Cette formation lui permettra d'être encore plus pertinente sur les animations – visites guidées consacrées à la gestion du site.

Un stage de recyclage « sauveteur – secouriste du travail » était organisé le 3 décembre 2009 et l'animatrice du site y participe.

Objectif opérationnel n° 5.2 Améliorer la signalétique interne et externe afin de faciliter l'accès tout en gérant la fréquentation

FA 8 : Réalisation d'un plan d'interprétation prenant en compte l'aspect signalétique externe et interne

Avec le classement des landes du Cragou en réserve naturelle régionale, un nouveau panneau d'entrée a été installé pour l'inauguration. Il présente le site, ses intérêts naturalistes, son nouveau statut, le tout illustré de quelques photos. Il a été inauguré le 8 juillet, en même temps que la réserve naturelle régionale.



FA 9 : Mise en cohérence de la signalétique avec le Conseil Général pour les routes départementales et les communes pour les routes communales

La signalisation routière des landes du Cragou est complète depuis 2007.

IO 7 : Entretien régulier de la signalétique interne sur la réserve

L'entretien de la signalétique s'effectue normalement.

OBJECTIF 6 : Mieux connaître la faune de la réserve

Objectif à long terme n°6 : Acquérir une plus grande connaissance de la faune de la réserve

Rôle de l'objectif : Le but est de permettre une gestion plus globale de la réserve en intégrant un maximum d'éléments. De plus, certains taxons peuvent être des bio-indicateurs et reflètent donc les évolutions des milieux. Ils permettent alors de valider ou de réorienter certaines opérations de gestion.

Objectif opérationnel n° 6.1 Mieux connaître les arthropodes de la réserve

SE 21 : Inventaire entomologique du versant sud

Suite à la demande d'un apiculteur de mettre ses ruches sur les landes du Cragou, Bretagne Vivante a souhaité mener au préalable un inventaire des espèces butineuses du site pour mieux évaluer l'impact d'une introduction d'espèces domestiques. La présence de l'espèce *Apis mellifera* peut ne pas être anodine selon le nombre d'individus introduits sur le site de par la concurrence qu'elle peut créer pour des espèces dites « sauvages ». Il convient donc d'établir un point zéro avant la mise en place de 6 à 8 ruches au cours de l'année 2010. Pour ce faire, les bénévoles du Syndicat des apiculteurs du Finistère et des membres de Bretagne Vivante ont inventorié en 2009 les bourdons, un groupe d'insectes butineurs plus facile à appréhender que d'autres.

Inventaire des bourdons de la RNR Cragou – Vergam – site du Cragou

Espèce
<i>Bombus cryptarum</i>
<i>Bombus hortorum</i>
<i>Bombus humilis</i>
<i>Bombus jonellus</i>
<i>Bombus lapidarius</i>
<i>Bombus lucorum</i>
<i>Bombus magnus</i>
<i>Bombus pascuorum</i>
<i>Bombus pratorum</i>
<i>Bombus sylvestris</i>
<i>Bombus terrestris lusitanicus</i>
<i>Bombus terrestris terrestris</i>



Bombus terrestris

Une séance de capture a été organisée chaque mois d'avril à septembre pendant au moins trois heures avec quatre prospecteurs ; soit un effort d'échantillonnage de 72 heures. 163 individus ont été capturés puis montés sur épingle pour être déterminés par Gilles Mahé, un entomologue bénévole de Bretagne Vivante spécialisé dans les bourdons. 11 espèces ont été déterminées et viendront alimenter l'atlas régional des bourdons. Cet inventaire sera reproduit en 2015, après 5 années de présence de 6 à 8 ruches sur Lr2a pour évaluer l'impact de l'abeille domestique sur les bourdons.

SE 22 : Inventaire lépidoptères

Aucun nid de Damier de la succise n'a été repéré sur la prairie de Kergreis, le 3 octobre 2009 alors que trois nids étaient localisés un mois plus tôt, le 31/08/09. C'est la troisième année successive que le mois de juin, période d'émergence des imagos, est maussade et que le reste de l'été n'est pas beaucoup mieux en matière de météorologie. Plusieurs sites suivis par Bretagne Vivante (RN Venec, La Balusais, Liscuis, parcelles d'Ille et Vilaine) accusent la même diminution depuis trois ans.

Un ensemble de parcelles (XA4, 5 et 52) sur Plougonven appartenant à Bretagne Vivante, extérieur au périmètre réserve, également riche en nids de damiers, n'a pas pu être visité cette année.

SE 23 : Inventaire odonates

Pas de compléments réalisés cette année.

SE 24 : Inventaires tiques

Cette opération ne sera pas réalisée en raison de son coût trop élevé.

Objectif opérationnel n° 6.2 Étude des mammifères présents ou fréquentant la réserve

SE 25 : Observations, visites de terrain pour inventaires globaux

Les observations sont dorénavant saisies sous SERENA. Des extraits pourront alimenter l'observatoire des patrimoines mis en place par le Parc Naturel Régional d'Armorique.

Campagne de piégeage des micro-mammifères 2009

(extrait de « Les micromammifères des landes du Cragou – le point en 2009 » – E. Holder – septembre 2009)

Ce protocole est mis en place grâce au GMB qui met à disposition du gestionnaire ses 204 pièges micromammifères « modèle INRA » et encadre la mise en place du suivi. Il s'agit de disposer ces 204 pièges en 6 lignes de 34 pièges non vulnérants. Six types d'habitats sont choisis pour essayer d'échantillonner le plus d'espèces mais aussi établir des comparaisons d'abondance relative entre ces milieux naturels : lande mésophile pâturée, lande mésophile fauchée, lande mésophile évoluée, prairie permanente, boisement-bocage, boisement saulaie comme indiqué sur la carte « Carte des groupements végétaux – Secteur Nord-Ouest des landes du Cragou (1997) – Localisation des lignes de pièges micromammifères ». Chaque mois, de mai à septembre, ces six lignes sont disposées et armées. Les pièges sont préalablement appâtés avec de la sardine, des croquettes pour chien et de la pomme. Le lendemain, le surlendemain et le jour suivant, les pièges sont inspectés et relevés pour ceux qui sont fermés. Les animaux sont déterminés, sexés, pesés et relâchés puisque les pièges ne sont pas vulnérants. Les résultats de la campagne 2009 sont ceux figurants dans le tableau « Résultats des piégeages micromammifères 2009 » (page suivante). Un travail identique est réalisé en parallèle dans la Réserve Naturelle Régionale des landes de Lan Bern – Glomel (22) à titre de comparaison.



Capture d'un campagnol roussâtre



Sexage d'un campagnol roussâtre



Pesée d'un campagnol roussâtre

Cette campagne de piégeage n'aura pas permis de confirmer l'ensemble des espèces identifiées dans les pelotes ou d'en découvrir de nouvelles. Trois espèces très communes ont été piégées : Mulot sylvestre, Campagnol roussâtre et Musaraigne couronnée.

De plus, les échantillons sont tellement petits qu'il n'est guère possible d'utiliser ces chiffres pour évaluer les densités des différentes populations de micromammifères.

Toutefois, on observe que les milieux ouverts et notamment la lande fauchée ou pâturée (aucune capture en 5 mois) sont beaucoup moins riches que les milieux boisés tels que la saulaie (25 % des captures) ou le boisement de feuillus (61 % des captures). Cette différence notoire pose un certain nombre de questions :

- la lande est-elle un milieu si oligotrophe qu'aucun micromammifère ne trouve de quoi y vivre ?

- que chassent les busards et autres rapaces fréquentant le site ? Uniquement des oiseaux ?
- les boisements constituent-ils un « réservoir » de micromammifères à partir duquel il y a essaimage vers les landes ?

Le nombre limité de captures ne permet pas de répondre à ces questions.

Les résultats des séances de piégeage réalisées sur les autres sites - Bothuan, Lan Bern, Penvern – en 2009 sont sensiblement les mêmes tant du point de vue diversité des espèces capturées que du nombre de captures. Si les landes de Lan Bern sont comparables à celles du Cragou, les autres sites sont différents. Les deux landes échantillonnées ne semblent donc pas plus pauvres que d'autres milieux. On peut donc, à juste titre, se poser des questions sur le protocole mis en place.

Pour être renouvelé, ce protocole doit être revu et amélioré pour être plus efficient. Ainsi, on note que les captures sont plus importantes en juin (élevage des petits) et en septembre (les juvéniles sont tous autonomes et dispersés) puisqu'elles totalisent 61 % du total capturé. De même, le nombre de captures est plus important en fin de campagne (habituation des animaux ?) qu'au premier jour de relevé comme l'indique le graphique ci-dessous. Toutefois, il ne s'agit pas de tout capturer mais de pouvoir comparer les abondances relatives d'un site avec un autre, d'un milieu naturel avec un autre. Par ailleurs, le protocole mis en place sur les landes du Cragou est normalisé et appliqué au niveau européen.

Il serait donc souhaitable de limiter le nombre de campagnes mais de laisser plus longtemps en place les pièges (deux campagnes de 7 j en août et septembre). De même, l'attractivité des appâts est-elle suffisante pour des animaux plus rares et donc plus difficiles à attirer ? Le mélange croquette-sardine semble plaire aux espèces dont le spectre alimentaire est assez large mais qu'en est-il pour des animaux plus spécialisé ? Le mulot sylvestre et le campagnol roussâtre sont des animaux considérés comme omnivores alors que, par exemple, le campagnol agreste est un herbivore-granivore et le campagnol souterrain, un herbivore (Le Louarn H. et Quéré J.-P., 2003).

Une réflexion est en cours avec le GMB et Alain Butet – spécialiste des micromammifères de l'université de Rennes I – pour éventuellement adapter le protocole aux landes.

Une nouvelle espèce de mammifère sur le Cragou : le campagnol amphibie

(extrait de « Les micromammifères des landes du Cragou – le point en 2009 » – E. Holder – septembre 2009)

Le dernier élément de cet inventaire micromammifères est le repérage de traces et indices de campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) dans le bas de la prairie de Kergreis, à l'est du site du Cragou, ainsi que dans la molinaie, la lande pâturée au nord de la réserve. Ces deux stations ont en commun d'être situées le long du Squiriou. Les indices qui mettent en évidence la présence du rongeur sont des crottoirs constitués de crottes verdâtres qui brunissent quand elles sèchent, des réfectoires de joncs coupés en biseau, des amas de tiges de végétaux coupées, des galeries dans la molinie, des nids dans lesquels l'animal séjourne. L'ensemble de ces indices confirment la présence du campagnol amphibie dans un milieu qui est le sien.

Cet animal est considéré en régression dans toutes les régions de France et notamment en Bretagne, selon les observations de Xavier Gremillet et de Jean-Yves Monnat (Noblet, 2006). Toutefois, depuis quelques années, les inventaires plus systématiques réalisés au bord de nombreux cours d'eau, plans d'eau montrent que l'espèce est en fait présente dans de nombreux endroits, au moins en Basse-Bretagne (B. Bargain, comm. Pers.). Des recensements systématiques dans le cadre de l'atlas des mammifères de Bretagne donneront une image plus fidèle du statut actuel de cette espèce dans notre région.

Le prolongement de cette action serait de compléter la cartographie de la répartition du campagnol amphibie sur le Cragou et d'autres sites naturels. Cette cartographie serait également l'occasion d'établir un protocole de suivi sur trois-cinq ans permettant de noter les évolutions, éventuellement en lien avec des modes de gestion (pâturage, fauche, ...) Il s'agira notamment de prospecter les landes humides du versant sud et de l'est du site pour repérer les indices de présence de l'animal.

Récapitulatif

L'ensemble de ces investigations, la détermination de restes osseux dans des pelotes récoltées sur ou à proximité des landes du Cragou et les observations visuelles notées au cours de différentes prospections naturalistes permettent de dresser la liste suivante des micromammifères :

Nom français	Nom scientifique	Contact	Catégorie Liste rouge France	Protection Nationale
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	Pelote	LC	
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	Pelote et piège	LC	
Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>	Pelote	LC	
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	Pelote	LC	
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Pelote et piège	LC	
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	Pelote et piège	LC	
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	Pelote	LC	
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	Pelote	LC	
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Obs visuelle et indices de présence	LC	oui
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	Indices de présence	NT	
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	Pelote	LC	oui
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Obs visuelle	LC	oui
Herisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Obs visuelle et indices de présence	LC	oui
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	Indices de présence	LC	

LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacée

GH 10 : Fabrication et pose de boîtes à muscardin cf. RE 6 : Assurer un suivi et des inventaires réguliers sur le boisement ; IO 7 : Visite de contrôle des boîtes à muscardin
cf. opération RE6 décrite au début de ce rapport d'activité.

Objectif opérationnel n° 6.3 Mieux connaître les mollusques

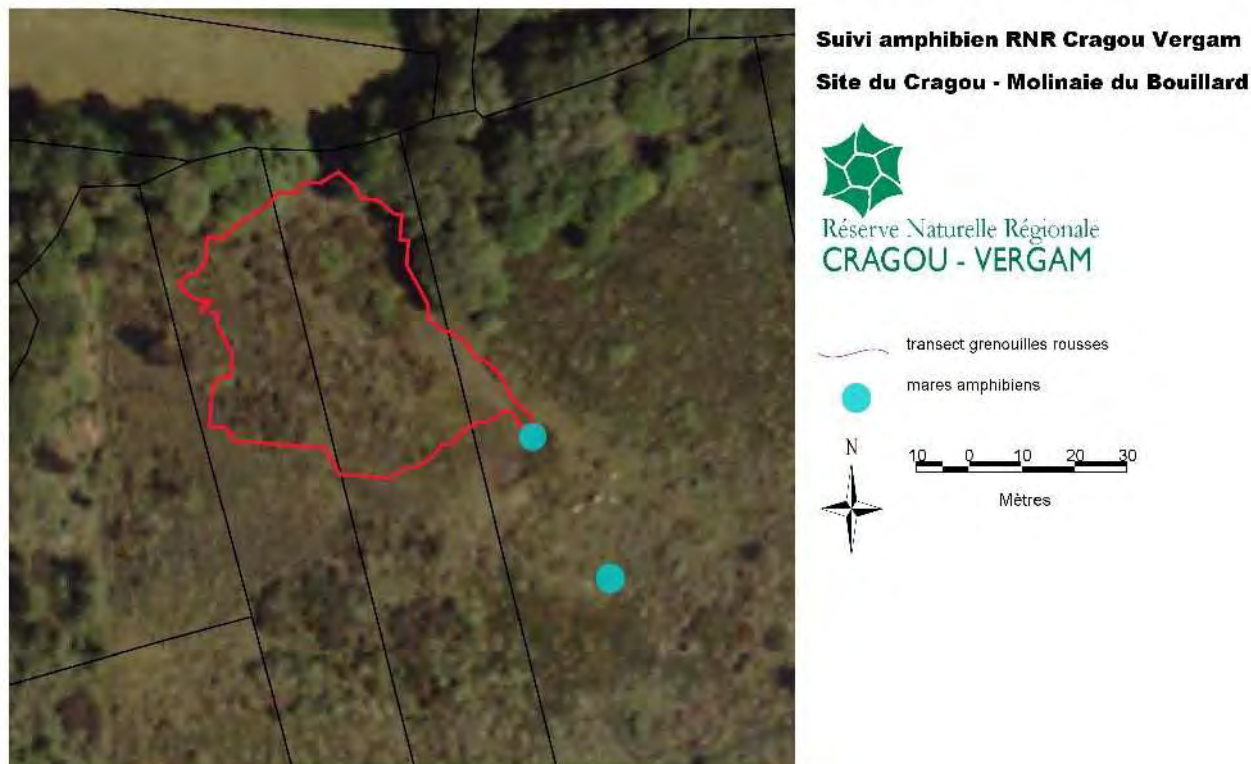
SE 26 : Organiser un stage malacologique sur la réserve

Ce stage ne sera pas organisé, faute de spécialiste disponible.

Objectif opérationnel n° 6.4 Étude globale sur les amphibiens et reptiles présents sur la réserve

SE 27 : Prospections des mares et des endroits favorables aux amphibiens

Dans le cadre du Contrat Nature « amphibiens - reptiles », trois mares ont été prospectées à trois reprises en mars et avril : deux sur la molinaie en dessous du Bouillard et une au milieu du groupement forestier de Plougouven (ne figurant pas sur l'illustration ci-dessous). Six espèces sont observées au cours de ces prospections : triton palmé (*Triturus helveticus*), triton marbré (*Triturus marmoratus*), grenouille rousse (*Rana temporaria*), crapaud commun (*Bufo bufo*), salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*).



Ces observations viendront alimenter l'atlas des amphibiens et le suivi réalisé dans le cadre de ce contrat nature.

Il s'agissait également de compter le nombre de pontes de grenouilles brunes – grenouilles rousses sur le Cragou – sur un transect défini. Ce parcours est localisé sur la molinaie, la parcelle de 4 ha où les vaches pâturent, créant par leur piétinement des micro-dépressions utilisées par les batraciens pour y déposer leurs œufs. Ainsi, 91 pontes sont comptées sur le parcours défini par le chargé de mission « amphibiens-reptiles ».

SE 28 : Prospection des reptiles

IO 8 : Plaques attractives à réaliser puis à contrôler



Dans le cadre du Contrat Nature que Bretagne Vivante mène sur les amphibiens-reptiles, un parcours a été mis en place sur 500 m jalonnés de 11 plaques attractives sous lesquelles les reptiles peuvent venir se réchauffer. Tous les reptiles vus entre ou sous les plaques sont notés. Ce parcours est prospecté deux fois par mois entre avril et septembre. Les espèces déjà signalées sur le Cragou sont confirmées hormis la coronelle lisse (*Coronella austriaca*) qui ne sera pas vue au cours de cette campagne 2009 de suivi : vipère péliade (*Vipera berus*), couleuvre à collier (*Natrix natrix*), lézard vivipare (*Lacerta vivipara*), orvet (*Anguis fragilis*).

Objectif opérationnel n° 6.5 Étude des autres populations nicheuses de la réserve

SE 29 : Suivi des populations de l'Engoulevent

Trois couples nicheurs aux mêmes emplacements utilisés les années précédentes : un couple (deux couples en 2008) dans la pinède sous le bois de crête, un couple près de la lande pâturée par les génisses de Thomas Prigent, un quatrième dans la lande qui fait face à la prairie de Kergreis (cf. carte de localisation des nids des espèces phares des landes du Cragou 2009 - § busards). Un quatrième couple a peut-être niché dans la pinède au dessus de la prairie d'Eric Prigent, le long de la voie romaine. Aucune observation n'est faite sur le versant sud.

SE 30 : Suivi des populations de fauvettes (pitchou, grisette)

Recensement de la fauvette pitchou :

En avril 2009, le directeur scientifique et un ornithologue de Bretagne Vivante mènent un suivi « fauvette pitchou » dans les monts d'Arrée qui donnera lieu à la rédaction d'un rapport « Expérience de recensement de la fauvette pitchou (*Sylvia undata*) dans les landes du Cragou et du Venec » dont voici des extraits :

Introduction

La population des Monts d'Arrée est probablement numériquement importante, compte tenu des surfaces de milieux favorables, mais aucune estimation fiable des effectifs n'est actuellement disponible. L'intérêt de cette population à l'échelle régionale et nationale n'est donc pas connue. Dans la perspective de création d'une Zone de protection spéciale pour les oiseaux dans les Monts d'Arrée (ZPS), cette information est pourtant essentielle. Il nous a donc paru opportun de démarrer un travail de terrain pour tester un protocole adéquat pour le recensement de cette espèce dans les landes bretonnes. Cette expérience a été menée en avril 2009 sur deux sites protégés : les landes du Cragou et la tourbière du Vénec. Le protocole et les résultats obtenus seront directement réutilisables dans une étude plus globale sur l'ensemble des landes des Monts d'Arrée.

Matériel et Méthode

La fauvette pitchou est une espèce discrète dont l'observation est généralement fugace, se prêtant donc mal à l'observation. Même si son chant et ses cris d'alarme sont caractéristiques et si le mâle est très démonstratif lors de ses « rondes » sur son territoire, ses vocalisations restent rares pour l'observateur sans patience. Le peu de données quantitatives disponibles en France, sur les effectifs nicheurs et hivernants, est d'ailleurs une des « conséquences » de la discrétion de l'espèce (Purenne & Debout, 2007). L'objectif principal étant d'avoir un recensement aussi précis que possible de l'effectif nicheur, il est donc préférable d'utiliser la méthode de la repasse au magnétophone. Cette méthode consiste à diffuser brièvement le chant de l'espèce afin de provoquer la réaction et la réponse des mâles (et/ou des couples), cantonnés à proximité, en tant que défense du territoire.

Type de recensement

La méthode des quadrats (également appelée méthode des plans quadrillés) consiste à parcourir un site déterminé plusieurs fois durant la période de reproduction des oiseaux, le site étant cartographié sur un plan précis comportant un quadrillage d'itinéraires que doit suivre l'observateur. Tous les contacts avec les oiseaux sont reportés sur la carte, permettant ainsi de déterminer en fin de saison les territoires.

Résultats

Cinq secteurs de 4 ha et deux secteurs de 2 ha ont été recensés, soit 24 ha de milieux a priori favorables. Il a été obtenu 2 contacts dans une lande humide et 1 contact dans une tourbière de pente. Seul un des 7 secteurs prospectés (carré n° 6) est occupé par l'espèce et deux territoires sont occupés. Des défenses de territoires ont été observées le 12 avril. Pour le secteur du Cragou, la densité pour 10 ha est donc de 0,7 couples (écart type = 1,9).

Discussion

Il existe, à notre connaissance, peu d'expériences de dénombrements de populations de fauvette pitchou. La méthode de recensement doit évidemment être adaptée aux caractéristiques de la zone d'étude. Dans la ZPS « Landes et dunes de la Hague » en Normandie, un inventaire mené en 2007 était basé sur des parcours pédestres dans les milieux propices, avec repasse du chant de l'espèce. Constituée d'un linéaire très étroit le long de la côte, à l'exception de quelques vallons plus étendus, la zone se prêtait bien à cette méthode d'investigation. Dans les

secteurs plus vastes comme le Venec et le Cragou, et a fortiori les Monts d'Arrée, il est inenvisageable de viser un inventaire exhaustif. C'est pourquoi nous avons opté pour un recensement à partir de quadrats définis de manière aléatoire pour obtenir un échantillonnage représentatif des différents milieux. Dans le cas d'une étude à l'échelle des Monts d'Arrée, il serait sans doute judicieux d'effectuer le tirage aléatoire des carrés en distinguant les landes sèches ou mésophiles des landes humides ou tourbeuses.

(...) D'après la littérature, la fauvette pitchou préfère la lande sèche ou mésophile, plutôt que la lande humide ou la lande tourbeuses. Un des éléments déterminants pour l'installation des couples semble être la présence de parcelles d'ajoncs d'Europe (*Ulex europaeus*) mature. La présence de touffes de callune (*Calluna vulgaris*) et de bruyère cendrée (*Erica cinerea*) est également favorable à l'espèce (van den Berg & al., 2001, Bibby & Tubbs, 1975 et Robins & Bibby, 1985). En Bretagne, les observations menées sur différents sites du Cap Sizun, de la presqu'île de Crozon et des Monts d'Arrée indiquent que la structure de la végétation est également très importante dans la répartition des territoires de nidification. L'espèce recherche souvent une mosaïque de lande basse, de fourré à ajonc et de fourré à prunellier où elle ne dédaigne pas la présence d'un pin maritime ou d'un jeune bouleau. La pitchou est inféodée à une végétation dense, où le taux de recouvrement est proche de 100%.

Dans les secteurs échantillonnés au Venec et au Cragou, la lande humide et les milieux tourbeux sont les mieux représentés en terme de surface et la lande basse à ajonc de Le Gall (*Ulex Gallii*) est dominante. Dans le secteur du Cragou, le pâturage de la lande par des bovins et des équins pourrait être un autre éléments défavorable. En effet, dans ces secteurs, la végétation est plutôt basse dans son ensemble, avec de nombreuses ouvertures et donc au total un taux de recouvrement de la végétation assez faible. Il est donc probable que les secteurs recensés au cours de cette expérience ne présentaient pas des milieux optimaux pour l'espèce, ce qui pourrait expliquer les densités faibles obtenues. Dans notre région, dans les milieux les plus favorables, l'espèce peut atteindre des densités respectables : 4,8 couples pour 10 ha dans une lande des crêtes des Monts d'Arrée à Huelgoat (Guermeur & Monnat, 1980), ou 4 couples pour 10 ha de lande sèche en forêt de Paimpont (Constant & Mahéo 1970, in Cramp 1992).

Les résultats obtenus durant cette expérience sont donc assez loin des densités maximales et il est probables que sur tous les versants des crêtes des Monts d'Arrée, les conditions de milieux soient plus favorables à l'espèce que celles des deux secteurs étudiés.

D'autre part, l'hiver 2008-2009 a été relativement froid avec un enneigement (voir date et durée), ce qui a sans doute causé une mortalité importante et une diminution des reproducteurs potentiels. Il est donc possible que la population soit à un niveau minimal. Dans ce cas, la reconquête des effectifs sera dépendante de la rigueur du prochain hiver et si les conditions sont favorables à l'espèce, les densités pourraient être déjà plus élevées dès le printemps 2010.

Compte tenu des surfaces disponibles d'habitats potentiellement favorables, en 2009 l'effectif de l'ensemble du Venec pourrait être de l'ordre de 60 couples, et l'effectif des landes du Cragou de l'ordre de 35 couples.

Ce travail montre qu'il est tout à fait raisonnable d'arriver à une estimation assez précise de la taille de la population de fauvette pitchou des Monts d'Arrée. Au delà de cette estimation de l'effectif qui permettra d'apprécier le rôle de la zone considérée en terme de conservation de l'espèce à l'échelle nationale, la localisation d'un panel représentatif de territoires permettra de mieux appréhender les caractéristiques de l'habitat de reproduction dans les Monts d'Arrée. Ces informations déboucheront directement sur des orientations de gestion des milieux favorables à l'espèce et permettront de définir une stratégie de conservation de la fauvette pitchou dans l'ensemble du site Natura2000 des Monts d'Arrée.

Bargain B. & Guyot G. 2009. Expérience de recensement de la fauvette pitchou *Sylvia undata* dans les landes du Cragou et du Venec. Bretagne Vivante. 13 pages

SE 31 : Inventaires globaux des autres espèces d'oiseaux nicheurs

Depuis plus de quinze ans, le rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) n'avait pas été notée espèce nicheuse dans le Finistère. Depuis l'été 2008, il est de nouveau nicheur dans le département et plus précisément sur les landes du Cragou (observations de F. Séité).

En 2007, le gestionnaire a mis en place une station STOC sur la réserve du Cragou grâce à la compétence de Yann Jacob, ornithologue de Bretagne Vivante qui travaille sur la baie de Morlaix, dans le cadre du programme Life Sterne de Dougall.

Pour déterminer le statut des espèces communes, le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (Muséum National d'Histoire Naturelle) met actuellement en place un réseau national de suivi des populations d'oiseaux communs appelé programme STOC. Deux programmes STOC existent : l'un basé sur l'écoute et la reconnaissance des chants (STOC-EPS) et l'autre qui nécessite la pose de filets pour capturer les oiseaux et les baguer (STOC-Capture) ; c'est ce dernier qui est mis en place au Cragou.

Il s'agit de créer un observatoire de toutes les espèces communes d'oiseaux, pouvant permettre de déceler des tendances d'évolution temporelle d'effectifs pour un très grand nombre d'espèces, tout en permettant d'évaluer les relations potentielles entre ces tendances et les modifications de l'habitat. Le réseau (118 stations STOC-Capture en 2006 et 1200 STOC EPS) se base sur la participation des associations naturalistes françaises pour le suivi de points déterminés aléatoirement, représentatifs des habitats de l'hexagone. Le protocole scientifique de suivi est proche de celui d'autres programmes européens (Grande Bretagne, Espagne, Hongrie, Pologne). Les résultats, encore partiels, démontrent que les effectifs de la plupart des espèces sont effectivement variables d'une année sur l'autre (des changements de $\pm 20\%$ ne sont pas rares). Ils suggèrent également que certaines espèces présentent de fortes diminutions entre 1989 et 1998, notamment le Pouillot fitis et, c'est moins connu, l'Hypolaïs polyglotte.

Cette année, le gestionnaire a rédigé un premier bilan des trois premières années du programme STOC sur les landes du Cragou : Jacob Y. et Holder E. 2009 « Suivi temporel des oiseaux communs sur la RNR des landes du Cragou et du Vergam – Bilan de 3 ans ».

SE 32 : Suivi de l'impact du pâturage sur la nidification des passereaux
Cette opération est réalisée en 2001.

Opérations hors plan de gestion :

Inventaire des algues microscopiques d'eau douce

Benoist Degonne, un bénévole de Bretagne Vivante, s'est attelé à l'inventaire des algues microscopiques d'eau douce de la tourbière du Venec et des landes du Cragou. Son travail a permis de déterminer sur le Cragou, 108 espèces de chlorophycées, 3 de cyanophycées, 1 de dinophycées, 1 d'euglenophycées et 8 de bacillariophycées. Ce type d'inventaire n'avait jamais eu lieu en Bretagne et peu de tourbières ont fait l'objet de ce type de recensement si ce n'est le Venec qui avait déjà fait l'objet en 1923 d'un descriptif des microphytes de ses eaux tourbeuses. Le botaniste s'appelait Michel Denis et son « Esquisse de la végétation du Yeun Elez » était parue dans le Bulletin de la société Linéenne de Normandie. Cet inventaire complète donc l'évaluation de la biodiversité des monts d'Arrée. Par ailleurs, la détermination des espèces de diatomées (Bacillariophycées) permet le calcul d'un Indice Biologique Diatomées qui évalue la qualité de l'eau dans laquelle baigne ces algues unicellulaires. La note obtenue par le Cragou est de 20/20 aux deux points de prélèvements (mares de la molinaie et mare du groupement forestier de Plougouven), ce qui confirme la qualité de son bassin versant et le rôle des zones humides dans le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Le détail de cet inventaire figure en annexe 2.



Cragou, ruisseau de la tourbière

2008 - DEGONNE Benoist



Cragou, mare de la molinaie

2008 - DEGONNE Benoist

Busage et amélioration des accès :

Grâce au soutien du département, le passage entre les prairies de retrait C et B est busé. L'accès au hangar par le passage entre LR2a et C est restauré après élargissement et busage du ruisseau. Ces travaux sont exécutés par l'entreprise de terrassement Mallejac de Plouneour-Menez.

SERENA :

Les données naturalistes seront saisies au cours de l'hiver 2009/2010.

Ty Butun : la maison de la RNR des landes du Cragou et du Vergam

La mairie du Cloître Saint-Thégonnec a proposé à Bretagne Vivante d'emménager dans une petite maison de bourg qui a besoin d'être isolée et de petits aménagements. Le projet présenté et accepté par la Région Bretagne et la fondation RTE (Réseau Transport Electricité) est de faire de cette petite maison – Ty Butun, littéralement « maison du tabac » - un lieu de réunion, de travail et d'accueil, une vitrine de la Réserve Naturelle Régionale des landes du Cragou et du Vergam. Les bénévoles et les salariés pourront y installer leur bureau, stocker leur matériel de terrain et leur documentation, accueillir les visiteurs pour les informer des richesses naturelles locales, les renseigner sur les animations proposées par l'association et/ou leur délivrer le livret d'interprétation du Cragou.

Les objectifs sont de :

1. Faire de ce local de 40 m² un bureau fonctionnel pour les trois salariés (2,55 ETP), les saisonniers, les stagiaires et les bénévoles de la section Morlaix actifs sur les réserves des monts d'Arrée.
2. Faire de cette maison le centre névralgique de la protection de la nature dans les monts d'Arrée en diffusant l'information naturaliste, en abritant le creuset des prochaines actions dont le résultat est la préservation de quatre sites majeurs en quinze ans, en recueillant les contributions extérieures.
3. Faire de ce lieu un exemple de ce qui peut se faire en matière de rénovation respectueuse de l'environnement : chauffage au poêle à granulés, isolation chaux-chaivre, remplacement des huisseries, isolation des combles avec de la laine de bois.

4. Archiver les documents, stocker le matériel de gestion et d'animation,

Le public bénéficiaire de ce projet est constitué des trois salariés, des dix bénévoles qui s'impliquent dans la gestion des réserves des monts d'Arrée, la demie-douzaine de stagiaires encadrés au cours d'une année, les deux saisonniers, les visiteurs estivaux sans oublier les scolaires accueillis sur les différents sites.

La rénovation, le chauffage et la destination de ce local seront bien évidemment respectueux de l'environnement. En effet, ce projet prévoit :

- la rénovation d'un bâtiment déjà existant,
- l'isolation du local pour éviter toute perte d'énergie,
- le chauffage de la maison par une énergie renouvelable,
- l'hébergement d'une équipe œuvrant pour la préservation d'une nature héritée de nos ancêtres et à léguer aux générations futures,
- la contribution d'artisans locaux,
- le rayonnement local de cet équipement tant par la diffusion d'une information naturaliste que par sa contribution au développement du tourisme vert dans les monts d'Arrée,
- le respect de la personne puisqu'il s'agit de créer un espace de travail conforme au droit du travail et que le rez-de-chaussée sera accessible aux personnes handicapées.

Les travaux de rénovation sont intérieurs, il n'y a donc pas d'obligation de faire appel aux services d'un architecte. Le responsable de sites sera en charge du suivi de chantier et validera le règlement des factures au terme des travaux. La comptable de Bretagne Vivante réglera ces factures et fera remonter l'état des dépenses aux partenaires financiers de l'opération. Les entreprises choisies par Bretagne Vivante pour rénover ce bâtiment sont :

- Eurl L'Huriec – Electricité – Plomberie – Le Cloître St Thégonnec
- Sarl François et Laurent Carn – Maçonnerie – Le Cloître St Thégonnec
- Jean-Yves Le Cam – Menuiserie – Plourin les Morlaix
- Argoat Turbo Diffusion – Fumiste – Callac

- Enseignes du Miniou - Rostrenen

L'entreprise L'Huriec installera les prises de courant, téléphone et informatique ainsi que l'éclairage. L'entreprise de maçonnerie isolera la dalle de ciment déjà existante et les murs par l'adjonction d'un enduit chaux-chanvre. Le menuisier remplacera les huisseries par des fenêtres double-vitrage en armature bois et isolera les sous-pentes du toit avec de la laine de bois et de la frise. Il installera également des rayonnages pour archiver la documentation de Bretagne Vivante dans les monts d'Arrée. Le fumiste installera le poêle à granulés et gainera la cheminée. Le poêle à granulés est le système retenu car il n'y a pas de place pour stocker un autre type de combustible. Enfin, les enseignes du Miniou fourniront le panneau indiquant que Ty Butun est la maison de la RNR des landes du Cragou et du Vergam.

Le budget global est de 25.642 € : 20.000 € de la Région et 5.000 € de la fondation RTE ; le bâtiment est mis à disposition par la commune du Cloître Saint-Thégonnec par convention.

Le chantier a commencé le 10/10/2009 par la pose des nouvelles huisseries.



Vue extérieure avant travaux



Vue intérieure du RdC avant travaux

PROJETS 2010 :

2010 sera l'année de l'évaluation du plan de gestion et de la rédaction de la nouvelle version de ce document de travail. Ce sera aussi l'emménagement dans de nouveaux locaux, plus accueillant et plus confortables.

Site des landes du Vergam

Protections et inventaires : site inscrit, ZSC, ZNIEFF 1 et 2, RNR depuis décembre 2008

Communes : Scrignac, Lannéanou, Plougonven

Propriétés : Bretagne Vivante – SEPNB, PNRA, privés

Conventions : réserve d'association créée en 1994 ; Morlaix communauté, privés

Plan de gestion : mini plan de gestion 1995 - 1er plan en 1998

Description : landes

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : landes humides et mésophiles ; landes tourbeuses à sphaignes, bas-marais et prairies humides, mares à *Potamogeton polygonifolius* et *Hypericum elodes* ; groupement à *Narthecium ossifragum*, *Juncus acutiflorus*, *Rhynchospora alba* et *Molinia caerulea* ; fourrés à *Myrica gale* ; bois de feuillus et résineux

Faune : Courlis cendré, Busard cendré, Busard Saint-Martin

Introduction

Avec le site du Cragou, le Vergam est intégré à la Réserve Naturelle Régionale inaugurée le 8 juillet dernier. Sur le Vergam, 128,78 ha intègrent la RNR Cragou-Vergam qui avec les 214 ha du Cragou totalisent 342 ha.

Suivi naturaliste :

Surveillance nidification Busards

Un couple de busards St Martin est observé à plusieurs reprises chassant au dessus du marais.

Il niche entre les deux parties du marais, à la limite des sections cadastrales AH et AE de Scrignac. Le deuxième couple de busard qui fréquente normalement le marais n'a pas été vu cette année mais un couple semble fréquenter le bas du Grand Huguen. Le marais est à nouveau utilisé comme dortoir hivernal par les busards St Martin.

Une famille de busards des roseaux a niché à mi-pente du marais donnant naissance à au moins deux juvéniles, voire trois. C'est une très bonne nouvelle puisque cet oiseau n'a pas été noté sur le Vergam depuis longtemps.

Surveillance nidification courlis

Trois couples ont niché cette année au Vergam. Du côté du Grand Huguen, sur les landes comprises entre la chasse privée et le Moulin de Launay et juste au-dessus du marais.

Autres oiseaux

Un couple de Faucons hobereau a niché sur le Vergam, à proximité de la plantation de résineux de la chasse privée comme en 2008.

Un couple de pics noirs a niché dans cette plantation de résineux et a donné naissance à au moins deux mâles et une femelle.

Erwann Cozic continue à suivre le dortoir à faucons émerillon qui semble tout aussi important que les années précédentes.

SERENA :

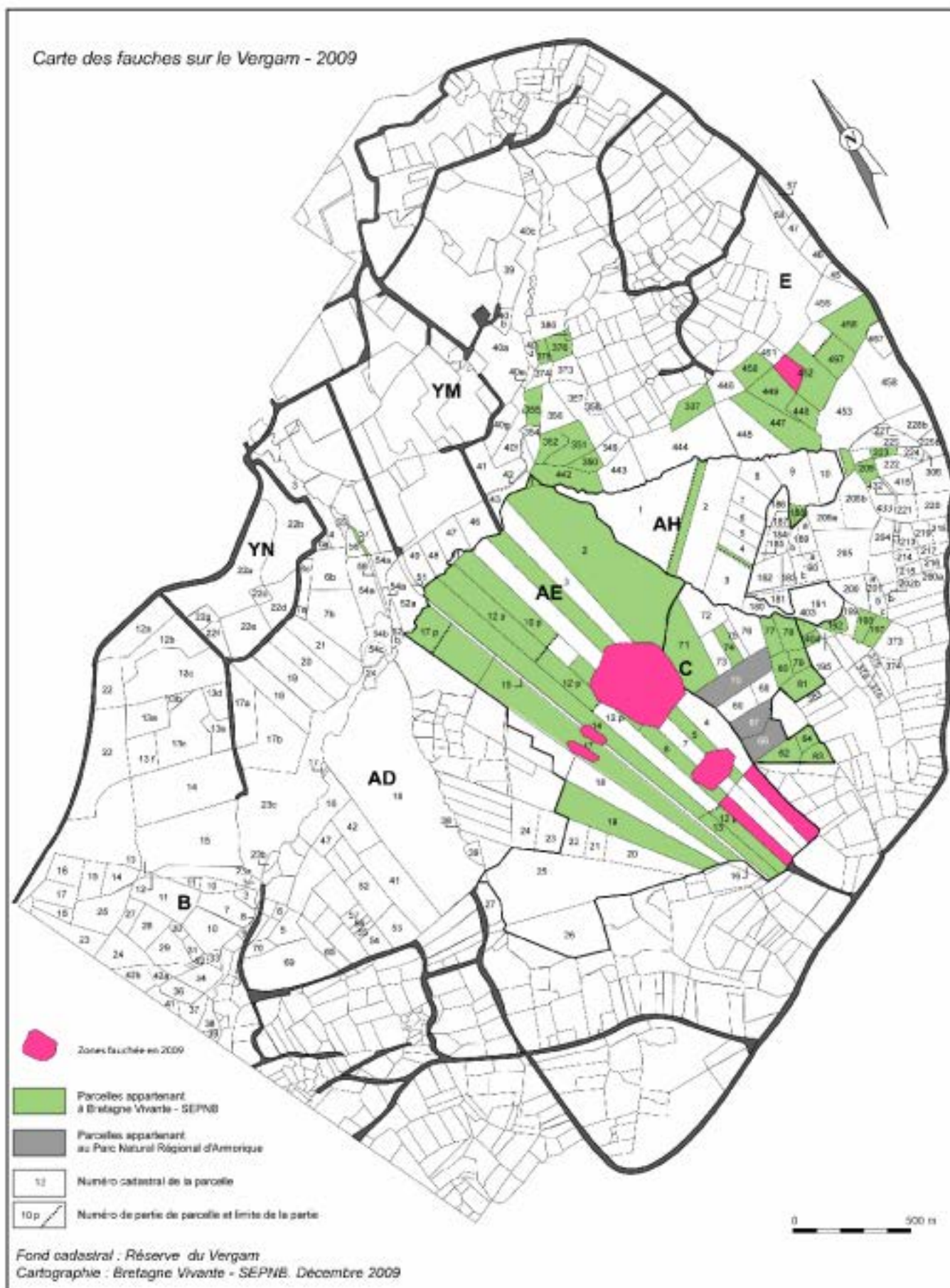
Les données naturalistes seront saisies au cours de l'hiver 2009/2010.

Gestion :

Fauche des parcelles

Une partie du marais est fauchée (cf. carte ci-après) par les agriculteurs conventionnés, au cours de l'été, et notamment par M. Madec. Ces collaborateurs sont revus au cours de l'année pour la signature de la

charte Natura 2000 dans laquelle est engagé l'ensemble des propriétés de Bretagne Vivante incluses dans le périmètre.



Réserve de chasse

Le droit de chasse sur les parcelles de Bretagne Vivante dans les monts d'Arrée est accordé aux différentes sociétés de chasse communales concernées. Au cours de l'automne 2008, le gestionnaire constate le broyage de layons rayonnant depuis le portail d'accès de la chasse privée, le jalonnement d'un périmètre avec des panneaux « chasse gardée », l'aménagement d'un couloir dans la saulaie au bas du marais et l'installation de postes de tirs tournés vers le marais sur la limite sud de la parcelle AE17. Après avoir contacté le vice-président de la société de chasse communale, le gestionnaire apprend qu'un échange de droits de chasse a été réalisé entre le groupement de chasse du Vergam (chasse privée) et la société de chasse de Scrignac (chasse communale) dont ceux afférents aux propriétés de Bretagne Vivante. Par recommandé du 28 janvier 2009, le gestionnaire supprime le droit de chasse accordé à la société de chasse de Scrignac. Au cours de la réunion du 18 février entre la société de chasse de Scrignac et Bretagne Vivante, le gestionnaire demande à ce que la situation soit régularisée avec la chasse privée. Quelques jours plus tard, à l'initiative de Morlaix communauté, Bretagne Vivante rencontre M. Genouel, propriétaire de la chasse privée et M. Le Coq, actionnaire du groupement. Les deux protagonistes s'accordent pour qu'une réserve de chasse soit créée sur le marais, sur les propriétés de M. Genouel et de Bretagne Vivante (en bleu et en vert sur la carte ci-après). Une réserve de chasse est un territoire où la pratique de la chasse n'est pas permise.

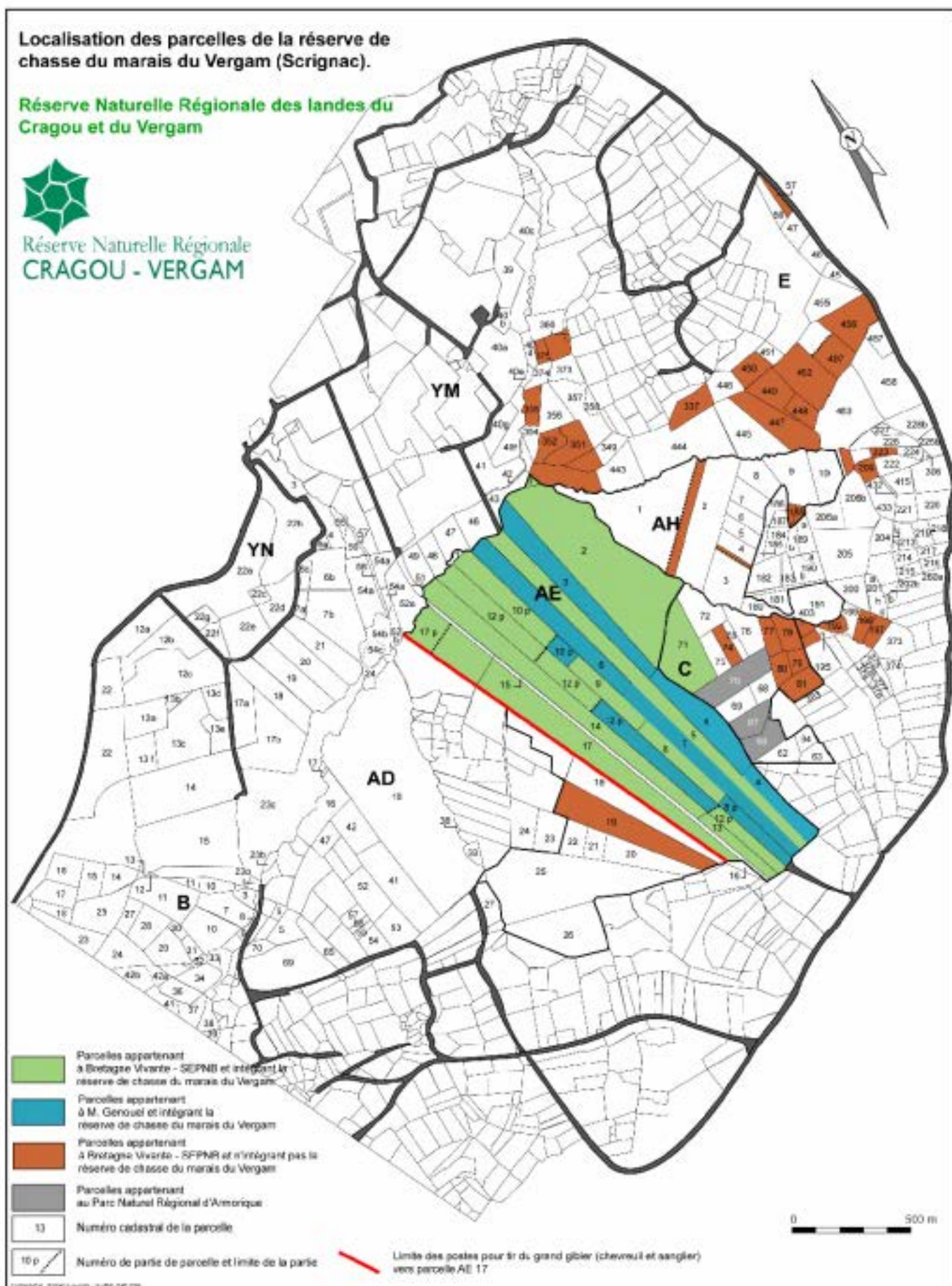
Dans le cadre de cette nouvelle convention, le droit de chasse de la parcelle AE19 est attribué au groupement de chasse et celui des autres propriétés de Bretagne Vivante sont réattribuées à la société de chasse du Vergam.

Localisation des parcelles de la réserve de
chasse du marais du Vergam (Scrignac).

Réserve Naturelle Régionale des landes du
Cragou et du Vergam



Réserve Naturelle Régionale
CRAGOU - VERGAM



Surveillance du site :

Le chemin d'accès au sud du site, près du village du Faut est intégré dans le champs qui le longe. Il s'agit d'une voie communale empierrée qui disparaît. Un autre chemin, quelques mètres à l'ouest est créé mais ne sera pas aussi facilement praticable. Le maire est prévenu.

Contrat Natura 2000 :

Un certain nombre de parcelles pourraient être contractualisées avec l'Etat et l'Europe dans le cadre du dispositif Natura 2000. Certaines opérations contractualisées le sont directement avec les agriculteurs. D'autres pourraient l'être également mais il n'y a pas d'enjeu immédiat et le temps salarié du garde-technicien est pris par d'autres actions et d'autres sites. Néanmoins, les parcelles de résineux du haut du site (accès Poulpry) ne figurent pas dans le périmètre Natura 2000 et ne peuvent donc pas faire l'objet d'une autorisation de défrichement pour restaurer la lande par la suite. Le 16/12/2008, au cours du comité de pilotage, Bretagne Vivante sollicite l'intégration de ces parcelles afin de pouvoir mener ce chantier mais M. le Préfet considère que ce n'est pas une urgence pour l'instant. Peut-être ces parcelles seront intégrées au futur périmètre ZPS (zone de protection spéciale) qui devrait être créé prochainement, conformément à la directive Oiseaux.

Projets 2010 :

La création de la RNR Cragou – Vergam implique la rédaction d'un nouveau plan de gestion pour ce site naturel dans les trois années qui suivent la signature du décret de création (20 décembre 2008). Le gestionnaire s'attellera à ce travail dès 2010 afin de pouvoir proposer un document dans la droite ligne de celui qui a planifié les opérations de gestion du Cragou entre 2000 et 2005.

Par ailleurs, le Conseil Général mène actuellement une réflexion pour créer un périmètre d'intervention foncière sur les landes du Vergam. Bretagne Vivante suit avec intérêt cette démarche et se positionne pour être le gestionnaire des futures acquisitions du Département.

ÎLE CREIZIC (KREIZIG)

Inventaires et protections : Arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 12 janvier 1982 ; Zone Natura 2000 (FR 53000029 "Golfe du Morbihan, Côte ouest de Rhuys"), site inscrit (arrêté du 15/04/1965 "Golf du Morbihan et ses abords"), réserve de chasse du DPM, ZICO (BT 14 "Golfe du Morbihan et Etier de Pénerf"), ZNIEFF 2, zone RAMSAR (FR 720005 golfe du Morbihan 1 sept 1990)

Commune : Île-aux-Moines

Propriété : propriété privée

Convention : 20 décembre 1974 (*à renouveler*)

Plan de gestion : aucun

Description : île rocheux et végétalisé ; zones d'accumulation sur l'estran

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : végétation annuelle des laisses de mer, falaise avec végétation des côtes atlantiques, prés salés atlantique, fourré halophile thermo atlantique, végétation de pelouse littorale en régression

Faune : Avifaune nicheuse : héron cendré, aigrette garzette, tadorne de Belon, busard des roseaux, goélands argenté, brun et marin

Conservateur : Pierrick Cloërec

Personnel permanent : Matthieu Fortin (temps partiel)

SUIVI NATURALISTE

Les suivis mis en place ont été principalement guidés par les actions prévus dans le programme LIFE Dougall, et l'observatoire des sternes. Une veille est toujours de rigueur à chaque sortie sur l'ensemble des îlots suivis.

Le recensement des sternes nicheuses sur le golfe a été réalisé à l'échelle du golfe du Morbihan dans le cadre de l'observatoire. Un bilan détaillé est disponible dans le rapport annuel de l'Observatoire.

GESTION

Les panneaux réglementaires sont présents.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

Il convient de signaler les actions de l'ONCFS, qui dans le cadre des missions de police associées à la réserve naturelle de chasse et de faune sauvage organise des actions de surveillances des îlots en APPB et notamment à l'occasion de la Semaine du Golfe (événement nautique qui a eu lieu en 2009).

DIVERS

- Un projet de réserve naturelle régionale d'îlots marins est actuellement à l'étude. Les îlots de droit privé ne font pas partie des cibles privilégiées mais pourrait être intégrées dans la réflexion globale du projet.

PROJETS 2010

- Renouveler la convention avec propriétaire actuel, fils du signataire décédé.
- 2010 sera la seconde année du quatrième recensement national « oiseaux marins » organisé par le GISOM. Des compléments ainsi que la synthèse seront à réaliser.
- Suivi du dossier de classement en RNR
- Les plans de gestion des îlots du réseau non encore pourvus par un document seront réalisés en 2010.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Creizic, Er Lannic et Petit Veizit compris

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Pierrick Cloërec	20		8h	
Équipe	100			
Matthieu Fortin	300		150	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ENEZ CROS

Protections et inventaires : ZNIEFF de type I

Commune : Ploudalmézeau

Propriété : privée

Convention : de gestion du 30 mai 1983 (interdiction de débarquer du 15 mars au 31 juillet)

Plan de gestion : mini plan de gestion - 1995

Description : petit îlot rocheux sur platier granitique

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : pelouse aérohaline

Faune : ancien site à sternes

Conservateur : Claude Colin

SUIVI NATURALISTE

Visite sur site en mai, juin et juillet 2009

GESTION

Aucune action

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

Sur l'estran du plateau de Cross

- Animation sur l'estran par l'Estran Nature durant l'été 2009.

- Animation d'un stage régional « Curieux de nature sur le littoral » organisé et encadré par l'UBAPAR (Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux) et l'Estran en juin 2009.

INFORMATION - COMMUNICATION

Aucune action

DIVERS

Rien à signaler

PROJETS 2010

Rien de particulier

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Claude Colin Conservateur	8 heures (visite sur site)			

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...) ³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus... ⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc. ⁵ – tout autre activité...

PRAIRIE DE L'AÉROGARE DE PLEURTUIT

Protections et inventaires : aucun

Commune : Pleurtuit

Propriété : Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint Malo

Convention : signée en 1997

Plan de gestion : aucun

Description : prairie humide à orchidées, d'environ 6 000 m²

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : *Dactyloriza maculata*, *Platanthéra bifolia*, *Listera ovata*,

Faune : grenouille agile, triton palmé, Salamandre tachetée.

Conservateurs : Sylvie Gautier, Vincent Bouche

SUIVI NATURALISTE

Aucun comptage n'a été effectué cette année

GESTION

Aucune fauche n'a été effectuée cette année

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Sylvie Gautier				
Vincent Bouche				

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÉGLISE D'ELLIANT

Protections et inventaires : aucun (*projet arrêté préfectoral de protection de biotope*)

Commune : Elliant

Propriété : Commune

Convention : de gestion signée 26 octobre 1999 : l'accès aux combles se fait par la sacristie. Sa porte est fermée à clefs en permanence

Plan de gestion : Aucun

Description : Combles d'église

Intérêt patrimonial : chiroptères : 1 espèce de l'annexe 2 de la Directive Habitat

Habitats/flore : -

Faune : site d'importance régionale abritant depuis plusieurs années déjà, une importante colonie de mise bas et d'hibernation du **grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), sérotine commune

Conservateurs : Sophie Tschöcke et Laurent Mary

Autres bénévoles ayant participé aux comptages: Bruno Ferré, Sonia et Édouard Guinet

SUIVI NATURALISTE

• PRINTEMPS / ÉTÉ

Tableau 1. Effectif du Grand Rhinolophe - Église d'Elliant – 2008

Dates	Lieux d'observations	Nbre d'individus	Observations
22 juin	– En sortie de gîte	244	Sortie de gîte entre 22h45 et 23h05
	– Dans les combles	12	
12 juillet	– En sortie de gîte	274	Sortie de gîte à partir de 22h15
	– Dans les combles	165	

• AUTOMNE / HIVER

Tableau 2. Effectif du Grand Rhinolophe en hibernation - Église d'Elliant – 2008

Dates	Lieux d'observations	Nbre d'individus	Observations
25 décembre	Dans l'église	Env. 15	En hibernation

GESTION

À part les comptages estivaux, l'essentiel du travail, cette année, a été de rédiger le projet d'arrêté préfectoral de biotope pour pérenniser la protection de la colonie. Il tient compte de la colonie de reproduction bien sûr, mais aussi de l'utilisation du clocher et éventuellement des combles comme gîte hivernal pour les chiroptères.

INFORMATION - COMMUNICATION

Des actions de sensibilisation ont été réalisées comme des animations lors de la nuit de la chauve souris ou encore la publication d'un article pour le mairie info.

PROJETS 2010

- Continuer à veiller à la mise en place de tous les points de l'APB avec notamment un travail sur les éclairages.
- Travailler avec les élèves de l'école ou encore avec des lycéens quimerois originaire de la commune

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Conservateur,co conservateurs, bénévoles	15 h		5 h	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité

ÎLE D'ER LANNIC (ER LANNIG)

Inventaires et protections : Arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 12 janvier 1982 ; Zone Natura 2000 (FR 53000029 "Golfe du Morbihan, Côte ouest de Rhuys"), site inscrit (arrêté du 15/04/1965 "Golf du Morbihan et ses abords"), réserve de chasse du DPM, ZICO (BT 14 "Golfe du Morbihan et Etier de Pénerf"), ZNIEFF 2, zone RAMSAR (FR 720005 golfe du Morbihan 1 sept 1990)

Commune : Arzon

Propriété : propriété privée

Convention : 20 décembre 1974 (à renouveler)

Plan de gestion : aucun

Description : îlot rocheux végétalisé et d'accumulation

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : végétation de pelouse littorale en régression

Faune : Avifaune nicheuse : goélands argenté, brun et marin, tadorne de Belon

Archéologie : présence sur le site d'une double enceinte mégalithique dénommée communément cromlec'h. La présence de ce monument confère à l'îlot un intérêt archéologique majeur.

Conservateur : Pierrick Cloërec

Personnel permanent : Matthieu Fortin (temps partiel)

SUIVI NATURALISTE

Les suivis mis en place ont été principalement guidés par les actions prévus dans le programme LIFE Dougall, et l'observatoire des sternes. Une veille est toujours de rigueur à chaque sortie sur l'ensemble des îlots suivis.

Le recensement des sternes nicheuses sur le golfe a été réalisé à l'échelle du golfe du Morbihan dans le cadre de l'observatoire. Un bilan détaillé est disponible dans le rapport annuel de l'Observatoire.

GESTION

Les chantiers de Er Lannig ont été poursuivis cette année. L'objectif visé est de rouvrir les habitats de végétation du centre de l'îlot menacés d'enfrichement.

Le panneau réglementaire de Er Lannig a été renouvelé en 2009.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

Il convient de signaler les actions de l'ONCFS, qui dans le cadre des missions de police associées à la réserve naturelle de chasse et de faune sauvage organise des actions de surveillances des îlots en APPB et notamment à l'occasion de la Semaine du Golfe (événement nautique qui a eu lieu en 2009).

DIVERS

- Un projet de réserve naturelle régionale d'îlots marins est actuellement à l'étude. Les îlots de droit privé ne font pas partie des cibles privilégiées mais pourrait être intégrées dans la réflexion globale du projet.

PROJETS 2010

- Renouveler la convention de gestion avec les propriétaires (les fils du signataire décédé)
- 2010 sera la seconde année du quatrième recensement national « oiseaux marins » organisé par le GISOM. Des compléments ainsi que la synthèse seront à réaliser.
- Suivi du dossier de classement en RNR.
- Les plans de gestion des îlots du réseau non encore pourvus par un document seront réalisés en 2010.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Creizic, Er Lannic et Petit Veizit compris

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Pierrick Cloërec	20		8h	
Équipe	100			
Matthieu Fortin	300		150	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÉGLISE D'ERCÉ EN LAMÉE (2008)

Protections et inventaires : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 24 août 2001

Commune : Ercé en Lamée

Propriété : Commune

Convention : 23 octobre 1998

Plan de gestion : aucun

Description : Combles

Intérêt patrimonial : Régional; 1 espèce de l'annexe 2 de la Directive Habitat

Faune (chiroptères) : Colonie de mise-bas du **Grand Murin** (*Myotis myotis*)

Conservateur : Guy-Luc Choquené

Personnel permanent : Olivier Farcy, coordination régionale chauves-souris

SUIVI NATURALISTE

Mise bas

Un comptage le 20 juin. Au total, 130 adultes accompagnés de 60 jeunes sont comptabilisés. Le seul comptage réalisé ne permet pas d'avoir la totalité de l'effectif des jeunes. Les dernières naissances ont pu avoir lieu jusqu'à début juillet. Malgré les travaux toujours en cours, on note une stabilité dans la population des adultes.

année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre d'adultes	110	120	112	165	86	90	120	180	130	120	130

Hivernage

Pas d'hivernage

GESTION

Pas de travaux particuliers.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Choquené / conservateur	4 h	0	2 h	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »... ² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...) ³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus... ⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc. ⁵ – tout autre activité...

ÉGLISE D'ERCÉ EN LAMÉE

Protections et inventaires : Arrêté préfectoral de protection de biotope du 24 août 2001

Commune : Ercé en Lamée

Propriété : Commune

Convention : 23 octobre 1998

Plan de gestion : aucun

Description : Combles

Intérêt patrimonial : Régional; 1 espèce de l'annexe 2 de la Directive Habitat

Faune (chiroptères) : Colonie de mise-bas du **Grand Murin** (*Myotis myotis*)

Conservateur : Guy-Luc Choquené

Personnel permanent : Olivier Farcy, coordination régionale chauves-souris

SUIVI NATURALISTE

Mise bas

Deux comptage ont eu lieu en juin et juillet. Au total, 124 adultes accompagnés de 70 jeunes sont comptabilisés. La population des adultes présente une certaine stabilité malgré les travaux dans l'église.

année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
nombre d'adultes	110	120	112	165	86	90	120	180	130	120	130	124

Les travaux réalisés sur le site de regroupement "swarming" de la mine de la Brutz à Teillay démontre que les femelles présentes dans la colonie d'Ercé s'accouplent avec des individus provenant d'autres sites dans ce lieu. Une femelle capturée le 18 septembre est retrouvée le lendemain dans l'église d'Ercé en Lamée. La mine de la Brutz étant aussi un lieu de d'hivernage, on pense que les grands murins d'Ercé passe l'hiver dans les galeries de Teillay.

Hivernage

Pas d'hivernage dans l'église

GESTION

Pas de travaux particuliers.

ACCUEIL - ANIMATION - PÉDAGOGIE

RAS

INFORMATION - COMMUNICATION

RAS

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Choquené / conservateur	10 h	0	2 h	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »... ² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...) ³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus... ⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc. ⁵ – tout autre activité...

BOIS D'ESCOUBLAC

Inventaires et protection : aucune

Commune : La Baule

Propriété : commune

Convention : de gestion signée le 8 décembre 1983

Plan de gestion : mini plan de gestion 1995

Description : zone boisée sur ancienne dune

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : Orchis homme-pendu *Aceras anthropophorum*

Conservatrice : Armelle Dujardin

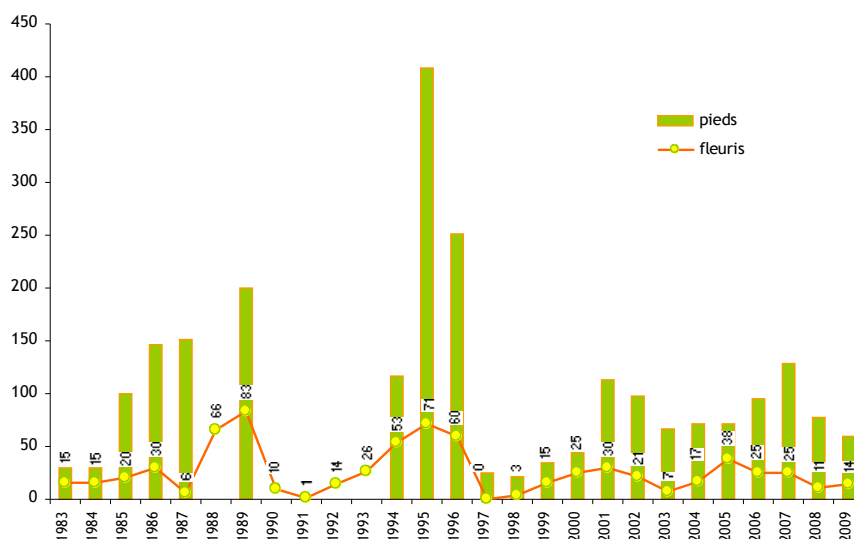
SUIVI NATURALISTE

Cette année 2009, il y a eu 14 pieds fleuris sur 60 rosettes.

Le comptage des rosettes a eu lieu en décembre 2008 et les pieds fleuris en avril.

	Nombre de pieds en 2009 (2008)	Dont fleuris en 2009 (2008)
Orchis homme-pendu	60 (77)	14 (11)

Orchis homme -pendu : évolution du nombre de pieds -réserve d'Escoublac - 1983-2008



* les histogrammes manquants correspondent à des données manquantes

GESTION

Je continue à retirer des piloselles, jeunes ajoncs, ronces et à entretenir les haies.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Armelle Dujardin, conservatrice	7	-		

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÉTANG DE LA CHAUSSÉE

Protections et inventaires : site inscrit des monts d'Arrée, zone Natura 2000, dans le périmètre du site classé de l'abbaye du Relecq

Commune : Plouneour Menez

Propriété : privée (M. Berthou)

Convention : de gestion du 3 novembre 2005

Plan de gestion : Un premier document a été rédigé en 2006

Description du site : étang et prairie humide

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : tourbière de transition et tremblants, rivière moyennement acide à characées. *Carex rostrata*, trèfle d'eau, rossolis à feuilles rondes, sphaignes.

Faune : loutres, bécassines des marais (hivernantes).

Conservateur : François de Beaulieu

Personnel permanent (réserves des monts d'Arrée) : Emmanuel Holder, responsable de sites, Laure Leclère, animatrice, Bernard Jézéquel, garde-technicien

Bénévoles : Bernard Clément (écologie végétale), Roger Uguen et les adhérents de Bretagne Vivante SEPNEB de la section de Morlaix, Yves Le Gall (professeur), José Durfort (botaniste), Philippe Fouillet (entomologiste), Anthony Corbell (stagiaire)

GESTION

La moitié des saules du tremblant tourbeux ont été écorcés par le garde-technicien et un stagiaire au cours de l'hiver 2009/2010. L'écorçage s'effectue à hauteur d'homme et sur une quarantaine de centimètres de hauteur. Cette opération doit être renouvelée durant trois années successives avant de voir l'arbre complètement mort et donc plus facilement exportable du fait de son bois sec. L'autre intérêt est d'éviter les rejets de saules au terme de cet abattage.

L'idée d'acquérir un treuil forestier pour déraciner les saules du tremblant, en interne est abandonnée : le coût d'achat (+ entretien) et la dangerosité présumée de l'outil ont poussé au choix de privilégier la sous-traitance. De plus, la première demande faite auprès de la DIREN pour financer un chantier d'arrachage des saules a été rejetée.

Foncier

La SAFI a contacté tous les propriétaires des parcelles autour du site. Une parcelle a été acquise par le département (G273) en 2010 (négociations en 2009). Il semble que la première approche des propriétaires par le service du patrimoine culturel ne se soit pas bien déroulé et que les différentes personnes se soient braquées.

SUIVIS NATURALISTES

À chaque passage des salariés de Bretagne Vivante devant l'étang de la Chaussée, les espèces d'oiseaux visibles sont notées et seront saisies sous SERENA. Les sarcelles d'hiver et bécassines des marais sont toujours aussi nombreuses que les hivers précédents.

INFORMATION – COMMUNICATION

ras

DIVERS

ras

PROJETS 2010

— Bretagne vivante va vendre ses parcelles du Cragou au département. Grâce à cette vente, l'association pourra peut-être acquérir l'étang de la Chaussée. Le CG29, par ailleurs est en cours de négociations pour acquérir une deuxième parcelle.

— Philippe Fouillet est pressenti pour assurer le rôle de conservateur en remplacement de François de Beaulieu

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
François de Beaulieu, conservateur				
Philippe Fouillet, bénévole				

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »...

² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...)

³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc.

⁵ – tout autre activité...

ÉTEL : ÎLOTS D'INIZ ER MOUR ET LOGODEN

Protections et inventaires : Arrêtés de protection de biotope pris pour Iniz er Mour le 14 avril 1980 et pour Logoden le 12 avril 1983 (interdiction de débarquer du 1er avril au 15 juillet), ZNIEFF 1et 2

Commune : Sainte-Hélène (Iniz er Mour) et Plouhinec (Logoden)

Propriété : État

Convention : aucune

Plan de gestion : mini-plan de gestion de 1995

Description : Iniz er Mour est constitué de deux îlots à marée haute entre le chenal de la rivière et une exploitation ostréicole. Logoden est un îlot de mêmes modestes dimensions au milieu d'une vasière. Les îlots sont recouverts d'une végétation herbacée.

Intérêt patrimonial :

Habitats/flore : -

Faune : Oiseaux marins nicheurs : sternes pierregarin et caugek

Conservateur : Gwenael Derian

Personnel permanent : aucun

Animateurs bénévoles : aucun.

Gardiens : Marie Kerdavid, Cédric Roy, Manuel Lecoq et Sophie Le Pavoux.

Riverain : Jacques Renaud, ostréiculteur.

Stagiaire : Sophie Le Pavoux.

SUIVI NATURALISTE

Ornithologie

- **STERNE PIERRAGARIN**

Les arrivées de sternes pierregarins sont sensibles au milieu du mois d'avril, avec 70 individus le 20. Des couples sont aussitôt visibles et une couveuse occupe un nid le 26 avril. L'installation concerne principalement Iniz er Mour puisque seuls quelques couples fréquentent Logoden. Mais, entre fin juin et mi-juillet, une douzaine de couples pondent sur l'îlot -3 dans l'anse de Berringue. Après le départ des sternes d'Iniz er Mour, de nombreuses pontes non-écloses sont visibles (35 œufs dans 25 nids). Aucun épisode évident de prédation n'a été enregistré cette saison à part quelques attaques de corneille noire.

Récapitulatif	Aval	Amont	Total	nombre d'œufs
sans œuf	4	3	7	0
un oeuf	11	23	34	34
deux œufs	5	12	17	34
trois œufs	7	39	46	138
quatre œufs	0	0	0	0
Nids	27	77	104	206

Le comptage le 3 juin sur Iniz er Mour trouve 104 nids, 60 jeunes s'envoleront. Sur Logoden, il y aura de 0 à 1 nid et au moins 3 nids sur l'îlot -3.

Hors réserve : les sternes pierregarins nichent dans les marais de Kersahu / Gâvres, 6 couples nicheurs.

- **STERNE CAUGEK**

La sterne caugek hiverne sur la rivière. Au mois de mai, des parades sont observées mais sans suite.

- **AUTRES ESPÈCES**

Sur Iniz er Mour, un couple de chevalier gambette mène à l'éclosion et débute l'élevage de deux jeunes. Le pipit maritime niche. Une famille de tadorne est trouvée sur l'îlot -3.

GESTION

Prédation

- **DÉRATISATION**

À titre préventif, 8 boîtes fermées à appâts toxiques sont disposées sur Iniz er Mour en début de saison, aucun signe d'activité des rats sur les îlots ni aucun cadavre ne sont relevés.

- **CORNEILLE NOIRE**

Au moins un épisode de prédation sur les œufs est attribué à une paire de corneille noire. La colonie réagit violemment à son approche sauf à cette occasion où elle s'est faite au ras de l'eau.

Dérangements

Les dérangements provoqués par le goéland argenté se limitent au passage de quelques immatures immédiatement harcelés par les sternes. Les dérangements d'origine humaine ont peu d'ampleur, les kayakistes et les pêcheurs à pied respectent la tranquillité des îlots.

Gardiennage

De début mai à fin juillet, quatre gardiens ont assuré le suivi naturaliste, l'information aux usagers et sont intervenus pour prévenir des débarquements sur les îlots.

Fauche

Avant l'arrivée des sternes, les îlots d'Iniz er Mor sont fauchés à l'aide d'une débroussailleuse thermique. Tous les produits sont déposés sur l'estran pour être emportés par la marée. Rien n'est entrepris sur Logoden.

Le débroussaillage a été effectué par Marie Kerdavid, Jean-Luc Lemonnier et Gwenael Derian.

ACCUEIL - ANIMATION – PÉDAGOGIE

Le gardiennage du site est une approche pédagogique du public qui se promène à terre ou sur l'eau à proximité des îlots.

INFORMATION - COMMUNICATION

La rivière d'Etel est intégrée dans un périmètre Natura2000 – mer, une visite est effectuée pour présenter le site et les enjeux de conservation à la chargée de mission.

PROJETS 2010

– inventaire botanique sur Iniz er Mour.

TEMPS BÉNÉVOLE PASSÉ (EN HEURES)

Nom/qualité ¹	Terrain ²	Accueil-animation ³	Paperasse/réunions ⁴	Divers ⁵
Marie Kerdavid, Cédric Roy, Manuel Lecoq, Sophie Le Pavoux (gardiens), Jean-Luc Lemonnier, Gwenael Derian (conservateur)	350		6	

¹ – conservateur, conservateur « bis », bénévole « ponctuel »... ² – travail de gestion et de suivis (fauche, pose de panneau, taille, comptages...) ³ – accueil de groupes, d'individus, d'élus...

⁴ – rédaction de rapports annuels, courriers, réunion, contacts téléphoniques/mail avec élus, propriétaires, etc. ⁵ – tout autre activité...